

Mars 2016

RESULTATS DE L'ENQUETE A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS ACCUEILLANTS DES PERSONNES AGEES

SCHEMA DEPARTEMENTAL AUTONOMIE 2016-2021



Sommaire

Synthèse des résultats	5
Rappel de la méthodologie	8
Volet n°1 : Les personnes actuellement accueillies dans l'établissement	8
Volet n°2 : Les personnes inscrites sur la liste d'attente de l'établissement	9
Précautions méthodologiques	10
<i>Taux de réponse à l'enquête</i>	10
<i>Certains items ne sont pas suivis par les établissements</i>	12
<i>Enseignements de l'enquête sur la gestion des listes d'attente et des dossiers des résidents par les établissements</i>	13
Analyse départementale	14
Analyse départementale des profils des personnes accueillies	15
Profils des personnes accueillies en EHPA	15
<i>Age des résidents</i>	15
<i>Ancienneté dans la structure</i>	15
<i>Origine des résidents</i>	16
<i>Niveau de perte d'autonomie des résidents</i>	17
<i>Récapitulatif des données départementales relatives aux profils des personnes accueillies en EHPA</i> :.....	18
Profils de personnes accueillies en EHPAD et USLD	19
<i>Age des résidents</i>	19
<i>Ancienneté dans la structure</i>	20
<i>Origine des résidents</i>	20
<i>Niveau de perte d'autonomie des résidents</i>	21
<i>Type d'accueil et besoins spécifiques (EHPAD seulement)</i>	22
<i>Récapitulatif des données départementales relatives aux profils des personnes accueillies en EHPAD-USLD</i> :.....	22
Analyse départementale des profils des personnes sur liste d'attente	24
Profils de personnes sur liste d'attente d'EHPA.....	24
<i>Les personnes inscrites sur plusieurs listes d'attente</i>	24
<i>Les personnes « réellement » en attente d'une place en EHPA</i>	24
<i>Age des personnes sur liste d'attente</i>	25
<i>Ancienneté de la demande d'admission</i>	25
<i>Origine des personnes sur liste d'attente</i>	26
<i>Niveau de perte d'autonomie des personnes sur liste d'attente</i>	26
Profils de personnes sur liste d'attente d'EHPAD et USLD	27
<i>Les personnes inscrites sur plusieurs listes d'attente</i>	27
<i>Les personnes « réellement » en attente d'une place en EHPAD/USLD</i>	27
<i>Age des personnes sur liste d'attente</i>	28
<i>Ancienneté de la demande d'admission</i>	28
<i>Origine des personnes sur liste d'attente</i>	29
<i>Niveau de perte d'autonomie des personnes sur liste d'attente</i>	29
<i>Type d'accueil et besoins spécifiques des personnes sur liste d'attente (EHPAD seulement)</i>	30
Analyse territorialisée	31
1. Territoire du Haut-Rhône Dauphinois	31
Les personnes accueillies sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois.....	31
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	31
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	33

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois	36
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	36
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	40
2. Territoire de Porte des Alpes	43
Les personnes accueillies sur le territoire de Porte des Alpes	43
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	43
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	45
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de Porte des Alpes	48
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	48
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	52
3. Territoire du Vals du Dauphiné	55
Les personnes accueillies sur le territoire du Vals du Dauphiné.....	55
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	55
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	57
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Vals du Dauphiné	60
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	60
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	63
4. Territoire de l'Isère Rhodanienne	66
Les personnes accueillies sur le territoire de l'Isère Rhodanienne	66
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	66
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	68
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de l'Isère Rhodanienne	72
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	72
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	75
5. Territoire de Bièvre Valloire	78
Les personnes accueillies sur le territoire de Bièvre Valloire	78
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	78
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	80
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de Bièvre Valloire	83
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	83
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	87
6. Territoire de Voironnais Chartreuse	90
Les personnes accueillies sur le territoire de Voironnais Chartreuse	90
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	90
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	93
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de Voironnais Chartreuse	97
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	97
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	99
7. Territoire du Sud Grésivaudan.....	103
Les personnes accueillies sur le territoire du Sud Grésivaudan	103
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	103
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	105
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Sud Grésivaudan.....	108
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	108
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	112
8. Territoire du Grésivaudan	115
Les personnes accueillies sur le territoire du Grésivaudan.....	115
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	115

<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	117
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Grésivaudan	120
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	120
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	124
9. Territoire du Vercors	128
Les personnes accueillies sur le territoire du Vercors	128
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	128
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	130
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Vercors	131
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	131
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	134
10. Territoire du Trièves	135
Les personnes accueillies sur le territoire du Trièves	135
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	135
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	136
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Trièves	140
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	140
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	141
11. Territoire de la Matheysine	144
Les personnes accueillies sur le territoire de la Matheysine	144
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	144
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	145
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de la Matheysine	149
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	149
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	149
12. Territoire de l'Oisans	153
Les personnes accueillies sur le territoire de l'Oisans	153
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	153
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	155
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de l'Oisans	158
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	158
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	162
13. Territoire de l'Agglomération Grenobloise	165
Les personnes accueillies sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise	165
<i>Les personnes accueillies en établissements non médicalisés</i>	165
<i>Les personnes accueillies en établissements médicalisés</i>	168
Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise	171
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé</i>	171
<i>Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé</i>	175
Glossaire	178

Synthèse des résultats

L'ENQUÊTE À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANTS DES PERSONNES ÂGÉES

Précautions méthodologiques



Enseignement de l'enquête sur la gestion des listes d'attente et des dossiers des résidents par les établissements

➤ Des outils peu performants

Des listes d'attente sous **format papier**, parfois constituées d'un classeur comprenant les dossiers reçus mais **sans listing des noms des personnes** ou même **sans le nombre global** de personnes en attente, et **sans traduction informatique**.

➤ Des informations incomplètes sur les profils des personnes sur liste d'attente

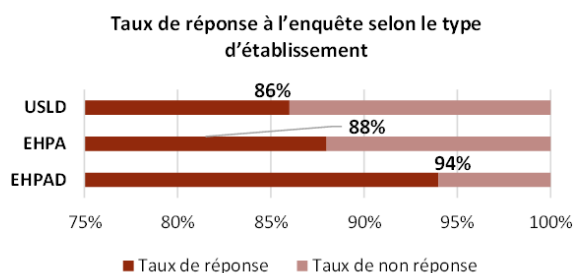
Certains items ont été très peu remplis (le niveau de dépendance, le nombre de personnes inscrites sur liste d'attente dans le cadre d'un rapprochement familial, le nombre de demandes de précaution, le nombre de personnes présentant des comportements aberrants et/ou nécessitant des SMTI).

➤ Des process d'actualisation qui ne permettent pas une véritable gestion des listes d'attente

Une **visibilité très limitée** sur le nombre « réel » de personnes qui souhaitent entrer dans la structure à un instant T à l'échelle des établissements. *A titre illustratif, on compte plus de 1000 personnes inscrites sur une liste d'attente des EHPAD répondants mais qui sont effectivement déjà accueillies en EHPAD ou USLD à l'échelle du département.* Ainsi, l'analyse des listes d'attente qui suivra **n'inclue pas les décès** des personnes âgées, ni les **personnes âgées en attente des établissements non répondants**.

Des enseignements sur lesquels asseoir des propositions d'action dans le cadre du schéma

Taux global de réponses et chiffres clés



Le taux de réponses exploitables est de 92%

Les réponses des EHPA

- 43 établissements répondants
- 1 734 personnes âgées accueillies dans les établissements répondants
- 824 personnes sur liste d'attente (comptées qu'une fois), hors demandes de précaution (au nombre de 39%).
- Nombre moyen d'accueillis par établissement répondant : 42

Les réponses des EHPAD et USLD

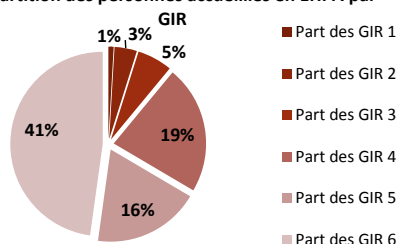
- 98 EHPAD et 6 USLD répondants
- 7 514 personnes âgées accueillies dans les établissements répondants
- 11 912 personnes sur liste d'attente (comptées qu'une fois), hors demandes de précaution (au nombre de 22%).
- Nombre moyen d'accueillis par établissement répondant :
 - 81 en EHPAD
 - 65 en USLD

Analyse départementale des personnes accueillies

EHPA

- Age moyen des 1 734 personnes accueillies : **84 ans**. Les **plus de 95 ans** représentent **6%** des résidents.
- L'ancienneté moyenne de la structure est de **5,1 années** (36% sont accueillies depuis plus de 5 ans).
- On compte **73% des résidents originaires de l'Isère** (27% d'un autre département). **23% de résidents sont présents pour rapprochement familial** (dont 68% viennent d'une commune extérieure à l'Isère).
- Près de **70%** des personnes était hébergées à leur **domicile** avant leur entrée en établissement.
- **28% des résidents relèvent d'un GIR 1 à 4 selon les établissements**. On compte 8% de GIR 1, 2 et 3.

Répartition des personnes accueillies en EHPA par GIR

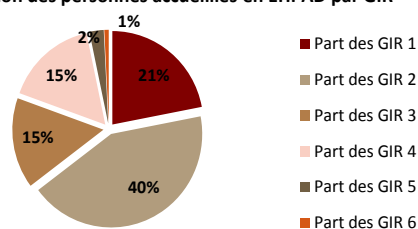


Taux de réponse = 88%, soit 38 établissements répondants

EHPAD-USLD

- Age moyen des 7 514 personnes accueillies: 86 ans en EHPAD et 85 ans en USLD. Les **plus de 95 ans** représentent **8,2%** des résidents en EHPAD et **9,3%** en USLD.
- L'ancienneté moyenne de la structure est de **3,4 années** en EHPAD et **3,9** en USLD.
- On compte **174 personnes** accueillies originaires d'une commune **hors Isère** en EHPAD et USLD soit 2% des personnes accueillies.
- En EHPAD, près de **42%** des personnes était hébergées à leur **domicile** avant leur entrée en établissement. En **USLD**, la majorité était en **établissement ou service hospitalier** (36%).
- **86% des résidents relèvent d'un GIR 1 à 4**. On compte 76% de GIR 1, 2 et 3 en EHPAD (contre 85% en USLD).

Répartition des personnes accueillies en EHPAD par GIR



Taux de réponse = 92%, soit 90 établissements répondants

Analyse départementale des personnes sur liste d'attente

EHPA

Après suppression des doublons : **880 personnes sur au moins une liste d'attente**.

Parmi les 880 personnes inscrites sur liste d'attente d'EHPA, **55 personnes sont déjà accueillies** dans un autre EHPA ou dans un EHPAD-USLD, soit 6%.

= **Nombre de personnes réellement en attente d'une place en EHPA et intégrées aux listes d'attente est de 824**.

La part estimative des demandes qui relèvent de **précaution** est de **39%**. Sans les demandes de précaution, le nombre de personnes effectivement en attente immédiate d'une place d'EHPA peut être estimée à **473**.

Age moyen : **83,1 ans**.

Ancienneté moyenne des demandes d'admission : **1,7 an**.

72% des personnes sur liste d'attente sont originaires de l'Isère, **7% originaires d'un autre département** soit une attractivité vis-à-vis des autres départements supérieure pour les EHPA que pour les EHPAD-USLD, ce qui peut expliquer le dépôt de plus de dossiers de précaution.

On dénombre **42% de GIR 4, 5 et 6**.

NB : certains établissements possèdent des liste d'attente composées de personnes majoritairement voir exclusivement non-dépendantes.

EHPAD-USLD

Après suppression des doublons : **12 983 personnes sur au moins une liste d'attente**.

Parmi les 12 983 personnes inscrites sur liste d'attente d'EHPAD et d'USLD, 1028 personnes sont déjà accueillies dans un EHPAD et 3 en USLD.

= **Nombre de personnes réellement en attente d'une place en EHPAD-USLD et intégrées aux listes d'attente est de 11 912**.

La part estimative des demandes qui relèvent de **précaution** est de **22%**. Sans les demandes de précaution, le nombre de personnes effectivement en attente immédiate d'une place d'EHPAD-USLD peut être estimée à **9 291**.

Age moyen : **84,5 ans** pour un EHPAD / **85,3 ans** pour un USLD.

Ancienneté moyenne des demandes d'admission : **1,4 an** en EHPAD et **1,2 an** en USLD.

42% des personnes sur liste d'attente sont originaires de l'Isère, **2% originaires d'un autre département** (important taux de non-réponse)

Sur les liste d'attente d'EHPAD, on compte **38% de GIR 1, 2 et 3** (contre 25% sur celles d'USLD) mais cet item a été peu complété par les établissements.

Synthèse de l'analyse territoriale

Solde des flux entre territoires				
Territoires	Personnes âgées accueillies en EHPA	Personnes âgées accueillies en EHPAD/USLD	Personnes âgées sur liste d'attente en EHPA	Personnes âgées sur liste d'attente en EHPAD/USLD
Haut-Rhône Dauphinois	21	14	4	3
Porte des Alpes	28	179	32	-56
Vals du Dauphiné	57	-51	-4	9
Isère Rhodanienne	0	-40	13	-26
Bièvre Valloire	0	81	-14	94
Voironnais Chartreuse	-20	202	110	91
Sud Grésivaudan	16	131	6	-47
Grésivaudan	2	151	16	168
Vercors	8	-19	-1	-34
Trièves	-4	46	-2	420
Matheysine	-10	1	-2	-11
Oisans	9	33	4	3
Agglomération Grenobloise	282	-507	51	-309
Moyenne ISERE	30	17	16	23

Les points clés :

- **Un solde moyen positif** : un réflexe de proximité qui prévaut à l'échelle de l'Isère, les personnes sont accueillies ou sur liste d'attente de leur territoire de résidence en priorité.
- **Un déficit de places médicalisées marqué sur le territoire de l'agglomération** et dans une moindre mesure sur l'Isère rhodanienne et le Vercors.
- **À l'inverse une offre médicalisée attractive sur le Voironnais-Chartreuse, Grésivaudan et Bièvre Valloire**
- **Un défaut d'attractivité des établissements médicalisés Porte des Alpes et sur le Sud Grésivaudan** malgré de réelles capacités d'accueil
- **Un déficit de places en EHPA centré sur les territoires Bièvre Valloire, Matheysine et Trièves** (pas ou peu de places d'hébergement permanent sur ces 3 territoires) mais des effectifs concernés réduits

Aide à la lecture : les soldes positifs montrent que les territoires concernés sont des territoires d'accueil (plus de personnes originaires d'un autre territoire accueillies ou sur liste d'attente sur le territoire que de personnes du territoire accueillies ou sur liste d'attente sur un autre territoire. Les soldes négatifs montrent une « fuite » des personnes du territoire vers les autres territoires.

Territoires	Récapitulatif des chiffres clés par territoire							
	Personnes âgées accueillies en EHPA	Personnes âgées sur liste d'attente en EHPA	Personnes âgées accueillies en EHPAD-USLD	Personnes âgées sur liste d'attente en EHPAD-USLD	Taux d'équipement en EHPA	Taux d'équipement en EHPAD-USLD	Indice de pression sur l'offre non médicalisée	Indice de pression sur l'offre médicalisée
Haut-Rhône Dauphinois	85	2	402	734	16,1	97,7	0,1	7,5
Porte des Alpes	157	77	969	505	18,4	106,1	4,2	4,8
Vals du Dauphiné	127	1	394	524	37,6	92,9	0,0	5,6
Isère Rhodanienne	117	67	427	258	9,9	72,3	6,8	3,6
Bièvre Valloire	51	1	567	179	10,4	112,2	0,1	1,6
Voironnais Chartreuse	298	176	1174	618	41,7	146,7	4,2	4,2
Sud Grésivaudan	73	5	482	126	16,8	124,4	0,3	1,0
Grésivaudan	68	8	511	375	11,6	89,4	0,7	4,2
Vercors	22	16	0	0	30,2	0	0,5	0,0
Trièves	0	0	141	492	0	141,3	0,0	3,5
Matheysine	0	0	214	85	9,2	93,2	0,0	0,9
Oisans	23	3	102	2	25,3	116,1	0,1	0,0
Agglomération Grenobloise	737	117	2131	6391	30,4	66,4	3,8	96,3

Aide à la lecture : la somme des résultats par territoire n'a pas de sens ici puisque les analyses sont réalisées territoire par territoire, sans considérer la présence d'une personne sur les listes d'attente de plusieurs territoires. Les résultats seraient différents de ceux réalisés à l'échelle départementale, lesquels sont plus représentatifs de la situation iséroise dans son ensemble.

Les points clés :

- **Les taux d'équipement** (nombre de places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus) **conditionnent les volumes des listes d'attente** par territoire dans la majorité des cas à l'exception du Vals du Dauphiné ou du Vercors qui affichent un fort taux d'équipement mais pas ou peu de liste d'attente en EHPA, ce qui interroge l'attractivité de ces territoires.
- Les indices de pression sur l'offre (nombre de personnes en attente de place rapportées au taux d'équipement) identifient **l'agglomération grenobloise en grande tension sur l'offre médicalisée et non médicalisée, de même que Porte des Alpes et le Voironnais Chartreuse dans une moindre mesure.** Le niveau de pression sur l'offre médicalisée est le même si on rapporte les personnes en attente au taux d'équipement pour 1000 personnes de 85 ans et plus.

Rappel de la méthodologie

L'étude adressée aux établissements accueillant des personnes âgées (médicalisés ou non) a pour objectif de mieux connaître le niveau d'adéquation entre l'offre d'hébergement à destination des personnes âgées et les besoins du territoire, afin d'identifier les évolutions à envisager dans le cadre du schéma autonomie 2016-2021 de l'Isère.

Pour ce faire, l'étude s'appuie sur **deux volets** :

- **Le recueil d'informations relatives aux résidents** des établissements
- **Le recueil d'informations relatives aux personnes inscrites sur les listes d'attentes** des établissements

Volet n°1 : Les personnes actuellement accueillies dans l'établissement

Ce volet de l'étude correspond à **l'onglet n°1 du fichier Excel qui a été adressé à tous les gestionnaires d'établissement**.

Chaque ligne correspond à un résident : les établissements ont donc du remplir **autant de lignes que de personnes résidant actuellement dans leur structure**.

Les indications du nom et date de naissance ont permis d'identifier les résidents et de supprimer les éventuels doublons avec les listes d'attente d'autres établissements. Afin de s'assurer de la conformité de l'enquête avec les exigences de la loi informatique et libertés et préserver l'anonymat des personnes, seules les trois premières lettres du nom de famille du résident ont été renseignées¹.

Le département, la commune d'origine (domicile de secours) **et la notion de rapprochement familial** nous ont permis d'analyser la cohérence du maillage territorial de l'offre.

La date d'entrée ainsi que la situation de la personne avant son entrée dans l'établissement ont permis de mieux appréhender le parcours des personnes.

Au regard du caractère non informatisé de ces données au sein de certains établissements (dont le renseignement supposait de reprendre l'ensemble des dossiers « papiers » des résidents et des personnes inscrites sur liste d'attente), l'item portant sur la situation de la personne avant son entrée en établissement ou au moment de l'élaboration du dossier d'entrée n'a été complété que si les gestionnaires disposaient d'un fichier informatisé.

L'indication du GIR permet de connaître le niveau de dépendance des personnes accueillies en établissement, en distinguant **les types d'accueil** (hébergement permanent, temporaire, accueil de jour).

Enfin, **les items sur les troubles du comportement et les soins médicaux techniques importants (SMTI)** ont permis d'appréhender le caractère adéquat de la prise en charge actuelle. A noter que la présence de trouble du comportement n'a été mentionnée que si la personne présente des comportements

¹ Certains établissements ont complété l'intégralité du nom des personnes. Au moment du traitement, une conversion a été réalisée pour ceux-ci afin de ne pas disposer des noms complets. Les fichiers sources ont été détruits.

moteurs aberrants (type déambulations, gestes incessants, fugues, agressivité physique) et que le SMTI a été renseigné dans le sens qui lui est donné dans la cotation « pathos ».

Au regard du caractère non informatisé de ces données au sein de certains établissements (dont le renseignement supposait de reprendre l'ensemble des dossiers « papiers » des résidents et des personnes inscrites sur liste d'attente), ces deux items (sur les troubles du comportement et les soins médicaux techniques importants) n'ont été complétés que si les gestionnaires disposaient d'un fichier informatisé.

Volet n°2 : Les personnes inscrites sur la liste d'attente de l'établissement

Ce volet de l'étude correspond à **l'onglet n°2 du fichier Excel envoyé à tous les gestionnaires**.

Chaque ligne correspond à une personne inscrite sur la liste d'attente : les établissements ont donc rempli **autant de lignes que de personnes inscrite sur leur liste d'attente**. Les établissements ont été invités à **actualiser leur liste d'attente** préalablement au renseignement de l'enquête.

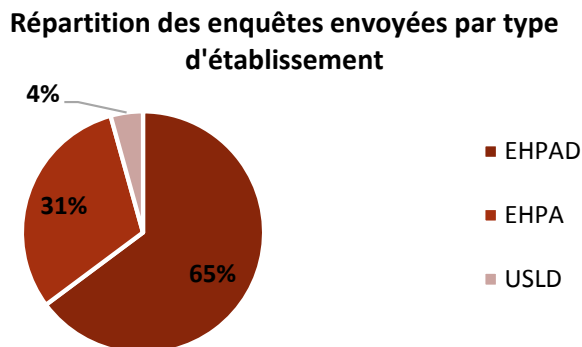
Les items à renseigner correspondent à ceux du volet n°1, mise à part l'année d'entrée de la personne dans la structure remplacée par la date de la demande d'admission. Les demandes d'admission de « précaution » étaient à distinguer des autres demandes, dans la mesure où les établissements disposaient de cette information.

Précautions méthodologiques

Taux de réponse à l'enquête

L'enquête a été envoyée à toutes les structures au mois d'août 2015. De nombreuses relances ont été réalisées par la suite, par mail, par téléphone, et avec l'appui d'un courrier du directeur général des services du Département qui a été envoyé par voie postale aux établissements n'ayant pas complété l'enquête dans les délais impartis.

L'enquête a ainsi été envoyée à **160 établissements**, répartis comme suit :



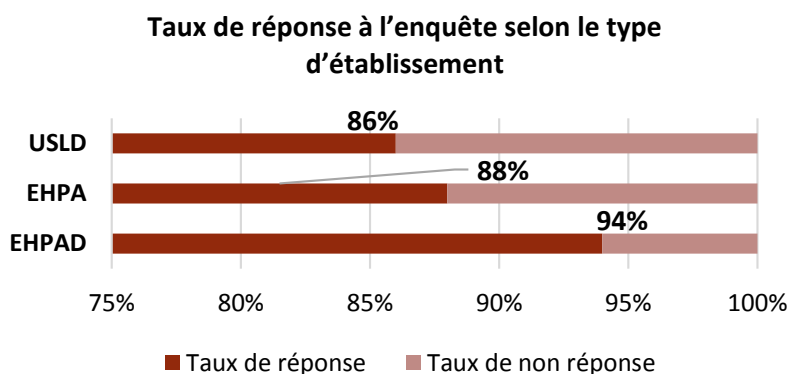
La majorité des enquêtes a été envoyée aux EHPAD (104) ainsi qu'aux EHPA (49) implantés en Isère. Le reste des enquêtes a été envoyé aux USLD isérois (7).

La réception des réponses à l'enquête s'est achevée le **22 janvier 2016**. L'étude est donc basée sur l'analyse des réponses de :

- **43 EHPA**
- **98 EHPAD**
- **6 USLD**

Le taux de réponses exploitables a atteint 92% à cette date.

Ce dernier varie néanmoins selon le type d'établissement :



En ce qui concerne les EHPA, 43 enquêtes ont été retournées sur 49 soit un taux de réponse de 88%. Celui des EHPAD atteint 94% avec 98 réponses reçues sur 104 enquêtes envoyées.

Le taux de réponse des USLD est néanmoins à nuancer au vu du faible nombre d'unités concernées (6 enquêtes sur 7 ont été retournées au cabinet ENEIS).

La non-réponse des établissements était liée en majorité aux deux facteurs suivants :

- l'absence de traitement informatique des dossiers et listes d'attente par les gestionnaires, la réponse à l'enquête nécessitant de ce fait de retraiter tous les dossiers papier pour les intégrer à l'enquête envoyée,
- le manque de temps de l'équipe administrative pour compléter l'enquête (sous-effective administratif, projet très chronophage conduit en parallèle, travaux en cours...).

Le nombre de places correspond aux établissements n'ayant pas répondu se répartit comme suit :

- **EHPAD : 458 places**
- **EHPA : 208 places**
- **USLD : 80 places**

Les réponses des EHPA

L'enquête couvre les 43 établissements d'hébergement pour personnes âgées. Parmi eux, on dénombre :

- 37 Foyers Logements (FL)
- 5 Petites Unités de Vie (PUV)
- 1 Hébergement Temporaire non médicalisé (HT)

Ces derniers accueillent au total 1 734 personnes âgées et comptent 824² personnes sur leur liste d'attente (après avoir supprimé les doublons, les personnes sur liste d'attente ne sont comptées qu'une fois sur tout le département, et après avoir supprimé les personnes en attente mais effectivement accueillies dans un autre établissement).

En moyenne, les établissements comptent 42 résidents, avec un minimum de 9 personnes accueillies (*foyer logement Les 4 Saisons à ROYBON*) et un maximum de 110 personnes accueillies (*foyer logement Allagnat – Arc en Ciel à LA TOUR DU PIN*).

Enquête EHPA	Nombre de personnes accueillies
Valeur minimale	9
Valeur maximale	110
Moyenne	42
Médiane	41

Les réponses des EHPAD et USLD

L'enquête couvre les **98 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et 6 Unités de Soins en Longue Durée (USLD)**, qui accueillent au total **7 514 personnes âgées**.

Ces établissements **comptent au total 11 912 personnes sur leur liste d'attente** (après avoir supprimé les doublons, les personnes sur liste d'attente ne sont comptées qu'une fois sur tout le département, et

² Ce chiffre ne compte qu'une seule fois chaque personne ayant déposé un dossier sur une liste d'attente iséroise et n'étant accueillie dans aucun établissement.

après avoir supprimé les personnes en attente mais effectivement accueillies dans un autre établissement médicalisé).

Certains items ne sont pas suivis par les établissements

Au sein des réponses, certains items n'ont pu être complétés par l'ensemble des structures faute de les suivre ou faute d'en disposer sur informatique. Ainsi, les données suivantes n'ont pas pu être analysées globalement :

Pour les EHPA :

- **Le GIR des personnes sur liste d'attente** : sur les 43 établissements répondants, seuls 24 ont été en capacité de fournir l'information, soit 56%.

Pour les EHPAD :

- **Le nombre de personnes sur liste d'attente dans le cadre d'un rapprochement familial** (lieu de résidence en Isère et hors Isère) : sur les 98 établissements répondants, seuls 57 ont été en capacité de fournir l'information, soit 58%
- **Le nombre de dossiers déposés par précaution** parmi les dossiers déposés : sur les 98 établissements répondants, seuls 55 ont été en capacité de fournir l'information, soit 56%.
- **Le mode d'hébergement des personnes sur liste d'attente** : sur les 98 établissements répondants, seuls 55 ont été en capacité de fournir l'information, soit 56%.
- **Le GIR des personnes sur liste d'attente** : sur les 98 établissements répondants, seuls 58 ont été en capacité de fournir l'information, soit 59%.
- **Le mode d'hébergement souhaité par les personnes sur liste d'attente** (hébergement temporaire, permanent ou accueil de jour) : sur les 98 établissements répondants, seuls 53 ont fourni l'information, soit 54%.
- **Le nombre de personnes sur liste d'attente présentant des comportements aberrants** : sur les 98 établissements répondants, seuls 33 ont été en capacité de fournir l'information, soit 34%.
- **Le nombre de personnes sur liste d'attente qui nécessitent des SMTI** : sur les 98 établissements répondants, seuls 30 ont été en capacité de fournir l'information, soit 31%.

Pour les USLD :

- **Le nombre de personnes accueillies dans le cadre d'un rapprochement familial** (lieu de résidence en Isère et hors Isère) : sur les 6 établissements répondants, seuls 2 ont été en capacité de répondre soit 33%.
- **Le nombre de personnes sur liste d'attente dans le cadre d'un rapprochement familial** (lieu de résidence en Isère et hors Isère) : sur les 6 établissements répondants, seul 1 a été en capacité de répondre soit 17%.
- **Le nombre de dossiers déposés par précaution** : sur les 6 établissements répondants, seul 1 a été en capacité de fournir l'information, soit 17%.

Enseignements de l'enquête sur la gestion des listes d'attente et des dossiers des résidents par les établissements

Le travail d'enquête et le traitement des listes d'attente nous a permis de confirmer que les pratiques des gestionnaires sont d'une part hétérogènes en matière de traitement et de suivi des listes d'attente et des dossiers résidents, mais d'autre part fortement perfectibles.

- **Des outils peu performants** : encore des listes d'attente sur papier, constituées d'un classeur comprenant les dossiers reçus mais sans listing des noms des personnes ou même du nombre global de personnes en attente, et sans traduction sur informatique.
- **Des informations incomplètes** sur les profils des personnes sur liste d'attente. Certains items sont particulièrement peu disponibles :
 - En EHPA : le niveau de dépendance (GIR) avec seulement 24 retours soit 56% de taux de retours ou encore le nombre de dossier déposés par précaution avec 27 retours soit 63% de taux de réponses.
 - En USLD : le nombre de personnes sur liste d'attente dans le cadre d'un rapprochement familial (seul 1 établissement répondant) ou encore le nombre de demandes de précaution (idem).
 - En EHPAD : le taux de personnes sur liste d'attente dans le cadre d'un rapprochement familial (seulement 58% de retours soit 57 établissements répondants), le nombre de dossiers déposés par demande de précaution (seulement 56% de taux retours soit 55 établissements), le mode d'hébergement (idem), le GIR (59% soit 58 établissements répondants), le mode d'hébergement souhaité (54% avec 53 établissements répondants), et enfin le nombre de personnes présentant des comportements aberrants (33 établissements répondants seulement) et nécessitant des SMTI (30 établissements répondants).
 - Ces données invitent à sensibiliser les gestionnaires à l'utilisation du dossier unique dans l'ensemble de ses paramètres, puisque le non-recueil de ces données à l'inscription sur la liste d'attente se poursuit au moment de l'entrée et impacte l'exhaustivité des dossiers des résidents.
- **Des process d'actualisation qui ne permettent pas une véritable gestion des listes d'attente** : une visibilité très limitée sur le nombre « réel » de personnes qui souhaitent entrer dans la structure à un instant T. A titre illustratif, on compte plus de 1 000 personnes inscrites sur une liste d'attente des EHPAD répondants mais qui sont effectivement déjà accueillies en EHPAD ou USLD à l'échelle du département. Ce chiffre invite à sensibiliser les établissements sur la fréquence d'actualisation des listes d'attente.

De ce fait, les résultats de l'enquête présentés ci-après doivent être considérés comme estimatifs dans la mesure où notamment les demandes de précaution, les personnes présentant des comportements aberrants ou nécessitant des SMTI sont probablement sous-estimées. Nous veillerons dans l'analyse à identifier les chiffres bruts impactés par cette donnée et qui sont probablement sur ou sous-estimés.

Il faut souligner que ces précautions méthodologiques, comme ces constats sur les listes d'attente reflètent ceux posés par le Département de l'Isère lors de l'enquête réalisée en 2012. L'outillage et la procédure d'actualisation n'ont pas, depuis 2010, été sensiblement améliorés.

Analyse départementale

Analyse départementale des profils des personnes accueillies

Profils des personnes accueillies en EHPA

Age des résidents

L'âge moyen des personnes accueillies est de **84,3 ans**. Toutefois certains établissements présentent une moyenne d'âge atypique, comme le foyer logement Saint Laurent à GRENOBLE (76 ans) ou encore le foyer logement MARPA la Révola à VILLARDS DE LANS (90 ans), à relier avec l'absence d'EHPAD sur le territoire du Vercors.

Enquête EHPA	Age moyen des personnes accueillies
Valeur minimale	76 ans
Valeur maximale	90 ans
Moyenne	84 ans
Médiane	85 ans

Les plus de 95 ans représentent en moyenne 6% des résidents.

Ancienneté dans la structure

L'ancienneté moyenne dans la structure est de **5,1 années**³.

Enquête EHPA	Ancienneté moyenne des résidents
Valeur minimale	2,1 ans
Valeur maximale	7,8 ans
Moyenne	5,1 ans
Médiane	5,2 ans

Toutefois certains établissements présentent un « turn-over » plus important :

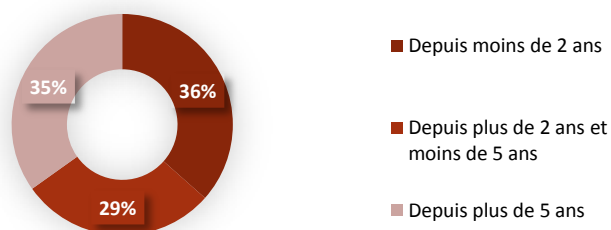
- foyer logement Rose Acharde à PONT EN ROYANS (2,1 années)
- foyer logement Les 4 Saisons à ROYBON (2,1 années)
- foyer logement La Résidence à CLAIX (2,9 années)

Ces établissements accueillent des personnes ayant une moyenne d'âge plus élevée (90 ans en moyenne pour les foyers logements de ROYBON et CLAIX), expliquant dès lors en partie le « turn-over » important de leur liste de présence.

³ Durée moyenne d'accueil des personnes accueillies au moment de la réalisation de l'enquête (à ne pas confondre avec la durée moyenne de séjour, dont le calcul s'appuie sur la durée d'accueil des personnes au moment de leur sortie de l'établissement)

A l'inverse, certains établissements accueillent en moyenne beaucoup plus longtemps les résidents et notamment le foyer logement Le Lac, GRENOBLE (7,8 années). La faible moyenne d'âge des résidents de cet établissement (81,4 ans) explique notamment le « turn-over » plus faible de la liste de présence.

Répartition des personnes accueillies en EHPA selon leur ancienneté



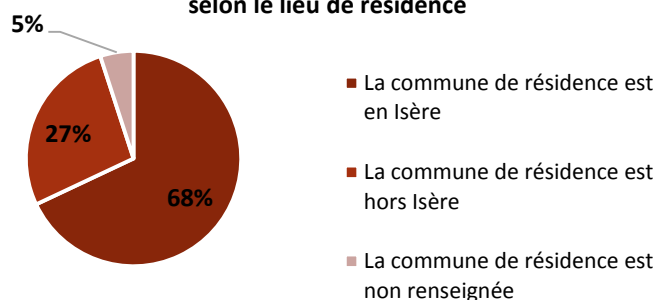
Taux de réponse = 93%, soit 40 établissements répondants

Si la majorité des résidents des EHPA ont une ancienneté inférieure à 2 ans (35%), la part des résidents présents dans l'établissement depuis plus de 5 ans est elle aussi significative (33%).

Origine des résidents

On compte 73% des résidents originaires de l'Isère et 27% originaires d'un autre département.

Répartition des personnes accueillies en EHPA selon le lieu de résidence



Taux de réponse = 93%, soit 40 établissements répondants

4

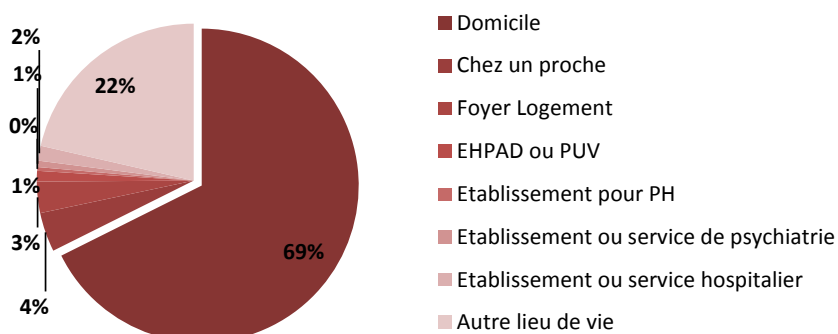
Le nombre de personnes accueillies en EHPA originaires d'une commune de résidence extérieure à l'Isère s'élève à 276 personnes soit 16% des résidents.

23% de résidents sont présents pour rapprochement familial, soit 417 personnes. Parmi elles, 68% viennent d'une commune extérieure à l'Isère.

La situation en amont de l'entrée des personnes dans la structure a été transmise par 36 établissements. Leurs réponses montrent qu'une grande majorité de personnes était initialement hébergée à son domicile.

⁴ Aide à la lecture : Pour l'ensemble des graphiques présentés ci-après, les parts présentées visuellement correspondent aux proportions de chaque réponse sur le total des réponses, les pourcentages affichés correspondent à la part de chaque réponse en tenant compte des non réponses.

Répartition des personnes accueillies en EHPA par situation avant l'entrée en établissement

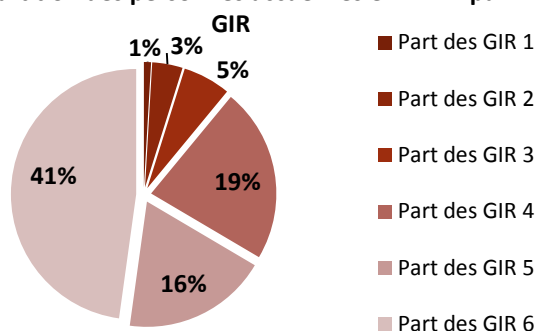


Taux de réponse : 79% soit 34 établissements répondants

Niveau de perte d'autonomie des résidents

28% des résidents relèvent d'un GIR 1 à 4 selon les établissements répondants soit 506 personnes.

Répartition des personnes accueillies en EHPA par GIR



Taux de réponse = 88%, soit 38 établissements répondants

Certains établissements accueillent des personnes très dépendantes (GIR 1, 2 et 3) comme le Foyer Logement Résidence de l'Argentière à VIENNE : 12% de GIR 1, 33% de GIR 2, 13% de GIR 3.

Enquête EHPA	Part de personnes en GIR 1	Enquête EHPA	Part de personnes en GIR 2	Enquête EHPA	Part de personnes en GIR 6
Valeur minimale	0,0%	Valeur minimale	0,0%	Valeur minimale	0,0%
Valeur maximale	12,1%	Valeur maximale	32,7%	Valeur maximale	87,2%
Moyenne	0,0%	Moyenne	2,7%	Moyenne	40,4%
Médiane	0,0%	Médiane	0,0%	Médiane	48,4%

La présence de personnes en GIR 1, 2 et 3 dans des établissements non médicalisés interroge sur l'adéquation entre l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier dans ces structures et le niveau réel de leurs besoins. La réglementation actuelle limite le GIR moyen pondéré par établissement pour réduire les risques liés notamment à l'architecture, pas toujours adaptée aux personnes dont la mobilité serait réduite (par exemple en cas d'évacuation des locaux pour incendie ou encore de manière plus quotidienne, la possibilité de sortir de son logement de manière autonome). La loi d'Adaptation de la Société au Vieillesse prévoit dorénavant de verser un forfait « autonomie » à certains EHPA pour compenser un surcoût lié à la prise en charge de la perte d'autonomie des résidents par les professionnels de l'EHPA qui, si elle n'était pas théoriquement prévue au sein des structures non médicalisées, est constatée dans de nombreux établissements.

Récapitulatif des données départementales relatives aux profils des personnes accueillies en EHPA⁵ :

Précautions méthodologiques :

Les données départementales présentées ici peuvent être légèrement différentes de la somme des données territorialisées présentées ci-après dans la mesure où pour les données départementales, on ne retient qu'une fois chaque personne sur une liste d'attente, alors que pour les données territorialisées, on retient une fois chaque personne sur une liste d'attente par territoire. Ainsi, une personne ayant déposé deux dossiers dans deux territoires sera comptabilisée une fois sur chacun des deux territoires.

ISERE		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	1 734	
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	462	27%
Territoire Agglomération Grenobloise	462	27%
Territoire Bièvre Valloire	46	3%
Territoire Grésivaudan	64	4%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	64	4%
Territoire Isère Rhodanienne	153	9%
Territoire Matheysine	147	8%
Territoire Oisans	15	1%
Territoire Porte des Alpes	94	5%
Territoire Sud Grésivaudan	48	3%
Territoire Trièves	6	0%
Territoire Vals du Dauphiné	57	3%
Territoire Vercors	14	1%
Territoire Voironnais Chartreuse	16	1%
Commune de résidence non renseignée	86	5%
Age moyen des personnes accueillies	84	
Personnes âgées de plus de 95 ans	96	6%
Personnes âgées de moins de 60 ans	7	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	5,1	
Personnes accueillies en GIR 1	14	1%
Personnes accueillies en GIR 2	60	3%
Personnes accueillies en GIR 3	93	5%
Personnes accueillies en GIR 4	342	20%
Personnes accueillies en GIR 5	284	16%
Personnes accueillies en GIR 6	729	41%
Personnes hors APA ou non renseigné	296	17%
Personnes accueillies issues de leur domicile	1237	69%
Personnes accueillies issues de chez un proche	74	4%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	59	3%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	20	1%
Personnes accueillies issues d'un établissement	7	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	12	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	28	2%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	381	22%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	1734	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

⁵ Il s'agit d'une compilation des données analysée par territoire ci-après.

Profils de personnes accueillies en EHPAD et USLD

Age des résidents

L'âge moyen des personnes accueillies en EHPAD est de 86 ans ; celui des personnes accueillies en USLD est de 85 ans.

Enquête EHPAD	Age moyen des personnes accueillies	Enquête USLD	Age moyen des personnes accueillies
Valeur minimale	63	Valeur minimale	82
Valeur maximale	93	Valeur maximale	89
Moyenne	86	Moyenne	85
Médiane	87	Médiane	85

Certains établissements présentent toutefois une moyenne d'âge atypique :

- Pour les EHPAD, la moyenne d'âge atteint 63 ans pour les personnes accueillies au sein de l'EHPAD La Chantourne LE VERSOUD et 93 ans pour celles accueillies au sein de l'EHPAD Narvik à GRENOBLE
- Pour les USLD, il n'y a pas d'écart significatif à relever sur cet item.

Les plus de 95 ans en EHPAD représentent en moyenne 8,2% des résidents soit 631 personnes, avec un **minimum de 0%** (EHPAD Les Chantournes à LE VERSOUD, EHPAD Les Balcons de Miribel à MIRIBEL, EHPAD Bois Ballier à SAINT QUENTIN FALLAVIER, et EHPAD Val Marie à VOUREY) **et un maximum de 27%** (EHPAD Le Clos Fleuri, CHATTE).

Les plus de 95 ans en USLD représentent en moyenne 9,3% des résidents, avec un **minimum de 0%** (USLD du Centre Hospitalier de VOIRON) **et un maximum de 13%** (USLD Delphine Neyret du Centre Hospitalier Pierre Oudot à BOURGOIN-JALLIEU).

Ancienneté dans la structure

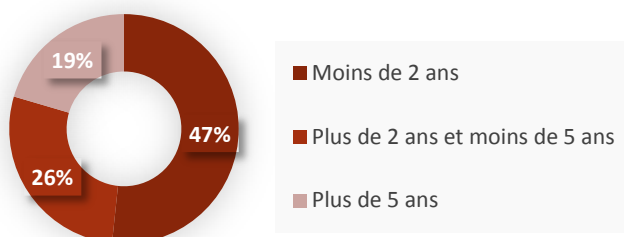
L'ancienneté moyenne dans la structure en EHPAD est de 3,6 années⁶.

En USLD, il est de 3,9 années.

Enquête EHPAD	Ancienneté moyenne des résidents	Enquête USLD	Ancienneté moyenne des résidents
Valeur minimale	0,1	Valeur minimale	2,7
Valeur maximale	10,8	Valeur maximale	5,6
Moyenne	3,4	Moyenne	3,9
Médiane	3,6	Médiane	3,7

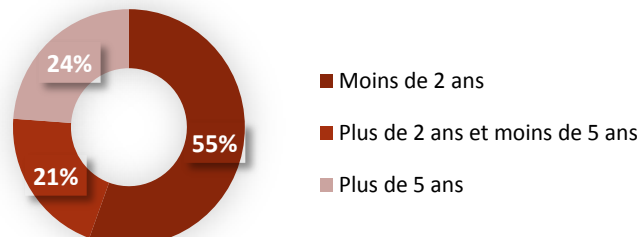
Toutefois certains établissements présentent un « turn-over » plus important (0,1 année d'attente en moyenne pour l'Hébergement Temporaire Les Tilleuls à BOURGOIN JALLIEU). A l'inverse, certains établissements accueillent en moyenne beaucoup plus longtemps les résidents (10,8 années pour l'EHPAD Le Perron à SAINT SAUVEUR). Il faut noter que l'ancienneté moyenne dans la structure en USLD est augmentée par la présence de quelques personnes depuis plusieurs dizaines d'années.

Répartition des personnes accueillies en EHPAD selon leur ancienneté



Taux de réponse = 91%, soit 89 établissements répondants

Répartition des personnes accueillies en USLD selon leur ancienneté



Taux de réponse = 83%, soit 5 établissements répondants

Les résidents des EHPAD et USLD sont majoritairement accueillis depuis moins de 2 ans (47% pour les EHPAD et 55% pour les USLD). Le « turn-over » global de ces derniers est donc significatif et permet une entrée plus aisée des personnes sur listes d'attente en établissement.

Origine des résidents

En EHPAD, on compte 163 personnes accueillies originaires d'une commune hors Isère et 11 en USLD, soit 174 personnes en tout (2% des personnes accueillies).

Pour 1 651 personnes accueillies en EHPAD et 74 en USLD, la commune de résidence n'a pas été renseignée par les établissements répondants, soit en tout 23% des situations.

On sait donc qu'à minima, 75% des résidents accueillis en Isère sont isérois.

En EHPAD, on compte 11% de résidents présents pour rapprochement familial. Parmi eux, 62% viennent d'une commune extérieure à l'Isère.

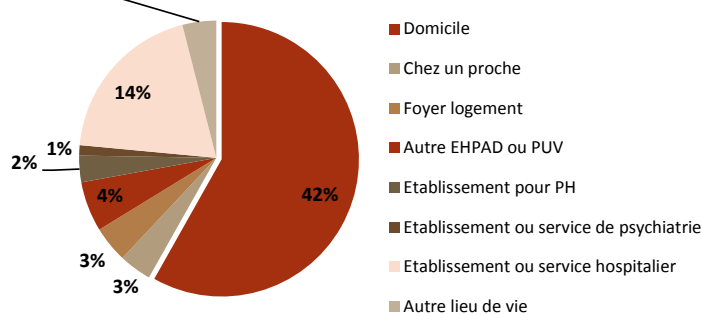
⁶ Durée moyenne d'accueil des personnes accueillies au moment de la réalisation de l'enquête (à ne pas confondre avec la durée moyenne de séjour, dont le calcul s'appuie sur la durée d'accueil des personnes au moment de leur sortie de l'établissement)

En USLD, on compte 3% de résidents présents pour rapprochement familial, et 58% parmi eux viennent d'une commune extérieure à l'Isère.

En EHPAD, la situation en amont de l'entrée des personnes dans la structure a été transmise par 75 établissements. Leurs réponses montrent que 41% des personnes viennent de leur domicile.

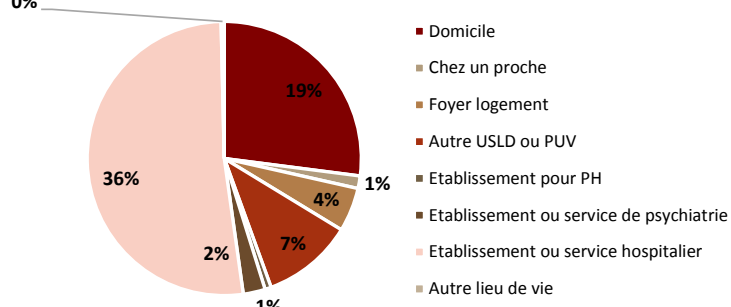
En USLD, la majorité des personnes vient d'un établissement ou service hospitalier (36%).

Répartition des personnes accueillies en EHPAD par situation avant l'entrée



Taux de réponse = 73%, soit 72 établissements répondants

Répartition des personnes accueillies en USLD par situation avant l'entrée en établissement



Taux de réponse = 67%, soit 4 établissements répondants

Niveau de perte d'autonomie des résidents

86% des résidents des EHPAD relèvent d'un GIR 1 à 4 selon les établissements répondants soit 6 740 personnes.

Enquête EHPAD	Part de personnes en GIR 1
Valeur minimale	0,0%
Valeur maximale	77,5%
Moyenne	20,6%
Médiane	19,0%

Enquête USLD	Part de personnes en GIR 1
Valeur minimale	6,7%
Valeur maximale	49,4%
Moyenne	29,3%
Médiane	35,4%

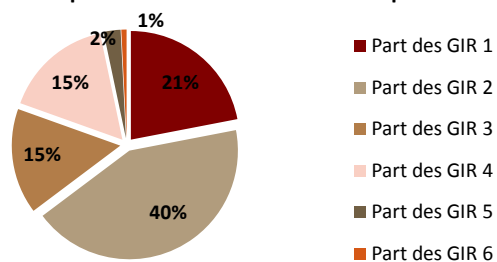
Enquête EHPAD	Part de personnes en GIR 6
Valeur minimale	0,0%
Valeur maximale	29,6%
Moyenne	0,8%
Médiane	0,0%

Enquête USLD	Part de personnes en GIR 6
Valeur minimale	0,0%
Valeur maximale	0,0%
Moyenne	0,0%
Médiane	0,0%

Les personnes accueillies en EHPAD sont majoritairement de GIR 1 (20%) et de GIR 2 (40%). Certains établissements accueillent ces personnes dépendantes de manière encore plus importante (78% de GIR 1 au sein de l'EHPAD Bois d'Artas à GRENOBLE) et à l'inverse, certains accueillent des personnes davantage autonomes (30% de GIR 6 au sein de l'EHPAD Saint Bruno à Grenoble).

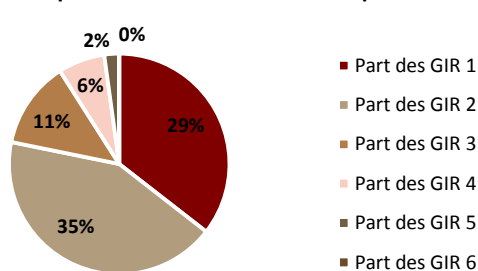
En USLD, les personnes accueillies sont davantage dépendantes avec une majorité de personnes de GIR 1 (29%) et de GIR 2 (35%). Peu d'écarts ont été recensés parmi les différents USLD répondants. Ainsi, seul l'USLD du Centre Hospitalier de Voiron accueille seulement 7% de GIR 1. 2,5% des personnes accueillies en USLD sont en GIR 5 (0% en GIR 6).

Répartition des personnes accueillies en EHPAD par GIR



Taux de réponse = 92%, soit 90 établissements répondants

Répartition des personnes accueillies en USLD par GIR

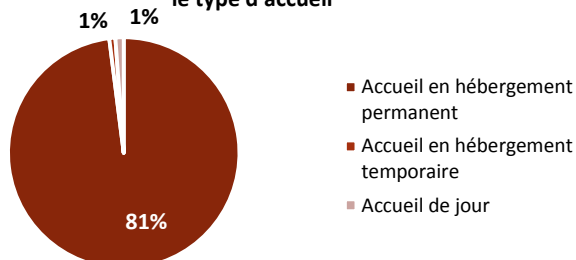


Taux de réponse = 83%, soit 5 établissements répondants

Type d'accueil et besoins spécifiques (EHPAD seulement)

Les personnes résidant en EHPAD sont très majoritairement accueillies en hébergement permanent (81%). A l'inverse, l'hébergement temporaire et l'accueil de jour sont des modalités d'accueil dont bénéficient peu de personnes d'après l'enquête.

Répartition des personnes accueillies en EHPAD selon le type d'accueil



Taux de réponse = 80%, soit 78 établissements répondants

La part des résidents présentant des comportements aberrants est de 23%. Cette information est probablement sous-estimée dans la mesure où un nombre important de structures n'a pas été en mesure de répondre à l'enquête sur cet item par manque de temps (donnée généralement non suivie au niveau administratif mais connue des équipes soignantes). Ainsi, seuls 66 EHPAD ont complété cet item, soit un taux de retour de 71%. Il en est de même pour les personnes nécessitant des soins médicaux techniques importants estimés à 8% de la population accueillie en EHPAD : cet item n'a été que peu complété par les gestionnaires (taux de réponses estimé à 60%).

Récapitulatif des données départementales relatives aux profils des personnes accueillies en EHPAD-USLD :

Précautions méthodologiques :

Les données départementales présentées ici peuvent être légèrement différentes de la somme des données territorialisées présentées ci-après dans la mesure où pour les données départementales, on ne retient qu'une fois chaque personne sur une liste d'attente, alors que pour les données territorialisées, on retient une fois chaque personne sur une liste d'attente par territoire. Ainsi, une personne ayant déposé deux dossiers dans deux territoires sera comptabilisée une fois sur chacun des deux territoires.

ISERE		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	7514	
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	174	2%
Territoire Agglomération Grenobloise	1963	26%
Territoire Bièvre Valloire	408	5%
Territoire Grésivaudan	314	4%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	230	3%
Territoire Isère Rhodanienne	343	5%
Territoire Matheysine	190	3%
Territoire Oisans	59	1%
Territoire Porte des Alpes	616	8%
Territoire Sud Grésivaudan	272	4%
Territoire Trièves	85	1%
Territoire Vals du Dauphiné	276	4%
Territoire Vercors	66	1%
Territoire Voironnais Chartreuse	840	11%
Commune de résidence non renseignée	1678	22%
Age moyen des personnes accueillies	85	
Personnes âgées de plus de 95 ans	723	10%
Personnes âgées de moins de 60 ans	38	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,5	
Personnes accueillies en GIR 1	1573	21%
Personnes accueillies en GIR 2	3019	40%
Personnes accueillies en GIR 3	1088	14%
Personnes accueillies en GIR 4	1123	15%
Personnes accueillies en GIR 5	170	2%
Personnes accueillies en GIR 6	52	1%
Personnes hors APA ou non renseigné	489	7%
Personnes accueillies issues de leur domicile	3297	44%
Personnes accueillies issues de chez un proche	214	3%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	251	3%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	357	17%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	176	2%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	74	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	1222	16%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	1923	26%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	1760	23%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	578	8%
Personnes accueillies en hébergement permanent	7403	98%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	51	1%
Personnes accueillies en accueil de jour	60	1%

Analyse départementale des profils des personnes sur liste d'attente

Profils de personnes sur liste d'attente d'EHPA

Les personnes inscrites sur plusieurs listes d'attente

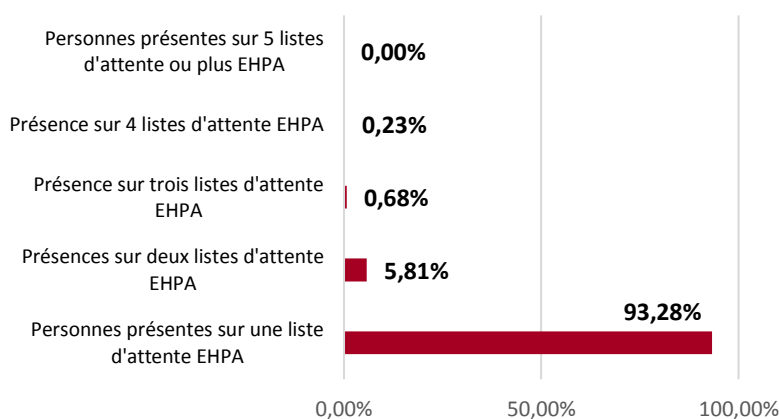
Le cabinet ENEIS a procédé à l'analyse de l'ensemble des listes d'attentes des établissements accueillant des personnes âgées ayant retourné l'enquête. Un travail d'identification des « doublons » (personnes inscrites sur plusieurs listes d'attente) a été réalisé, permettant de dégager le nombre de personnes sur liste d'attente en EHPA au sein de chaque territoire.

En effet, deux constats peuvent être établis :

- certaines personnes sur liste d'attente d'un EHPA se trouvent sur une, voire plusieurs, autre(s) liste(s) d'attente d'un établissement de même catégorie (EHPA) ou non (EHPAD et/ou USLD) ;
- certaines personnes sont inscrites sur une liste d'attente, mais sont dans le même temps accueillies dans un établissement.

Parmi les **1 043 dossiers déposés sur liste d'attente**, un certain nombre de personnes se trouve sur deux listes d'attente ou plus :

Répartition des personnes par nombre d'inscriptions sur liste d'attente en EHPA



Si les personnes souhaitant entrer en EHPA sont majoritairement inscrites sur une seule liste d'attente (plus de 93%), 51 personnes sont présentes sur les listes d'attente de deux établissements différents et 6 personnes sur les listes de trois établissements différents.

On compte, après suppression des doublons, 880 personnes inscrites sur une ou plusieurs listes d'attente.

Les personnes « réellement » en attente d'une place en EHPA

Parmi les 880 personnes inscrites sur liste d'attente d'EHPA, 56 personnes sont déjà accueillies dans un autre EHPA ou dans un EHPAD-USLD, soit 6%.

Ainsi, le nombre de personnes réellement en attente d'une place en EHPA parmi les 880 et intégrées aux listes d'attente est de 824. Ce chiffre exclut les personnes qui sont restées sur une liste d'attente mais qui entre temps sont entrées dans un autre EHPA, un EHPAD ou une USLD. Ce chiffre ne tient pas compte des personnes actuellement en EHPA mais qui souhaiteraient changer d'établissement pour intégrer un autre EHPA.

La part des demandes qui relèvent de précaution est de 39%.

Remarque : sur les 37 établissements ayant renseigné leur liste d'attente, le taux de réponse à cet item est de 73% (16 non réponses).

Cette donnée est à relier au temps important d'attente avant de pouvoir entrer dans une structure non médicalisée et renvoie au risque d'une évolution de la situation de santé ou de perte d'autonomie de la personne entre la date de dépôt d'une demande et la date de potentielle entrée.

Aussi, parmi les 824 personnes sur une ou plusieurs listes d'attente d'EHPA, on peut retenir qu'environ 351 personnes ont déposé un dossier par précaution, sans que cette donnée ne soit très fiable au regard de la difficulté rencontrée par les établissements à compléter l'information demandée. **Cela reviendrait à ne considérer que 473 personnes en attente réelle et immédiate de place sur l'Isère.**

Age des personnes sur liste d'attente

L'âge moyen des 824 personnes sur liste d'attente est de **83,1 ans**.

Ancienneté de la demande d'admission

L'ancienneté moyenne des demandes d'admission est de 1,7 année.

Certains établissements affichent un « turn-over » important :

- absence de délai d'attente pour la PUV La Touvière à CHABONS
- 0,3 année pour le foyer logement Les 4 Vallées à CHATONNAY, le foyer logement Saint Laurent à GRENOBLE, le foyer logement Maison des anciens à PONTCHARRA, le foyer logement Jules Cazeneuve à TULLINS, et enfin pour le foyer logement Le Vercors à VINAY).

A l'inverse, d'autres présentent des temps d'attente plus importants (4,1 années pour le foyer logement Notre-Dame à GRENOBLE et le foyer logement Pierre Blanche à VOIRON). Cela s'explique notamment par le faible niveau de dépendance des résidents :

- 25% de GIR 4, 11% de GIR 5 et 50% de GIR 6 pour le foyer logement Notre-Dame à GRENOBLE
- 83% de GIR 6 au sein du foyer logement Pierre Blanche à VOIRON.

Ces derniers quittent potentiellement de manière plus tardive le foyer logement vers un établissement d'accueil médicalisé.

Enquête EHPA	Ancienneté moyenne de la demande d'admission
Valeur minimale	0 an
Valeur maximale	4,1 ans
Moyenne	1,7 ans
Médiane	1,2 ans

Origine des personnes sur liste d'attente

On compte 72% des personnes sur listes d'attente originaires de l'Isère et 7% originaires d'un autre département. Pour 21% des personnes, l'information n'est pas complétée.

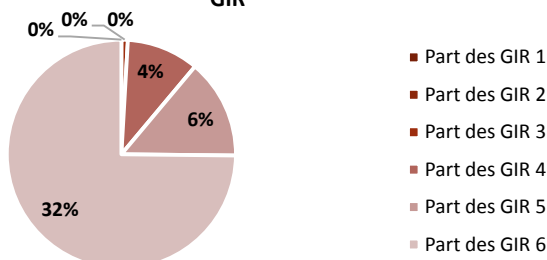
On compte 12% de résidents présents pour rapprochement familial (soit 127 personnes). Parmi eux, 69% viennent d'une commune extérieure à l'Isère.

La situation en amont de l'entrée des personnes dans la structure a été transmise par 30 établissements sur 43. Leurs réponses montrent qu'une majorité de personnes a comme mode d'hébergement son domicile (56%). Le manque de réponse de la part des établissements sur cet item ne permet pas de détailler de manière fine l'origine des personnes sur liste d'attente.

Niveau de perte d'autonomie des personnes sur liste d'attente

La répartition des personnes sur liste d'attente en EHPA par GIR s'effectue comme suit :

Répartition des personnes sur liste d'attente en EHPA par GIR



Taux de réponse = 56%, soit 24 établissements répondants

Les personnes sur liste d'attente sont donc majoritairement autonomes ; on dénombre en effet 4% de GIR 4, 6% de GR 5 et 32% de GIR 6. Parmi les établissements ayant renseigné cet item, aucune personne ne relève de GIR 1 ou 2.

Enquête EHPA	Part de personnes en GIR 1 et 2 sur liste d'attente	Enquête EHPA	Part de personnes en GIR 6 sur liste d'attente
Valeur minimale	0,0%	Valeur minimale	0,0%
Valeur maximale	0,0%	Valeur maximale	100,0%
Moyenne	0,0%	Moyenne	52,5%
Médiane	0,0%	Médiane	60,7%

Certains établissements possèdent des listes d'attente composées de personnes majoritairement voire exclusivement non-dépendantes :

- Foyer logement, Résidence Charminelle à VOREPPE : 100% de GIR 6 parmi les 68 personnes sur liste d'attente
- Foyer logement, Les Alpes à GRENOBLE : 94% de GIR 6 parmi les 34 personnes sur liste d'attente

Profils de personnes sur liste d'attente d'EHPAD et USLD

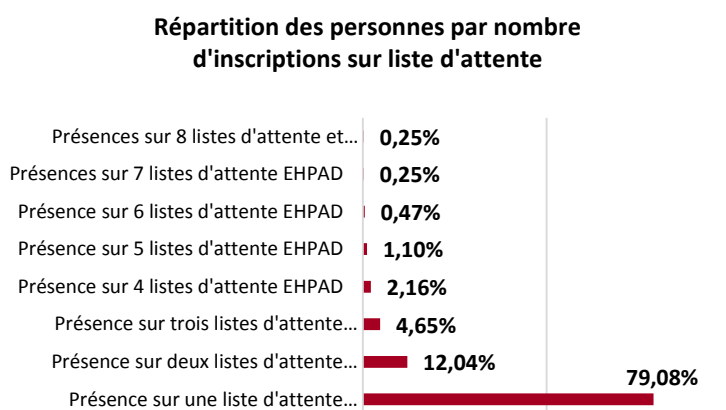
Les personnes inscrites sur plusieurs listes d'attente

L'analyse de l'ensemble des listes d'attentes des établissements accueillant des personnes âgées ayant retourné l'enquête au Cabinet ENEIS a permis de comptabiliser le nombre d'inscriptions sur liste d'attente par personne. Les « doublons » ont alors pu être identifiés, permettant de dégager le réel nombre de personnes sur liste d'attente en EHPAD et USLD par territoire.

En effet, deux constats peuvent être établis :

- **certaines personnes sur liste d'attente d'un EHPAD se trouvent sur une, voire plusieurs, autre(s) liste(s) d'attente d'un établissement de même catégorie (EHPAD/USLD) ou non (EHPA) ;**
- **certaines personnes pourtant inscrites sur une liste d'attente, sont, dans le même temps, présentes dans un établissement.**

Parmi les 17 680 dossiers en attente d'EHPAD et USLD, on identifie un certain nombre de personnes sur plusieurs listes :



Les personnes souhaitant entrer en EHPAD-USLD sont majoritairement inscrites sur une seule liste d'attente (près de 80%). En revanche, près de 90 personnes sont inscrites sur 6 listes d'attente ou plus, et 429 personnes sur 4 à 5 listes différentes.

On compte, après suppression des doublons, 12 983 personnes inscrites sur une ou plusieurs listes d'attente en EHPAD et USLD.

Les personnes « réellement » en attente d'une place en EHPAD/USLD

Parmi les 12 983 personnes inscrites sur liste d'attente d'EHPAD et d'USLD, 1 028 sont déjà accueillies dans un EHPAD et 3 sont déjà accueillies dans un USLD.

Ainsi, le nombre de personnes réellement en attente d'une place en EHPAD-USLD parmi les 12 983 et intégrées aux listes d'attente est de 11 912. Ce chiffre exclut les personnes qui sont restées sur une liste d'attente mais qui entre temps sont entrées dans un autre EHPAD ou une USLD. Ce chiffre intègre les personnes actuellement en EHPAD mais qui souhaiteraient intégrer un établissement médicalisé. A ce chiffre peut être retranché l'estimation du nombre de dossier déposé par précaution même si sa fiabilité est relative (seulement une moitié de répondants), ce qui nous amènerait à environ 9 291 personnes (22% environ).

Age des personnes sur liste d'attente

Pour les 11 912 personnes en attente, l'âge moyen est de **84,5 ans en EHPAD et 85,3 ans en USLD**.

Enquête EHPAD	Age moyen des personnes sur liste d'attente	Enquête USLD	Age moyen des personnes sur liste d'attente
Valeur minimale	61,7 ans	Valeur minimale	83,5 ans
Valeur maximale	90,6 ans	Valeur maximale	86,5 ans
Moyenne	84,5 ans	Moyenne	85,3 ans
Médiane	85,5 ans	Médiane	85,7 ans

Des écarts de moyenne d'âge significatifs peuvent être soulevés, notamment sur les listes d'attente d'EHPAD :

- Une moyenne d'âge de 61,7 ans pour la liste d'attente de l'EHPAD la Chantourne à LE VERSOUD
- Une moyenne d'âge de 90,6 ans pour la liste d'attente de l'EHPAD du Jean Ardoin à SAINT QUENTIN FALLAVIER.

Ancienneté de la demande d'admission

En EHPAD, l'ancienneté moyenne des demandes d'admission est de **1,4 année**. Certains établissements affichent un « turn-over » plus important (0,01 année pour l'EHPAD à VIZILLE et 0,2 an pour l'EHPAD Les Jardins de Médecis à DIEMOZ) et à l'inverse d'autres présentent des temps d'attente plus importants (5,4 années à l'EHPAD Maison du lac années à SAINT EGREVE).

En USLD, l'ancienneté moyenne des demandes d'admission est de **1,2 année**. Les établissements ne présentent pas d'écart significatif concernant cet item.

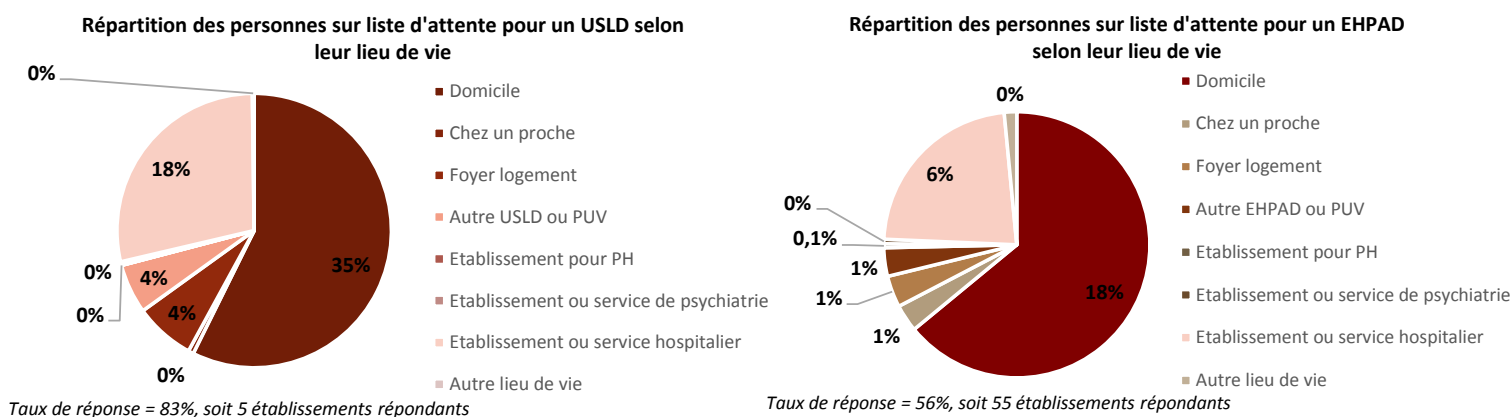
Enquête EHPAD	Ancienneté moyenne des demandes d'admission	Enquête USLD	Ancienneté moyenne des demandes d'admission
Valeur minimale	0,0 ans	Valeur minimale	0,3 ans
Valeur maximale	5,4 ans	Valeur maximale	1,8 ans
Moyenne	1,4 ans	Moyenne	1,2 ans
Médiane	1,2 ans	Médiane	1,5 ans

Origine des personnes sur liste d'attente

On compte 42% des personnes sur liste d'attente d'EHPAD-USLD originaires de l'Isère, 2% hors Isère, mais cette information n'a pas été complétée pour 56% des personnes sur liste d'attente, ce qui invite à considérer ces chiffres avec précaution.

En EHPAD, le lieu de vie des personnes sur liste d'attente a été transmis par 55 établissements soit un taux de réponse de 56%. Leurs réponses montrent que la **majorité de personnes dont le mode d'hébergement a été précisé vient de son domicile (18%)**.

En USLD, la majorité des personnes **vient de son domicile ou d'un établissement ou service hospitalier**.

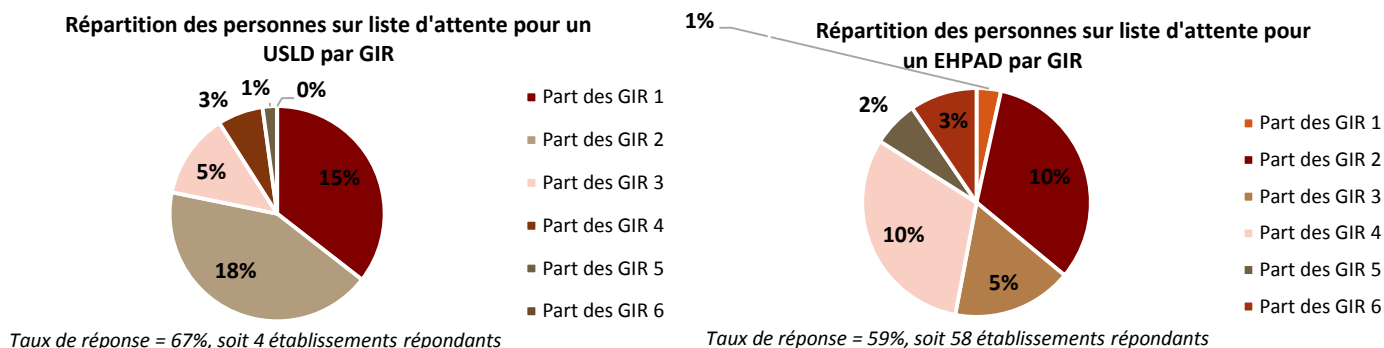


Niveau de perte d'autonomie des personnes sur liste d'attente

Il faut souligner que le GIR des personnes en attente n'a été complété que pour 47% des situations, il faut donc être prudent à la lecture des chiffres suivants.

Les personnes sur liste d'attente pour un EHPAD sont majoritairement de GIR 2 (10%), de GIR 3 (5%) et de GIR 4 (10%). Certains établissements ont sur leur liste d'attente des personnes davantage dépendantes (25% de GIR 1 et 74% de GIR 2 au sein de l'EHPAD du centre Michel Philibert à SAINT MARTIN D'HERES) et à l'inverse, certains postulants davantage autonomes (60% de GIR 6 sur la liste d'attente de l'EHPAD La Résidence à CLAIX).

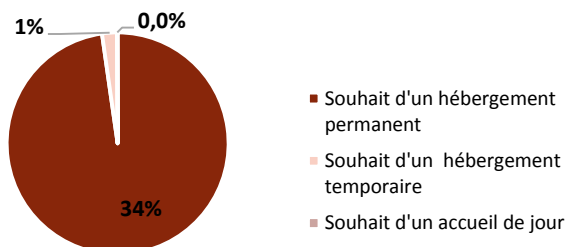
En USLD, les personnes inscrites sur liste d'attente sont davantage dépendantes avec une majorité de personnes de GIR 1 (15%) et de GIR 2 (18%). L'USLD du Centre Hospitalier de TULLINS recense sur sa liste d'attente la plus grande part de GIR 1 (20%).



Type d'accueil et besoins spécifiques des personnes sur liste d'attente (EHPAD seulement)

La majorité des personnes sur liste d'attente pour un EHPAD souhaite bénéficier d'un hébergement temporaire (34%). Cette information est probablement sous-estimée compte tenu du faible taux de réponse à cet item (seulement 64% des établissements ayant renseigné leur liste d'attente ont complété cet item).

Répartition des personnes sur liste d'attente pour un EHPAD selon le souhait du type d'accueil



Taux de réponse = 54%, soit 53 établissements répondants

La part des personnes sur liste d'attente pour un EHPAD présentant des comportements aberrants est de 7,4%. Cette information est probablement sous-estimée dans la mesure où un nombre important de structures n'a pas été en mesure de répondre à l'enquête sur cet item par manque de temps (donnée généralement non suivie au niveau administratif mais connue des équipes soignantes). Il en est de même pour les personnes nécessitant des soins médicaux techniques importants estimées à 0,4% de la population accueillie en EHPAD : cet item n'a été que peu complété par les gestionnaires (31% de taux de réponse seulement).

Analyse territorialisée

1. Territoire du Haut-Rhône Dauphinois

Les personnes accueillies sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte 86 places en EHPA. Parmi ces places, 100% sont dédiées à l'hébergement.

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 85 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire de du Haut-Rhône Dauphinois, ce qui représente 5% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le sixième territoire du département en volume de personnes accueillies en établissements non médicalisés.
- Plus de la moitié des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné (60%). Parmi les personnes accueillies, 21 sont originaires d'une commune hors Isère, soit 25%. Le territoire présente donc une attractivité importante qui rayonne à l'extérieur du département, notamment en attirant les personnes originaires des départements limitrophes. Le territoire attire en outre 11% de personnes originaires du territoire Vals du Dauphiné (soit 9 personnes).
- L'âge moyen des résidents est de 85 ans soit une moyenne faiblement supérieure à celle du département. On dénombre 3 personnes âgées de plus de 95 ans et 1 âgée de moins de 60 ans.
- La durée moyenne de l'accueil est de 5,4 années soit quasiment équivalente à celle observée à l'échelle départementale. Avec un taux d'équipement en EHPAD élevé (97,7 pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus) les résidents peuvent plus facilement s'orienter vers des établissements médicalisés au fur et à mesure de l'évolution de leur dépendance.
- L'analyse de la répartition des personnes accueillies par GIR n'est pas pertinente dans le cadre de cette étude territoriale : pour 75% des personnes accueillies en Haut-Rhône Dauphinois, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants.
- La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (32%).
- 100% des personnes accueillies le sont de manière permanente. Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire (80%) mais on compte également 13% des personnes originaires du Haut-Rhône Dauphinois accueillies en EHPA sur le territoire du Vals Dauphiné et 5% en Porte des Alpes. Ces chiffres s'expliquent en grande partie par la proximité de ces territoires et les flux des personnes âgées qui en découlent.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le Haut-Rhône Dauphinois est bénéficiaire, le territoire présente donc une certaine attractivité pour les personnes âgées des territoires limitrophes et/ou en dehors de l'Isère du fait notamment de sa position géographique frontalière. Ce solde positif ne s'explique en revanche pas par un taux d'équipement élevé : le territoire compte en juin 2015 16,1 places pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans (contre 23,8 en Isère).

Haut Rhône Dauphinois		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	85	5%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	21	25%
Territoire Agglomération Grenobloise	2	2%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	1	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	51	60%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	1%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	9	11%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	0	0%
Age moyen des personnes accueillies	85	
Personnes âgées de plus de 95 ans	3	4%
Personnes âgées de moins de 60 ans	1	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	5,4	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	2	2%
Personnes accueillies en GIR 3	6	7%
Personnes accueillies en GIR 4	13	15%
Personnes accueillies en GIR 5	0	0%
Personnes accueillies en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	64	75%
Personnes accueillies issues de leur domicile	27	32%
Personnes accueillies issues de chez un proche	4	5%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	0	0%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	0	0%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	54	64%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	85	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	2	3%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	51	80%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	3	5%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	8	13%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		34
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		13
	<i>Solde</i>	21

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 522 places en EHPAD/USLD. Parmi ces places :

- 99,2% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 518 places)
- et 0,8% à l'hébergement temporaire (soit 4 places).
- Aucune place n'est dédiée à l'accueil de jour.

Ce qu'il fait retenir :

- On compte **402 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois**, ce qui représente 5% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le septième territoire du département en volume de personnes accueillies.
- Les personnes accueillies sont majoritairement originaires du territoire concerné (163, soit 41%), mais l'on constate que pour 39% des personnes accueillies, aucune commune de résidence n'a été complétée par les établissements répondants, ce qui invite à considérer cet item avec précaution.
- L'âge moyen des résidents est de **86 ans soit une moyenne supérieure** à la moyenne départementale. On dénombre 39 résidents de plus de 95 ans, soit 10%, ainsi que 1 personne âgée de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 3,3 années**, soit légèrement inférieure à la moyenne départementale. Cet écart peut notamment s'expliquer par une moyenne d'âge plus élevée en Haut-Rhône Dauphinois par rapport au département de l'Isère.
- En effet, la répartition des personnes accueillies par GIR montre un **niveau de dépendance moins élevé** que la moyenne départementale avec une part de GIR 1 et 2 de 56% sur le total des personnes accueillies par un établissement médicalisé répondant. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire Haut-Rhône Dauphinois dont le GIR a été renseigné est donc de **755,3** (contre 760,8 pour le Département). A noter que pour 9% des personnes

accueillies, le GIR n'a pas été complété par les établissements répondants (ce qui peut correspondre à une méconnaissance du GIR de la personne ou au fait que la personne ne soit classé dans aucun GIR).

- On note que pour un grand nombre de personnes (197, soit 49% des personnes accueillies dans les établissements répondants), le lieu de vie avant l'entrée en établissement est le **domicile personnel**. Cette information n'a pas été complétée ou relève d'une situation « autre » pour 7% des personnes accueillies. Une des spécificités du territoire est d'accueillir une part importante de personnes sortant d'un établissement ou service hospitalier (88 personnes, 22%).
- 41 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants, soit 10% des personnes accueillies. On dénombre 27 personnes nécessitant des SMTI (soit 7% des personnes accueillies sur le territoire de l'agglomération), ce qui peut être relié à la sortie fréquente d'un établissement hospitalier au moment de l'entrée dans les EHPAD du territoire. Il faut préciser que cette donnée est certainement sous-estimée au regard du taux de réponse à cet item.
- **99% des personnes accueillies le sont de manière permanente**. On identifie 3 personnes seulement qui relèvent d'un hébergement temporaire, soit 1% des personnes accueillies, et aucune personne en accueil de jour.
- Les personnes originaires du territoire Haut-Rhône Dauphinois et accueillies en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (71%) mais on compte également une part importante de personnes originaires du territoire accueillies en EHPAD sur le territoire Porte des Alpes (13%).
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire Haut-Rhône Dauphinois est **très légèrement bénéficiaire** : le solde est de 14 personnes accueillies sur un autre territoire. Ce solde peut s'expliquer en partie par le **taux d'équipement légèrement supérieur à la moyenne départementale** avec 97,7 places en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2) mais également par **l'influence de la métropole lyonnaise** au nord.

NB : Si le nombre de personnes accueillies sur le Haut-Rhône Dauphinois originaires d'une commune hors Isère n'est que de 4, on compte 158 personnes pour lesquelles la commune de résidence n'est pas complétée, qui peuvent être au moins pour partie des personnes hors Isère, le Haut-Rhône Dauphinois étant frontalier du Rhône, ce qui viendrait conforter cette analyse.

Haut Rhône Dauphinois		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	402	5%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	4	1%
Territoire Agglomération Grenobloise	6	1%
Territoire Bièvre Valloire	3	1%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	163	41%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	49	12%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	2	0%
Territoire Vals du Dauphiné	14	3%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	0%
Commune de résidence non renseignée	158	39%
Age moyen des personnes accueillies	86	
Personnes âgées de plus de 95 ans	39	10%
Personnes âgées de moins de 60 ans	1	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,3	
Personnes accueillies en GIR 1	90	22%
Personnes accueillies en GIR 2	136	34%
Personnes accueillies en GIR 3	60	15%
Personnes accueillies en GIR 4	77	19%
Personnes accueillies en GIR 5	4	1%
Personnes accueillies en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	35	9%
Personnes accueillies issues de leur domicile	197	49%
Personnes accueillies issues de chez un proche	34	8%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	7	2%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	35	9%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	12	3%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	88	22%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	29	7%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	41	10%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	27	7%
Personnes accueillies en hébergement permanent	399	99%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	3	1%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Haut Rhône Dauphinois		
Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	3	1%
Territoire Bièvre Valloire	2	1%
Territoire Grésivaudan	5	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	163	71%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	31	13%
Territoire Sud Grésivaudan	2	1%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	19	8%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	4	2%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		81
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		67
	<i>Solde</i>	14

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **10 personnes demandent une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois**, parmi les établissements répondants.
- Selon les estimations, **79% des dossiers correspondent à des demandes de précaution** (soit 8 dossiers de précaution estimés), **relativisant la pression exercée sur les EHPA du territoire**. En outre, aucune des demandes n'émane de personnes déjà accueillies en EHPA, EHPAD ou USLD. Ainsi, les personnes « réellement » en attente d'une place sont au nombre de 2
- **70% des demandeurs en attente de place ne sont pas originaires de l'Isère** (en lien avec la localisation du territoire). 30% des demandeurs résident dans le territoire Haut-Rhône Dauphinois.
- **L'âge moyen des demandeurs est de 81,9 ans, soit légèrement inférieur à celui de l'Isère (83 ans en moyenne à l'échelle départementale)**. Aucune personne de moins de 60 ans ne figure sur les listes d'attente de ce territoire.
- **La durée moyenne de la demande est de 1,3 année** soit une durée inférieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne), en lien avec la moindre tension de l'offre sur le territoire.
- **La grande majorité des personnes en attente d'une place réside à leur domicile avant leur entrée (80%)**.

NB : le reste des réponses correspond à l'item « dans un autre lieu de vie », donc hors résidence chez un proche ou dans un établissement, dû vraisemblablement au manque d'information que détiennent les établissements.

- 50% des demandeurs témoignent d'un GIR 6, soit un niveau de dépendance moindre qu'à l'échelle de l'Isère (32% en GIR 6 en moyenne). Pour 50% des personnes en attente, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants ou ne sont classés dans aucun GIR.
- **La moitié des personnes originaires du Haut-Rhône Dauphinois** et en attente d'une place en EHPA en Isère, **figurent sur les listes d'attente d'établissements de ce même territoire**, puis se reportent sur les établissements de Porte des Alpes (33%) et du Grésivaudan (17%).
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois est quasiment nul** (+4 personnes). Cela peut notamment s'expliquer par un taux d'équipement en EHPA en dessous de la moyenne départementale (16,8 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus, contre 23,8 places en Isère). Malgré un taux d'équipement à peine plus élevé sur le territoire Porte des Alpes (18,4), les personnes originaires du Haut-Rhône Dauphinois ont aussi tendance à réaliser une demande de place sur ce territoire. La proximité géographique des deux territoires peut notamment expliquer ce flux.

Haut Rhône Dauphinois		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	10	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	8	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	0	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	2	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	10	100%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	0	0%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	7	70%
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	3	30%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	0	0%

Haut Rhône Dauphinois		
Age moyen des personnes en attente	81,9	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,3	
Personnes en attente vivant à leur domicile	8	80%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	2	20%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	0	0%
Personnes en GIR 5	0	0%
Personnes en GIR 6	5	50%
Personnes hors APA ou non renseigné	5	50%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Haut Rhône Dauphinois		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	1	17%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	3	50%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	2	33%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	7	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	3	
	<i>Solde</i>	4

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 885 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. Parmi ces personnes, on dénombre :
 - o **92% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 811 personnes)
 - o **Moins de 1% en attente d'une place en hébergement temporaire** (soit 2 personnes)
 - o **Aucune personne en attente de place en accueil de jour.**
 - o A noter que 8% des personnes sur liste d'attente ont une modalité d'accueil non renseignée (soit 72 personnes).

- Parmi les personnes sur liste d'attente en Haut-Rhône Dauphinois, on compte :
 - o 142 dossiers de précaution estimés soit 16%
 - o 9 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personnes « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 734 sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois.**

- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire du Haut-Rhône Dauphinois** (126 personnes, 14%). Les autres personnes sur liste d'attente en Haut-Rhône Dauphinois sont principalement originaires de Porte des Alpes, notamment du fait de la proximité géographique de ces deux territoires (56 places soit 6%). A noter cependant que cet item n'a pas été rempli par un grand nombre d'établissement : en effet, pour 76% des personnes sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, la commune de résidence n'est pas renseignée, ce qui invite à considérer cet item avec précaution (soit 675 personnes).
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **85,4 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale**. On dénombre 1 personne sur liste d'attente âgée de moins de 60 ans soit 1%.
- **La durée moyenne d'attente est de 1,2 année**, soit une durée moyenne légèrement supérieure à celle observée en Isère. Cela peut notamment s'expliquer par un « turn-over » faible des personnes accueillies en établissement sur le territoire du Haut-Rhône Dauphinois : l'ancienneté des personnes accueillies est moindre que celle observée à l'échelle départementale, permettant aux personnes sur liste d'attente de bénéficier d'une place en EHPAD/USLD plus rapidement.
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Haut-Rhône Dauphinois est relativement bas avec seulement 6% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère). Cet item est en revanche à traiter avec précaution ; 84% des personnes ont un GIR non renseigné dans le cadre de cette enquête.
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, le lieu de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente concerne principalement le **domicile** (20%). A noter cependant qu'un grand nombre de personnes sur liste d'attente vivent dans un « autre » lieu de vie (76%). Cet item est donc à prendre avec précaution en considérant que les établissements ont parfois mal renseigné le lieu réel de vie des personnes sur liste d'attente en Haut-Rhône Dauphinois par manque d'information.
- **50 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 6% des personnes sur liste d'attente.
- **Les personnes originaires du territoire du Haut-Rhône Dauphinois et sur liste d'attente en EHPAD le sont majoritairement sur ce même territoire (61%)**. On compte également 10% des personnes originaires du Haut-Rhône Dauphinois et sur liste d'attente en EHPAD/USLD en Agglomération Grenobloise et en Porte des Alpes (14%). Cela s'explique avant tout par la proximité géographique des territoires mais aussi par le taux d'équipement relativement

important en EHPAD/USLD au sein du territoire avoisinant de Porte des Alpes (106,1 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus).

- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Haut-Rhône Dauphinois est quasiment nul (+3) : cela s'explique avant tout par un taux d'équipement légèrement supérieur à la moyenne départementale (97,7% en juin 2015 contre 89,2 en Isère).

Haut Rhône Dauphinois		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	885	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	142	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	9	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	734	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	811	92%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	2	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	72	8%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	1	0%
Territoire Agglomération Grenobloise	11	1%
Territoire Bièvre Valloire	1	0%
Territoire Grésivaudan	3	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	126	14%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	56	6%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	2	0%
Territoire Vals du Dauphiné	7	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	0%
Commune de résidence non renseignée	675	76%

Haut Rhône Dauphinois		
Age moyen des personnes en attente	85,4	
Personnes de moins de 60 ans en attente	1	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,2	
Personnes en attente vivant à leur domicile	181	20%
Personnes en attente vivant chez un proche	13	1%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	7	1%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	13	1%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	1	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	670	76%
Personnes en GIR 1	1	0%
Personnes en GIR 2	53	6%
Personnes en GIR 3	23	3%
Personnes en GIR 4	48	5%
Personnes en GIR 5	13	1%
Personnes en GIR 6	6	1%
Personnes hors APA ou non renseigné	741	84%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	50	6%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	0	0%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	20	10%
Territoire Bièvre Valloire	6	3%
Territoire Grésivaudan	1	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	126	61%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	3	1%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	28	14%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	18	9%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	5	2%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	84	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	81	
	<i>Solde</i>	
	3	

2.Territoire de Porte des Alpes

Les personnes accueillies sur le territoire de Porte des Alpes

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte 169 places en EHPA dont :

- 91,7% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 155 places)
- 7,1% à l'hébergement temporaire (soit 12 places)
- et 1,2% à l'accueil de jour (soit 2 places).

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 157 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire Porte des Alpes**, ce qui représente 9% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le quatrième territoire en termes de dotation en places non médicalisées.
- **41% des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné. Parmi elles, 29 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit 18% des personnes accueillies.** Le territoire présente donc une attractivité importante.
- **L'âge moyen des résidents est de 85 ans soit une moyenne légèrement supérieure à la moyenne départementale.** On dénombre 3% de résidents de plus de 95 ans, soit 4 résidents, et aucune personne de moins de 60 ans.
- La durée moyenne de l'accueil est de 5,7 années soit légèrement supérieure par rapport à la moyenne départementale.
- **La répartition des personnes accueillies par GIR montre un niveau de dépendance moindre que la moyenne départementale** : 93% de GIR 4,5 et 6 contre 77% à l'échelle départementale.
- **La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (89%).**
- 100% des personnes accueillies le sont de manière permanente. Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire (68%)** mais on compte également 11% des personnes originaires de Porte des Alpes accueillies en EHPA sur le territoire Vals du Dauphiné, 9% en Bièvre Valloire et 4% en Isère Rhodanienne.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Porte des Alpes est bénéficiaire**, le territoire présente donc une **attractivité** toute particulière, liée à la fois au **volume d'offre disponible** (taux d'équipement en EHPA de 18,4 pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus en juin 2015) ainsi qu'à sa **situation géographique** : les territoires limitrophes de Porte des Alpes disposent en effet d'un taux d'équipement relativement faible (Isère Rhodanienne, Bièvre Valloire), encourageant notamment les personnes âgées à chercher une place dans un territoire extérieur au leur.

Porte des Alpes		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	157	9%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	29	18%
Territoire Agglomération Grenobloise	2	1%
Territoire Bièvre Valloire	10	6%
Territoire Grésivaudan	1	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	3	2%
Territoire Isère Rhodanienne	10	6%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	65	41%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	2	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	1%
Commune de résidence non renseignée	33	21%
Age moyen des personnes accueillies	85	
Personnes âgées de plus de 95 ans	4	3%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	5,7	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	3	2%
Personnes accueillies en GIR 3	7	4%
Personnes accueillies en GIR 4	55	35%
Personnes accueillies en GIR 5	24	15%
Personnes accueillies en GIR 6	68	43%
Personnes hors APA ou non renseigné	0	0%
Personnes accueillies issues de leur domicile	139	89%
Personnes accueillies issues de chez un proche	8	5%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	3	2%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	2	1%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	1	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	1	1%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	3	2%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	157	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	2	2%
Territoire Bièvre Valloire	9	9%
Territoire Grésivaudan	1	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	1	1%
Territoire Isère Rhodanienne	4	4%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	65	68%
Territoire Sud Grésivaudan	2	2%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	11	11%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	1%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		59
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		31
	<i>Solde</i>	28

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 975 places en EHPAD/USLD. Parmi ces places :

- 99,3% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 968 places)
- 0,7% à l'hébergement temporaire (soit 7 places)
- et 2,3% à l'accueil de jour (soit 22 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **969 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire Porte des Alpes**, ce qui représente 13% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le troisième territoire en termes de dotation en places médicalisées.
- **Les personnes accueillies sont pour moitié originaires du territoire concerné (500 personnes, 52%)**, et pour moitié originaires de tous les autres territoires de manière relativement équilibrée. On note que pour 18% des personnes accueillies, la commune de résidence n'est pas renseignée.
- L'âge moyen des résidents est de **86 ans soit une moyenne légèrement supérieure à la moyenne départementale**. On dénombre 93 résidents de plus de 95 ans, soit 10% et 4 personnes de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 4,2 années**, soit une durée moyenne comparativement élevée. Ce « turn-over » moins important que dans les établissements d'autres territoires ne s'explique pas par une entrée à un âge supérieur, ni par un niveau de dépendance inférieur à celui constaté sur les autres territoires puisqu'au contraire on compte 60% de GIR 1 et 2. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire Porte des Alpes dont le GIR a été renseigné est ainsi de **774,0** (contre 760,8 pour le département).
- De la même manière que pour les territoires d'origines, les lieux de vie avant l'entrée des personnes accueillies en EHPAD-USLD sur le territoire Porte des Alpes sont très variés. Les

personnes issues de leur domicile ne représentent que 41% (399 personnes), les personnes issues d'un établissement ou service hospitalier 21% ou encore les personnes issues d'un autre établissement médicalisé 7%, ce qui s'explique par la présence d'un USLD sur le territoire : les personnes qui passent d'un EHPAD à un USLD comptent dans cette dernière catégorie.

- **215 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 22% des personnes accueillies. Ce sont également **102 personnes accueillies** (soit 11%) qui nécessitent des **SMTI** selon les établissements répondants.
- 99% des personnes accueillies le sont de manière permanente, on compte également 8 personnes en hébergement temporaire (soit 1%) et 5 en accueil de jour.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont très majoritairement sur le territoire (81%)**. Malgré un taux d'équipement relativement important (106,1 en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans), on compte également 49 personnes originaires de Porte des Alpes et accueillies en EHPAD sur le Haut-Rhône Dauphinois (8%), ce qui peut s'expliquer par la proximité géographique malgré un taux d'équipement supérieur sur le Haut-Rhône Dauphinois.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire Porte des Alpes est **significativement bénéficiaire : le solde est de 179 personnes accueillies sur le territoire Porte des Alpes**. Ce solde peut s'expliquer par le taux d'équipement qui est supérieur à la moyenne départementale avec 106,1 places en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2).

Porte des Alpes		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	969	13%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	56	6%
Territoire Agglomération Grenobloise	35	4%
Territoire Bièvre Valloire	8	1%
Territoire Grésivaudan	5	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	31	3%
Territoire Isère Rhodanienne	30	3%
Territoire Matheysine	2	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	500	52%
Territoire Sud Grésivaudan	7	1%
Territoire Trièves	3	0%
Territoire Vals du Dauphiné	58	6%
Territoire Vercors	52	5%
Territoire Voironnais Chartreuse	8	1%
Commune de résidence non renseignée	174	18%
Age moyen des personnes accueillies	86	
Personnes âgées de plus de 95 ans	93	10%
Personnes âgées de moins de 60 ans	4	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	4,2	
Personnes accueillies en GIR 1	202	21%
Personnes accueillies en GIR 2	378	39%
Personnes accueillies en GIR 3	169	17%
Personnes accueillies en GIR 4	113	12%
Personnes accueillies en GIR 5	19	2%
Personnes accueillies en GIR 6	2	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	86	9%
Personnes accueillies issues de leur domicile	399	41%
Personnes accueillies issues de chez un proche	27	3%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	56	6%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	67	7%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	46	5%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	13	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	200	21%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	161	17%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	215	22%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	102	11%
Personnes accueillies en hébergement permanent	956	99%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	8	1%
Personnes accueillies en accueil de jour	5	1%

Porte des Alpes		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	10	2%
Territoire Bièvre Valloire	22	4%
Territoire Grésivaudan	7	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	49	8%
Territoire Isère Rhodanienne	8	1%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	500	81%
Territoire Sud Grésivaudan	2	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	5	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	13	2%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		295
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		116
	<i>Solde</i>	<i>179</i>

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de Porte des Alpes

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 105 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire de Porte des Alpes**, parmi les établissements répondants.
- Parmi les demandeurs, 5 sont déjà accueillis dans un autre établissement (EHPA, EHPAD et USLD). L'estimation du nombre de dossiers déposés par précaution faite par les établissements répondants est d'environ 22%. **Le nombre total de personnes en réelle attente d'une place en établissement non médicalisé sur le territoire Porte des Alpes est donc de 77.**
- **60% des personnes sur liste d'attente Porte des Alpes sont originaires du territoire concerné, soit 63 personnes.** Un nombre important de personnes est en attente mais originaires d'un autre département (14 personnes, soit 13% des demandeurs) et 10% depuis Bièvre Valloire (10 personnes), ce qui s'explique par la proximité géographique des deux territoires et par le fait que Porte des Alpes est un territoire frontalier.
- **L'âge moyen des personnes en attente est de 82,9 ans soit une moyenne équivalente à celle de l'Isère (83 ans).** On dénombre 1 seule personne de moins de 60 ans en attente d'une place.

- **La durée moyenne de la demande est de 1,3 année** soit une durée inférieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne), en lien avec l'attractivité du territoire et la forte pression des demandes sur l'offre du territoire.
- **La très grande majorité des personnes en attente d'une place réside à son domicile avant son entrée (99%).**
- Le niveau de dépendance des personnes en attente de place non médicalisée ne peut être apprécié au regard de la part importante de potentielle non réponse : *pour 71% des personnes en attente, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants ou les personnes ne sont classées dans aucun GIR.*
- **Les personnes originaires de Porte des Alpes et en attente d'une place en EHPA en Isère, figurent principalement sur les listes d'attente de ce même territoire (93%)** avec seulement 5 personnes originaires de ce territoire sur liste d'attente d'EHPA sur d'autres territoires, malgré un taux d'équipement nettement inférieur à la moyenne départementale avec 18,4 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus pour Porte des Alpes
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire et les personnes non originaires du territoire sur les listes d'attente de Porte des Alpes est **légèrement bénéficiaire** avec un solde de 32 personnes; le territoire ne présente donc pas une attractivité significative.

Porte des Alpes		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	105	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	23	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	5	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	77	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	100	95%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	5	5%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	14	13%
Territoire Agglomération Grenobloise	7	7%
Territoire Bièvre Valloire	10	10%
Territoire Grésivaudan	1	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	2	2%
Territoire Isère Rhodanienne	3	3%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	63	60%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	5	5%

Porte des Alpes		
Age moyen des personnes en attente	82,9	
Personnes de moins de 60 ans en attente	1	1%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,3	
Personnes en attente vivant à leur domicile	104	99%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	1	1%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	1	1%
Personnes en GIR 4	5	5%
Personnes en GIR 5	6	6%
Personnes en GIR 6	18	17%
Personnes hors APA ou non renseigné	75	71%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Porte des Alpes		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé		
Territoire Agglomération Grenobloise	3	4%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	1%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	63	93%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	1%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	37	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	5	
	<i>Solde</i>	32

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 783 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire Porte des Alpes parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. Parmi ces personnes, on dénombre **30% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 34 personnes). A noter que 69% des personnes sur liste d'attente ont une modalité d'accueil non renseignée (soit 537 personnes).
- Parmi les personnes sur liste d'attente sur le territoire de Porte des Alpes, on compte :
 - o 24% dossiers de précaution estimés, soit 188 personnes
 - o 90 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personnes « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 505 sur le territoire de Porte des Alpes.**
- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire de Porte des Alpes** (454 personnes soit 58%). A noter que 17% des personnes sur liste d'attente ont leur commune de résidence non renseignée par les établissements répondants à l'enquête, soit 136 personnes.
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **84 ans soit une moyenne similaire à la moyenne départementale**. On ne dénombre 8 personnes sur liste d'attente âgée de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne d'attente est de 1,5 année**, soit une durée similaire à celle observée en Isère malgré un « turn-over » particulièrement faible des personnes accueillies dans les établissements EHPAD/USLD implantés en Porte des Alpes.
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Porte des Alpes est supérieur à celui observé en Isère avec 21% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère).
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, le lieu de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente concerne principalement le **domicile** (65%). 15% des personnes sur liste d'attente vivent dans un lieu de vie « autre », laissant penser que les établissements aient eu des difficultés à remplir cet item du fait d'un manque d'information.
- **81 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 10% des personnes sur liste d'attente.
- **Les personnes originaires du territoire de Porte des Alpes et sur liste d'attente en EHPAD le sont majoritairement sur ce même territoire (60%)**. Cela s'explique avant tout par un taux d'équipement particulièrement élevé en EHPAD/USLD : 106 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus contre 89,2 en Isère. On compte également 13% des personnes originaires de Porte des Alpes et sur liste d'attente en EHPAD/USLD en Agglomération Grenobloise, 9% en Haut-Rhône Dauphinois.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Porte des Alpes est largement déficitaire **malgré un taux d'équipement supérieur à la moyenne départementale**.

Porte des Alpes		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	783	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	188	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	90	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	505	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	231	30%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	15	2%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	537	69%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	40	5%
Territoire Agglomération Grenobloise	19	2%
Territoire Bièvre Valloire	11	1%
Territoire Grésivaudan	2	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	41	5%
Territoire Isère Rhodanienne	16	2%
Territoire Matheysine	3	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	454	58%
Territoire Sud Grésivaudan	5	1%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	42	5%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	14	2%
Commune de résidence non renseignée	136	17%

Porte des Alpes		
Age moyen des personnes en attente	84,1	
Personnes de moins de 60 ans en attente	8	1%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,5	
Personnes en attente vivant à leur domicile	511	65%
Personnes en attente vivant chez un proche	7	1%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	63	8%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	38	5%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	8	1%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	37	5%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	119	15%
Personnes en GIR 1	34	4%
Personnes en GIR 2	133	17%
Personnes en GIR 3	188	24%
Personnes en GIR 4	252	32%
Personnes en GIR 5	74	9%
Personnes en GIR 6	53	7%
Personnes hors APA ou non renseigné	49	6%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	81	10%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	4	1%
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	83	13%
Territoire Bièvre Valloire	42	7%
Territoire Grésivaudan	7	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	53	9%
Territoire Isère Rhodanienne	5	1%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	366	60%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	6	1%
Territoire Vals du Dauphiné	36	6%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	16	3%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	193	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	249	
	<i>Solde</i>	-56

3. Territoire du Vals du Dauphiné

Les personnes accueillies sur le territoire du Vals du Dauphiné

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte 179 places en EHPA dont 100% sont dédiées à l'hébergement permanent.

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 127 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Vals du Dauphiné**, ce qui représente 7% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le cinquième territoire du département en termes de dotation en places non médicalisées.
- Si la majorité des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné (34%), **30 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit 24% des personnes accueillies**. En outre, 24% sont originaires d'une commune située dans le territoire du Grésivaudan.
- **L'âge moyen des résidents est de 82 ans** soit une moyenne inférieure à la moyenne départementale. On dénombre seulement 1% de personnes âgées de plus de 95 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 5,0 années soit une moyenne équivalente à celle du département**. Ce séjour de durée moyenne s'explique notamment par un taux d'équipement en EHPAD important (92,9 en juin 2015), permettant aux personnes accueillies dont le niveau de dépendance a augmenté de se réorienter vers un établissement médicalisé.
- **La répartition des personnes accueillies par GIR montre un niveau de dépendance moins élevé que la moyenne départementale** (quasiment 100% de GIR 4,5 et 6). Cette donnée est corrélative avec la moyenne d'âge moins élevée des personnes accueillies sur le territoire du Vals du Dauphiné.
- **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente**. Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire du Vals du Dauphiné (61%) mais on compte également 19% des personnes originaires de ce territoire accueillies en EHPA sur le territoire Voironnais-Chartreuse et 13% sur le Haut-Rhône Dauphinois**. Ces flux s'expliquent avant tout par la proximité géographique de ces territoires mais aussi du faible taux d'équipement en EHPA du Haut-Rhône dauphinois.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Vals du Dauphiné est largement bénéficiaire**, le territoire présente donc une attractivité toute particulière, avant tout liée à son taux d'équipement en EHPA correspondant à l'un des taux d'équipement les plus élevés du département (37,6 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus contre 23,8 en Isère en juin 2015).

Vals du Dauphiné		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	127	7%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	30	24%
Territoire Agglomération Grenobloise	1	1%
Territoire Bièvre Valloire	2	2%
Territoire Grésivaudan	31	24%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	8	6%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	11	9%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	43	34%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	1%
Commune de résidence non renseignée	0	0%
Age moyen des personnes accueillies	82	
Personnes âgées de plus de 95 ans	2	2%
Personnes âgées de moins de 60 ans	1	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	5,0	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	1	1%
Personnes accueillies en GIR 3	3	2%
Personnes accueillies en GIR 4	21	17%
Personnes accueillies en GIR 5	39	31%
Personnes accueillies en GIR 6	62	49%
Personnes hors APA ou non renseigné	1	1%
Personnes accueillies issues de leur domicile	88	12%
Personnes accueillies issues de chez un proche	12	2%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	14	2%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	1	0%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	2	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	2	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	4	1%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	4	1%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	127	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	1	1%
Territoire Bièvre Valloire	2	3%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	9	13%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	2	3%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	43	61%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	13	19%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		84
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		27
	<i>Solde</i>	57

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 442 places en EHPAD/USLD ; à noter que les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête correspondent à 22% du nombre total de places sur le territoire (soit 99 places). Parmi ces places :

- 99,1% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 438 places)
- 0,9% à l'hébergement temporaire (soit 4 places)
- et 2,5% à l'accueil de jour (soit 11 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **394 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire du Vals du Dauphiné**, ce qui représente 5% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le septième territoire du département en termes de dotation en places médicalisées.
- Les personnes accueillies originaires du territoire concerné représentent seulement 36% du total (soit 143 personnes). On note que pour 43% des personnes accueillies, la commune de résidence n'est pas renseignée.
- L'âge moyen des résidents est de **86 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale**. On dénombre 30 résidents de plus de 95 ans, soit 8% et 3 personnes de moins de 60 ans.
- La durée moyenne de l'accueil est de **3,3 années, soit une durée moyenne comparativement aux autres territoires** (3,5 en Isère). Ce « turn-over » s'explique par un niveau de dépendance supérieur à celui constaté sur les autres territoires puisqu'on compte 68% de GIR 1 et 2. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire du Vals du Dauphiné dont le GIR a été renseigné est ainsi de **779,8** (contre 760,8 pour le département).
- **Le lieu de vie majoritaire** avant l'entrée des personnes accueillies en EHPAD-USLD sur le territoire du Vals du Dauphiné reste le **domicile avec 203 personnes** (52%) mais on note une part

importante de personnes issues d'un établissement ou service hospitalier (96 personnes pour 24%).

- 102 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants, soit 26% des personnes accueillies. On compte également 49 personnes nécessitant des SMTI (12%), ce qui est comparativement important et peut être relié à la part importante de personnes accueillies issues du secteur hospitalier.
- 95% des personnes accueillies le sont de manière permanente, on compte également 4 personnes en hébergement temporaire (1%) et 16 personnes en accueil de jour (4%).
- Les personnes originaires du territoire Vals du Dauphiné et accueillies en EHPAD le sont pour une mince majorité sur le territoire (52%). Malgré un taux d'équipement légèrement supérieur à la moyenne (92,9 places en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans), on compte 21% des personnes accueillies sur le territoire Porte des Alpes (58 personnes) ou encore 12% sur le Voironnais-Chartreuse (34 personnes) qui sont des territoires à proximité du Vals du Dauphiné.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire du Vals du Dauphiné est légèrement **déficitaire : le solde est de -51 personnes accueillies sur un autre territoire**. Ce solde ne peut pas s'expliquer par le taux d'équipement qui est légèrement supérieur à la moyenne départementale avec 92,9 places en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2), mais plutôt par le **caractère non-attractif de ce territoire**.

Vals du Dauphiné		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	394	5%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	17	4%
Territoire Agglomération Grenobloise	7	2%
Territoire Bièvre Valloire	4	1%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	19	5%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	4	1%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	5	1%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	143	36%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	25	6%
Commune de résidence non renseignée	169	43%
Age moyen des personnes accueillies	86	
Personnes âgées de plus de 95 ans	30	8%
Personnes âgées de moins de 60 ans	3	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,3	
Personnes accueillies en GIR 1	84	21%
Personnes accueillies en GIR 2	185	47%
Personnes accueillies en GIR 3	66	17%
Personnes accueillies en GIR 4	54	14%
Personnes accueillies en GIR 5	3	1%
Personnes accueillies en GIR 6	1	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	1	0%
Personnes accueillies issues de leur domicile	203	52%
Personnes accueillies issues de chez un proche	35	9%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	16	4%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	18	5%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	19	5%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	2	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	96	24%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	5	1%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	102	26%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	49	12%
Personnes accueillies en hébergement permanent	374	95%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	4	1%
Personnes accueillies en accueil de jour	16	4%

Vals du Dauphiné		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	9	3%
Territoire Bièvre Valloire	10	4%
Territoire Grésivaudan	6	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	14	5%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	58	21%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	1	0%
Territoire Vals du Dauphiné	143	52%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	34	12%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		82
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		133
	<i>Solde</i>	-51

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Vals du Dauphiné

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte seulement 1 personne en attente d'une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Vals du Dauphiné**, parmi les établissements répondants. Il faut souligner que parmi les deux établissements répondants, seul un a été en mesure de communiquer sa liste d'attente, ce qui explique que le nombre de personnes sur liste d'attente soit particulièrement bas.
- Cette personne est originaire du territoire concerné, elle a 87 ans et est en attente depuis 1 an. Elle réside à son domicile. Elle est classée en GIR 6.
- On compte 5 personnes qui ne résident pas sur le territoire et qui sont sur liste d'attente, ce qui peut correspondre à un rapprochement familial puisque le territoire ne présente pas une attractivité importante.

- **Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire et les personnes non originaires du territoire sur les listes d'attente en Vals du Dauphiné est déficitaire** : le territoire ne présente donc pas d'attractivité alors même que le taux d'équipement en EHPA est important. *NB : ce solde serait peut-être différent si le second EHPA avait pu communiquer sa liste d'attente.*

Vals du Dauphiné		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	1	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	0	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	0	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	1	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	1	100%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	0	0%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	0	0%
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	100%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	0	0%

Vals du Dauphiné		
Age moyen des personnes en attente	87,0	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,0	
Personnes en attente vivant à leur domicile	1	100%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	0	0%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	0	0%
Personnes en GIR 5	0	0%
Personnes en GIR 6	1	100%
Personnes hors APA ou non renseigné	0	0%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Vals du Dauphiné		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé		
Territoire Agglomération Grenobloise	2	33%
Territoire Bièvre Valloire	2	33%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	17%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	17%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	0	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	5	
	<i>Solde</i>	-5

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- 587 personnes figurent sur la liste d'attente d'un établissement EHPAD/d'une USLD en Vals du Dauphiné, qui ont été renseignées par les établissements répondants.
- Parmi ces demandes, et selon des estimations, aucune ne correspond à une demande de précaution. 63 personnes sont déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
De ce fait **la demande « réelle »** (soit les demandes hors demandes de précaution et personnes accueillies dans un autre établissement équivalent) **équivalait à 524 demandes**.
Parmi ces demandes, nous ne pouvons véritablement distinguer les demandes d'hébergement permanent et temporaire, car nous ne disposons pas de cette information pour 67% des demandes (non renseigné).
- **17% des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire du Vals du Dauphiné** (99 personnes). 7% sont originaires de Portes des Alpes.
Cette information n'a cependant pas été indiquée pour un très grand nombre de dossiers : pour 61% des personnes sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, la commune de résidence n'est pas renseignée, il s'agit donc d'une donnée à considérer avec prudence (soit 361 personnes).
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **84,2 ans soit une moyenne approchant de la moyenne départementale (84,7 ans)**. Seules 6 personnes sur liste d'attente sont âgées de moins de 60 ans.
- **L'ancienneté moyenne de la demande est de 0,8 année**, soit une durée très inférieure à celle observée en Isère (1,4 an en moyenne). Cela ne s'explique pourtant pas par la durée d'accueil des résidents, qui est de 3,3 années, soit une durée équivalent comparativement aux autres territoires (3,5 en Isère). La faible tension sur l'offre peut toutefois constituer un élément de réponse.
- **La plus grande part des personnes en attente d'une place résident à leur domicile** (30%). 5% vivent chez un proche (cet item n'a cependant pas été renseigné pour 60% des dossiers).
- *Le niveau de dépendance des personnes ne peut être analysé, car, pour 89% des dossiers, l'information n'a pas été renseignée ou les demandeurs ne relèvent d'aucun GIR.*
- **19% des personnes en attente d'une place présentent des comportements aberrants**. Seul 1% des personnes en attente nécessitent des SMTI, soit 25 personnes.
- **Les personnes originaires du territoire du Vals du Dauphiné, et figurant sur la liste d'attente d'un établissement EHPAD/USLD en Isère, sont pour la plupart inscrites auprès d'établissements de ce même territoire (46%)**. 16% des personnes originaires du Vals du Dauphiné figurent sur liste d'attente en EHPAD/USLD d'établissements en Porte des Alpes, 15% en Voironnais Chartreuse, 6% en Bièvre Valloire. Cela peut s'expliquer par le bon taux d'équipement en EHPAD/USLD du territoire, avec 92,9 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus (89,2 à l'échelle départementale).
- La relativement faible tension sur l'offre peut également être relevée dans le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente, qui est légèrement positif (+9 places).

Vals du Dauphiné		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	587	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	0	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	63	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	524	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	168	29%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	25	4%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	394	67%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	2	0%
Territoire Agglomération Grenobloise	16	3%
Territoire Bièvre Valloire	3	1%
Territoire Grésivaudan	2	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	18	3%
Territoire Isère Rhodanienne	2	0%
Territoire Matheysine	12	2%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	43	7%
Territoire Sud Grésivaudan	3	1%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	99	17%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	26	4%
Commune de résidence non renseignée	361	61%

Vals du Dauphiné		
Age moyen des personnes en attente	84,2	
Personnes de moins de 60 ans en attente	6	1%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,8	
Personnes en attente vivant à leur domicile	178	30%
Personnes en attente vivant chez un proche	32	5%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	9	2%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	8	1%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	2	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	2	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	2	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	354	60%
Personnes en GIR 1	2	0%
Personnes en GIR 2	28	5%
Personnes en GIR 3	10	2%
Personnes en GIR 4	23	4%
Personnes en GIR 5	1	0%
Personnes en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	523	89%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	112	19%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	3	1%
Vals du Dauphiné		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLI		
Territoire Agglomération Grenobloise	23	11%
Territoire Bièvre Valloire	14	6%
Territoire Grésivaudan	5	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	6	3%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	1	0%
Territoire Porte des Alpes	34	16%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	1	0%
Territoire Vals du Dauphiné	99	46%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	33	15%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	127	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	118	
	<i>Solde</i>	9

4. Territoire de l'Isère Rhodanienne

Le territoire compte 100 places en EHPA. Parmi ces places, 100% sont dédiées à l'hébergement permanent.

Les personnes accueillies sur le territoire de l'Isère Rhodanienne

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 177 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire de l'Isère Rhodanienne**, ce qui représente 10% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondant), soit le troisième territoire du département en volume de personnes accueillies.
- **69% des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné.** Parmi elles, 27 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit 15% des personnes accueillies. Le territoire présente donc une attractivité notable rayonnant à l'extérieur du département. A noter que pour 12% des personnes accueillies, aucune commune de résidence n'a été complétée par les établissements répondants, ce qui invite à considérer cet item avec précaution.
- **L'âge moyen des résidents est de 87 ans soit une moyenne supérieure à celle observée à l'échelle du département.** Ainsi, 11% sont âgés de plus de 95 ans soit 19 personnes, et aucune personne n'est âgée de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 4,7 années**, ce qui est inférieur à celle observée en Isère. Cet écart s'explique notamment par la moyenne d'âge plus élevée des résidents et corrélativement des décès plus réguliers qu'à l'échelle globale du département. En outre la dépendance des résidents est elle aussi plus significative en Isère Rhodanienne (20% de GIR 2 contre 3% en Isère).
- Ainsi, la répartition des personnes accueillies par GIR montre un niveau de dépendance plus élevé que la moyenne départementale. A noter que pour 15% des personnes accueillies, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants.
- **La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (73%).**
- **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente.** Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire de l'Isère Rhodanienne (79%) mais on compte également 12% des personnes originaires de l'Isère Rhodanienne accueillies en EHPA sur le territoire du Grésivaudan et 6% sur le territoire Porte des Alpes. La proximité géographique de ces territoires (notamment Porte des Alpes et Isère Rhodanienne) vient expliquer ces flux.
- **Du fait d'un taux d'équipement en EHPA particulièrement faible (9,9 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en juin 2015 contre 23,8 en Isère), le territoire dispose d'un solde nul** entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Isère Rhodanienne. Le faible taux d'équipement du territoire ne permet pas à l'Isère rhodanienne d'être un territoire attractif, malgré sa position géographique transfrontalière.

Isère Rhodanienne		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	177	10%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	27	15%
Territoire Agglomération Grenobloise	1	1%
Territoire Bièvre Valloire	1	1%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	122	69%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	4	2%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	22	12%
Age moyen des personnes accueillies	87	
Personnes âgées de plus de 95 ans	19	11%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	4,7	
Personnes accueillies en GIR 1	13	7%
Personnes accueillies en GIR 2	35	20%
Personnes accueillies en GIR 3	16	9%
Personnes accueillies en GIR 4	36	20%
Personnes accueillies en GIR 5	16	9%
Personnes accueillies en GIR 6	35	20%
Personnes hors APA ou non renseigné	26	15%
Personnes accueillies issues de leur domicile	129	73%
Personnes accueillies issues de chez un proche	9	5%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	9	5%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	12	7%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	1	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	10	6%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	7	4%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	177	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	1	1%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	19	12%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	122	79%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	10	6%
Territoire Sud Grésivaudan	2	1%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	1%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		33
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		33
	<i>Solde</i>	0

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 732 places en EHPAD/USLD ; à noter que les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête correspondent à 10% du nombre total de places sur le territoire (soit 73 places). Parmi ces places :

- 96,4% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 706 places)
- 3,6% à l'accueil de jour (soit 26 places)
- Aucune place n'est dédiée à l'accueil temporaire.

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **427 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire de l'Isère rhodanienne**, ce qui représente 6% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le sixième territoire du département en volume de personnes accueillies.
- Les personnes accueillies sont majoritairement originaires du territoire concerné (276 soit 65%), mais l'on constate que pour 29% des personnes accueillies, aucune commune de résidence n'a été complétée par les établissements répondants, ce qui invite à considérer cet item avec précaution. Il y a très peu de personnes accueillies originaires d'un autre territoire ou hors Isère (6% en tout).
- L'âge moyen des résidents est de **88 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale**. On dénombre 50 résidents de plus de 95 ans, soit 12%, ainsi que 3 personnes âgées de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 4 années**, soit une durée supérieure à la moyenne observée à l'échelle départementale.
- La répartition des personnes accueillies par GIR montre **un niveau de dépendance plus élevé que la moyenne départementale** avec une part de GIR 1 et 2 de 64% sur le total des personnes accueillies par un établissement médicalisé répondant. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire Isère Rhodanienne dont le GIR a été renseigné est donc de **775,7**

(contre 760,8 pour le Département). A noter que pour 9% des personnes accueillies, le GIR n'a pas été complété par les établissements répondants (ce qui peut correspondre à une méconnaissance du GIR de la personne ou au fait que la personne ne relève d'aucun GIR).

- Une des spécificités du territoire est d'accueillir une part importante de **personnes issues de leur domicile** : pour la très grande majorité de personnes (376, soit 88% des personnes accueillies dans les établissements répondants), le lieu de vie avant l'entrée en établissement est le domicile personnel, ce qui est très significativement au-dessus de la moyenne départementale (44%).
- 78 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants, soit 18% des personnes accueillies. On dénombre 56 personnes nécessitant des SMTI (soit 13% des personnes accueillies sur le territoire de l'Isère rhodanienne), ce qui est comparativement important. Il faut préciser que cette donnée est certainement sous-estimée au regard du taux de réponse à cet item.
- **94% des personnes accueillies le sont de manière permanente**. On identifie 25 personnes en accueil de jour (6% des personnes accueillies), mais aucune qui relève d'un hébergement temporaire.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (80%)**. On compte également 30 personnes originaires de Porte des Alpes (9%) accueillies en EHPAD sur le territoire de l'Isère rhodanienne, ce qui s'explique par la proximité géographique de ces deux territoires malgré un taux d'équipement élevé sur le territoire Porte des Alpes.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire Isère rhodanienne est **déficitaire** : le solde est de -40 personnes accueillies sur un autre territoire. Ce solde négatif peut s'expliquer par le **taux d'équipement qui est nettement inférieur à la moyenne départementale** avec 72,3 places en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2).

Isère Rhodanienne		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	427	6%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	2	0%
Territoire Agglomération Grenobloise	9	2%
Territoire Bièvre Valloire	5	1%
Territoire Grésivaudan	1	0%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	1	0%
Territoire Isère Rhodanienne	276	65%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	8	2%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	124	29%
Age moyen des personnes accueillies	88	
Personnes âgées de plus de 95 ans	50	12%
Personnes âgées de moins de 60 ans	3	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	4,0	
Personnes accueillies en GIR 1	92	22%
Personnes accueillies en GIR 2	178	42%
Personnes accueillies en GIR 3	44	10%
Personnes accueillies en GIR 4	67	16%
Personnes accueillies en GIR 5	6	1%
Personnes accueillies en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	40	9%
Personnes accueillies issues de leur domicile	376	88%
Personnes accueillies issues de chez un proche	13	3%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	6	1%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	10	2%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	5	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	2	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	10	2%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	5	1%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	78	18%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	56	13%
Personnes accueillies en hébergement permanent	402	94%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	25	6%

Isère Rhodanienne

Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD

Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :

Territoire Agglomération Grenobloise	5	1%
Territoire Bièvre Valloire	16	5%
Territoire Grésivaudan	5	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	276	80%
Territoire Matheysine	1	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	30	9%
Territoire Sud Grésivaudan	5	1%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	4	1%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		27
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		67
	<i>Solde</i>	-40

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de l'Isère Rhodanienne

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **L'Isère Rhodanienne compte 76 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé**, parmi les établissements répondants.
- Au regard des estimations, aucun dossier ne s'apparente à une demande de précaution et 12% des demandeurs s'avèrent déjà accueillies en EHPA, EHPAD ou USLD. Ainsi, **67 personnes sont « réellement » en attente d'une place d'EHPA en Isère Rhodanienne**.
- **20% des demandeurs en attente de place ne sont pas originaires de l'Isère**. La majorité des demandes émanent de résidents en Isère Rhodanienne.
12% des dossiers n'ont pas de commune de résidence renseignée, du fait d'un manque d'information des établissements sur cet item.
- **L'âge moyen des demandeurs est de 87,2 ans, soit un âge très supérieur à celui de l'Isère (83 ans en moyenne à l'échelle départementale)**. Aucune personne de moins de 60 ans ne figure sur les listes d'attente de ce territoire, cela pouvant être lié au très faible taux d'équipement du territoire en EHPA (9,9 places pour 1000 habitants de 75 ans ou plus) et relativement faible taux d'équipement en EHPAD (72,3 places pour 1000 habitants de 75 ans ou plus contre 89,2 à l'échelle départementale).
- **En lien avec une faible tension sur l'offre, la durée moyenne de la demande est de 0,8 année** soit une durée inférieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne).
- **La majorité des personnes réside toutefois à leur domicile avant leur entrée (67%), témoignant de l'importance du choix et de la réalité du maintien à domicile.**
NB : le reste des réponses correspond à l'item « dans un autre lieu de vie », donc hors résidence chez un proche ou dans un établissement, dû vraisemblablement au manque d'information que détiennent les établissements.
- *Pour 100% des dossiers, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants ou ne sont relèvent d'aucun GIR.*
- **La quasi-totalité des personnes originaires du territoire concerné et en attente d'une place en EHPA en Isère figurent sur les listes d'attente d'établissements de ce même territoire (91%)**, malgré le faible taux d'équipement de ce territoire, ou se reportent sur les établissements de Porte des Alpes (6%) et de l'Agglomération Grenobloise (4%).
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Isère rhodanienne est légèrement positif (+13 personnes)**, témoignant d'une faible tension sur l'offre.

Isère Rhodanienne		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	76	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	0	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	9	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	67	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	67	88%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	9	12%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	15	20%
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	2	3%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	49	64%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	1%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	9	12%

Isère Rhodanienne		
Age moyen des personnes en attente	87,21538462	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,830769231	
Personnes en attente vivant à leur domicile	51	67%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	25	33%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	0	0%
Personnes en GIR 5	0	0%
Personnes en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	76	100%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Isère Rhodanienne		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	2	4%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	49	91%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	3	6%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	18	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	5	
	<i>Solde</i>	<i>13</i>

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 318 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire de l'Isère Rhodanienne parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. Parmi ces personnes, on dénombre :
 - o **82% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 261 personnes)
 - o **Près de 0% en attente d'une place en hébergement temporaire** (soit 1 personne)
 - o **Aucune personne en attente de place en accueil de jour.**
 - o A noter que 18% des personnes sur liste d'attente ont une modalité d'accueil non renseignée (soit 56 personnes).
- Parmi les personnes sur liste d'attente en Isère Rhodanienne, on compte :
 - o 48% dossiers de précaution estimés soit 15%
 - o 12 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personne « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 258 sur le territoire de l'Isère Rhodanienne.**
- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire de l'Isère rhodanienne** (173 personnes, 54%). A noter cependant que cet item n'a pas été rempli par un grand nombre d'établissement : en effet, pour 38% des personnes sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, la commune de résidence n'est pas renseignée, ce qui invite à considérer cet item avec précaution (soit 120 personnes).
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **84,8 ans soit une moyenne similaire à la moyenne départementale**. On dénombre 3 personnes sur liste d'attente âgée de moins de 60 ans soit 1%.
- **La durée moyenne d'attente est de 0,8 année**, soit une durée moyenne inférieure à celle observée en Isère. Cela ne peut en revanche s'expliquer par un « turn-over » faible des personnes accueillies en établissement sur le territoire de l'Isère Rhodanienne : l'ancienneté des personnes accueillies est supérieure à celle observée à l'échelle départementale, ne permettant pas aux personnes sur liste d'attente de bénéficier d'une place en EHPAD/USLD plus rapidement.
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Isère Rhodanienne est relativement élevé avec 20% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère). Cet item est en revanche à traiter avec précaution ; 20% des personnes ont un GIR non renseigné dans le cadre de cette enquête.
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, le lieu de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente concerne principalement le **domicile** (72%). 8% vivent chez un proche (24 personnes), 6% sont accueillis dans un autre EHPAD (19 personnes).
- **35 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 11% des personnes sur liste d'attente. 2% des personnes en attente nécessitent des SMTI, soit 5 personnes.
- **Les personnes originaires du territoire de l'Isère Rhodanienne et sur liste d'attente en EHPAD le sont majoritairement sur ce même territoire (77%)**. On compte également 11% des personnes originaires de l'Isère Rhodanienne et sur liste d'attente en EHPAD/USLD en Bièvre Valloire et en Porte des Alpes (7%). Cela s'explique avant tout par la proximité géographique des territoires mais aussi par le taux d'équipement relativement importants en EHPAD/USLD au sein du territoire avoisinant, Porte des Alpes (106,1 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus).
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Isère Rhodanienne est déficitaire : **cela**

s'explique avant tout par un taux d'équipement inférieur à la moyenne départementale (72,3 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en juin 2015 contre 89,2 en Isère).

Isère Rhodanienne		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	318	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	48	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	12	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	258	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	261	82%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	1	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	56	18%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	4	1%
Territoire Agglomération Grenobloise	8	3%
Territoire Bièvre Valloire	4	1%
Territoire Grésivaudan	1	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	173	54%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	5	2%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	1	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	0%
Commune de résidence non renseignée	120	38%

Isère Rhodanienne		
Age moyen des personnes en attente	84,8	
Personnes de moins de 60 ans en attente	3	1%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,8	
Personnes en attente vivant à leur domicile	230	72%
Personnes en attente vivant chez un proche	24	8%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	11	3%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	19	6%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	2	1%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	23	7%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	9	3%
Personnes en GIR 1	10	3%
Personnes en GIR 2	55	17%
Personnes en GIR 3	44	14%
Personnes en GIR 4	108	34%
Personnes en GIR 5	24	8%
Personnes en GIR 6	12	4%
Personnes hors APA ou non renseigné	65	20%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	35	11%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	5	2%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	5	2%
Territoire Bièvre Valloire	25	11%
Territoire Grésivaudan	1	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	173	77%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	15	7%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	2	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	3	1%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	25	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	51	
<i>Solde</i>	-26	

5.Territoire de Bièvre Valloire

Les personnes accueillies sur le territoire de Bièvre Valloire

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte 61 places en EHPA. Parmi ces places :

- 70,5% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 43 places)
- 21,3% à l'hébergement temporaire (soit 13 places)
- et 8,2% à l'accueil de jour (soit 5 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **51 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire Bièvre Valloire**, ce qui représente 3% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le neuvième territoire du département en volume de personnes accueillies.
- **La majorité (45%) des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné.** Parmi les personnes accueillies, **12% sont originaires d'une commune hors Isère, soit 6 personnes.** 18% sont originaires du territoire Porte des Alpes (soit 9 personnes), mais aussi des territoires Voironnais Chartreuse (8%), Sud Grésivaudan (8%), Vals du Dauphiné (4%).
- L'âge moyen des résidents est de 87 ans soit une moyenne supérieure à celle de l'échelle départementale. On dénombre 8 résidents de plus de 95 ans, soit 16%, et aucune personne âgée de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 3,9 années soit peu par rapport à la moyenne départementale.** Cet écart est notamment à relier avec la moyenne d'âge des résidents de la Bièvre Valloire plus élevée que celle du département. En outre, les résidents ont un niveau de dépendance plus élevé (59% de GIR 4 et 3), laissant penser que ces derniers sont plus rapidement orientés vers un établissement médicalisé : en effet, le territoire de la Bièvre Valloire dispose d'un taux d'équipement en EHPAD (112,2) largement supérieur à la moyenne iséroise (89,2).
- La répartition des personnes accueillies par GIR montre donc un **niveau de dépendance plus élevé que la moyenne départementale.** A noter que pour 22% des personnes accueillies, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants.
- La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (41%).
- **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente.** Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire (46%)** mais on compte également 20% des personnes originaires du territoire sur le territoire Porte des Alpes en EHPA, 10% sur en Voironnais Chartreuse et 14% en Agglomération Grenobloise.
- A l'image du nombre de place d'EHPA en Bièvre Valloire (10,4 places en juin 2015 pour 1000 personnes de plus de 75 ans contre 23,8 en Isère), le territoire ne dispose pas d'une forte attractivité : en effet, **le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Bièvre Valloire est nul.**

Bièvre Valloire		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	51	3%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	6	12%
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	23	45%
Territoire Grésivaudan	1	2%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	1	2%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	9	18%
Territoire Sud Grésivaudan	4	8%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	2	4%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	4	8%
Commune de résidence non renseignée	1	2%
Age moyen des personnes accueillies	87	
Personnes âgées de plus de 95 ans	8	16%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,9	
Personnes accueillies en GIR 1	1	2%
Personnes accueillies en GIR 2	5	10%
Personnes accueillies en GIR 3	9	18%
Personnes accueillies en GIR 4	21	41%
Personnes accueillies en GIR 5	4	8%
Personnes accueillies en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	11	22%
Personnes accueillies issues de leur domicile	21	41%
Personnes accueillies issues de chez un proche	1	2%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	2	4%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	0	0%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	27	53%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	51	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	7	14%
Territoire Bièvre Valloire	23	46%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	2%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	10	20%
Territoire Sud Grésivaudan	2	4%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	2	4%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	5	10%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		27
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		27
	<i>Solde</i>	0

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 660 places en EHPAD/USLD. Parmi ces places :

- 97,4% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 643 places)
- 2,6% à l'hébergement temporaire (soit 17 places)
- et 1,8% à l'accueil de jour (soit 12 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **567 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire de Bièvre Valloire**, ce qui représente 8% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le quatrième territoire du département en volume de personnes accueillies.
- **La majorité (54%) des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné.** 9 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit seulement 2% des personnes accueillies. Il faut souligner que le second territoire de résidence des personnes accueillies est celui de l'Agglomération Grenobloise (11% des personnes accueillies en Bièvre Valloire). Pour 14% des personnes accueillies, aucune commune de résidence n'a été complétée par les établissements répondants.
- L'âge moyen des résidents est de **87 ans** soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale. On dénombre 50 résidents de plus de 95 ans, soit 9%, mais aucune personne âgée de moins de 60 ans.
- La **durée moyenne de l'accueil est de 3,9 années**, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne observée au sein du département de l'Isère.
- La répartition des personnes accueillies par GIR montre un **niveau de dépendance plus élevé que la moyenne départementale** avec une part de GIR 1 et 2 de 65% sur le total des personnes accueillies par un établissement médicalisé répondant (contre 61% en Isère). Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire Bièvre Valloire dont le GIR a été renseigné

est donc de **759,2** (contre 760,8 pour le Département). A noter que pour 1% des personnes accueillies, le GIR n'a pas été complété par les établissements répondants (ce qui peut correspondre à une méconnaissance du GIR de la personne ou au fait que la personne ne relève d'aucun GIR).

- On note que pour un très grand nombre de personnes (257, soit 45% des personnes accueillies dans les établissements répondants), **le lieu de vie avant l'entrée en établissement est le domicile personnel**. Une des spécificités du territoire est d'accueillir près de **40% de personnes en sorties de service ou établissement hospitalier** (218 personnes, 38%), ce qui est considérablement supérieur à la moyenne constatée sur les treize territoires (1%).
- On dénombre **192 personnes présentant des comportements aberrants et 45 nécessitant des SMTI** (soit 34% et 8% des personnes accueillies sur le territoire de Bièvre Valloire). Il faut préciser que cette donnée est certainement sous-estimée dans la mesure où un grand nombre d'établissement n'a pas été en mesure, ou très partiellement, de compléter cet item de l'enquête.
- **98% des personnes accueillies le sont de manière permanente**. On identifie 9 personnes seulement en accueil de jour et 1 qui relève d'un hébergement temporaire, soit moins de 2% pour les deux modalités d'accueil.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (76%)** mais on compte également une part importante de personnes originaires de Bièvre Valloire accueillies en EHPAD sur le territoire du Voironnais-Chartreuse (14%). Vient ensuite le territoire Sud Grésivaudan avec 3% des personnes accueillies ce qui peut s'expliquer par la **proximité géographique**.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur Bièvre Valloire est **bénéficiaire** : le solde est de 81 personnes accueillies sur un autre territoire. Ce solde peut s'expliquer par un **taux d'équipement supérieur à la moyenne départementale** avec 112,2 places en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2).

Bièvre Valloire		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	567	8%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	9	2%
Territoire Agglomération Grenobloise	62	11%
Territoire Bièvre Valloire	307	54%
Territoire Grésivaudan	4	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	2	0%
Territoire Isère Rhodanienne	16	3%
Territoire Matheysine	1	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	22	4%
Territoire Sud Grésivaudan	35	6%
Territoire Trièves	1	0%
Territoire Vals du Dauphiné	10	2%
Territoire Vercors	1	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	19	3%
Commune de résidence non renseignée	78	14%
Age moyen des personnes accueillies	87	
Personnes âgées de plus de 95 ans	50	9%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,9	
Personnes accueillies en GIR 1	133	23%
Personnes accueillies en GIR 2	240	42%
Personnes accueillies en GIR 3	77	14%
Personnes accueillies en GIR 4	84	15%
Personnes accueillies en GIR 5	30	5%
Personnes accueillies en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	3	1%
Personnes accueillies issues de leur domicile	257	45%
Personnes accueillies issues de chez un proche	6	1%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	17	3%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	39	7%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	12	2%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	218	38%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	18	3%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	192	34%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	45	8%
Personnes accueillies en hébergement permanent	557	98%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	1	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	9	2%

Bièvre Valloire		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	6	1%
Territoire Bièvre Valloire	307	75%
Territoire Grésivaudan	3	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	3	1%
Territoire Isère Rhodanienne	5	1%
Territoire Matheysine	1	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	8	2%
Territoire Sud Grésivaudan	13	3%
Territoire Trièves	1	0%
Territoire Vals du Dauphiné	4	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	57	14%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		182
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		101
	<i>Solde</i>	<i>81</i>

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de Bièvre Valloire

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 11 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire de Bièvre Valloire**, parmi les établissements répondants.
- Selon une estimation des demandes de précaution, **la quasi-totalité des dossiers correspondent toutefois à des dossiers de précaution (91%)**. Aussi, les 61 places offertes en EHPA sur le territoire sont identifiées comme solution de prévention de la perte d'autonomie pour les demandeurs. Par ailleurs, la pression est relativement faible sur cette offre. Parmi les demandeurs, aucun n'est déjà accueilli dans un autre établissement (EHPA, EHPAD et USLD).
- Ainsi, seule **1 personne serait « réellement » en attente d'une place** en EHPA au sein du territoire Bièvre Valloire.
- Parmi les demandeurs, plus de la moitié est en attente d'une place d'hébergement permanent, quand **près de 46% des demandes sont dans l'attente d'une place en hébergement temporaire**.
- Près de **la moitié des personnes en attente de place sont originaires du territoire concerné (45%)**, 18% du Vals du Dauphiné et 18% également du Voironnais Chartreuse. Seuls 9% des personnes sont originaires d'une commune hors Isère.
- **L'âge moyen des demandeurs est de 82,1 ans soit une moyenne légèrement inférieure à celle de l'Isère** (83 ans en moyenne à l'échelle départementale). On dénombre 1 personne de moins de 60 ans en attente d'une place.

- **La durée moyenne de la demande est de 0,7 année** soit une durée inférieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne), en lien avec la faible tension que supporte l'offre du territoire.
- **La quasi-totalité des personnes en attente d'une place réside à leur domicile avant leur entrée (91%). Une personne vit chez un proche.**
- **Le niveau de dépendance est légèrement plus importante** comparativement à d'autres territoires, et notamment à l'échelle départementale (32% de demandeurs évalués en GIR 6), puisque seuls 9% sont évalués en GIR 6, quand 73% sont en GIR 5 et 18% en GIR 4.
- **Les personnes originaires de Bièvre Valloire** et en attente d'une place en EHPA en Isère **figurent principalement sur les listes d'attente d'établissements du territoire Porte des Alpes (40%)**, puis du Voironnais Chartreuse (24%) et enfin de Bièvre Valloire (20%). Ce constat est lié à l'offre du territoire Bièvre Valloire (10,4 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 23,8 en Isère) et à la proximité des deux autres territoires où figurent les demandes.
- De manière corrélative aux affirmations précédentes, **le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Bièvre Valloire est déficitaire (-14 personnes)**, témoignant d'une faible tension sur l'offre et d'une faible attractivité du territoire pour répondre à ce besoin.

Bièvre Valloire		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	11	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	10	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	0	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	1	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	6	50%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	5	42%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	0	0%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	1	9%
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	5	45%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	1	9%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	2	18%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	18%
Commune de résidence non renseignée	0	0%

Bièvre Valloire		
Age moyen des personnes en attente	82,1	
Personnes de moins de 60 ans en attente	1	9%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,7	
Personnes en attente vivant à leur domicile	10	91%
Personnes en attente vivant chez un proche	1	9%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	0	0%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	2	18%
Personnes en GIR 5	8	73%
Personnes en GIR 6	1	9%
Personnes hors APA ou non renseigné	0	0%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Bièvre Valloire		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	5	20%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	2	8%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	10	40%
Territoire Sud Grésivaudan	2	8%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	6	24%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	6	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	20	
	<i>Solde</i>	-14

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 410 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire Bièvre Valloire parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. On compte ainsi :
 - o **79% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 323 personnes)
 - o **1% en attente d'une place en hébergement temporaire** (soit 5 personnes)
 - o **1% en attente d'une place en accueil de jour** (soit 3 personnes)
- Parmi les personnes sur liste d'attente, on dénombre :
 - o 197 dossiers de précaution estimés soit 48%
 - o 34 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personne « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 179 sur le territoire Bièvre Valloire.**
- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire concerné** (111 personnes, 27%). Les autres personnes sur liste d'attente en Bièvre Valloire sont principalement originaires de l'Agglomération Grenobloise (58 places soit 14%), du territoire Porte des Alpes (42 personnes, soit 10%). A noter cependant que cet item n'a pas été rempli par un grand nombre d'établissements : en effet, pour 21% des personnes sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, la commune de résidence n'est pas renseignée, ce qui invite à considérer cet item avec précaution.
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **84,5 ans soit une moyenne quasiment similaire à la moyenne départementale**. On dénombre 7 personnes sur liste d'attente âgée de moins de 60 ans soit 2%.
- **La durée moyenne d'attente est de 0,7 année**, soit une durée moyenne moindre qu'en moyenne en Isère. Pour autant, cela ne s'explique pas par un « turn-over » faible des personnes accueillies en établissement sur le territoire : l'ancienneté des personnes accueillies est moindre que celle observée à l'échelle départementale. En revanche, cet écart s'explique par le taux d'équipement en EHPAD/USLD supérieur à la moyenne départementale : 112,2 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus en juin 2015 (contre 89,2 pour l'Isère).
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Bièvre Valloire est relativement élevé avec 27% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère).
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, le lieu de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente concerne principalement le **domicile** (40%). A noter cependant qu'un grand nombre de personnes sur liste d'attente vivent dans un « autre » lieu de vie (50%). Cet item est donc à prendre avec précaution, à considérer que les établissements ont parfois mal renseigné le lieu réel de vie des personnes sur liste d'attente en Bièvre Valloire par manque d'information.
- **62 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 15% des personnes sur liste d'attente. On recense en outre 23 personnes nécessitant des SMTI soit 6% des personnes sur liste d'attente du territoire Bièvre Valloire.
- **Les personnes originaires du territoire et sur liste d'attente en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (48%)**. On compte également 30% des personnes originaires de la Bièvre Valloire et sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur le territoire du Voironnais Chartreuse ; cela s'explique avant tout par la proximité géographique mais aussi par une offre particulièrement élevée en Voironnais Chartreuse en EHPAD/USLD (avec un taux d'équipement de 146,7).
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Bièvre Valloire est **bénéficiaire : cela s'explique avant tout par un taux d'équipement important à l'échelle du territoire**.

Bièvre Valloire		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	410	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	197	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	34	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	179	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	323	79%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	5	1%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	3	1%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	79	19%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	20	5%
Territoire Agglomération Grenobloise	58	14%
Territoire Bièvre Valloire	111	27%
Territoire Grésivaudan	2	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	6	1%
Territoire Isère Rhodanienne	25	6%
Territoire Matheysine	5	1%
Territoire Oisans	1	0%
Territoire Porte des Alpes	42	10%
Territoire Sud Grésivaudan	17	4%
Territoire Trièves	1	0%
Territoire Vals du Dauphiné	14	3%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	23	6%
Commune de résidence non renseignée	85	21%

Bièvre Valloire		
Age moyen des personnes en attente	84,52058824	
Personnes de moins de 60 ans en attente	7	2%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,7	
Personnes en attente vivant à leur domicile	164	40%
Personnes en attente vivant chez un proche	11	3%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	8	2%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	10	2%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	1	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	1	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	8	2%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	207	50%
Personnes en GIR 1	11	3%
Personnes en GIR 2	97	24%
Personnes en GIR 3	61	15%
Personnes en GIR 4	110	27%
Personnes en GIR 5	20	5%
Personnes en GIR 6	16	4%
Personnes hors APA ou non renseigné	95	23%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	62	15%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	23	6%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	22	10%
Territoire Bièvre Valloire	111	48%
Territoire Grésivaudan	3	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	1	0%
Territoire Isère Rhodanienne	4	2%
Territoire Matheysine	1	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	9	4%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	7	3%
Territoire Vals du Dauphiné	3	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	69	30%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	214	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	120	
	<i>Solde</i>	
	94	

6. Territoire de Voironnais Chartreuse

Les personnes accueillies sur le territoire de Voironnais Chartreuse

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte **370 places en EHPA** ; à noter que les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête correspondent à 24% du nombre total de places sur le territoire (soit 90 places). Parmi ces places :

- 99,5% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 368 places)
- Et 0,5% à l'hébergement temporaire (soit 2 places)

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 298 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire Voironnais Chartreuse**, ce qui représente 16% du nombre total de personnes accueillies en EHPA. Le territoire de l'Agglomération Grenobloise est donc le deuxième territoire qui concentre le plus de places non médicalisées du département, après l'Agglomération Grenobloise.
- Si près de **70% des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné**, 31 personnes sont originaires d'une commune hors Isère soit 10%.
- **L'âge moyen des résidents est de 84 ans soit une moyenne similaire à celle de l'Isère**. On dénombre 8 résidents âgés de plus de 95 ans soit 3%, ainsi que 4 personnes âgées de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 5,6 années** soit légèrement supérieure à celle observée à l'échelle départementale. Corrélativement, le niveau de dépendance est légèrement inférieur en Voironnais Chartreuse avec **91% de GIR 4,5 et 6** : les résidents peuvent donc potentiellement rester dans un établissement non médicalisé plus longtemps.
- A noter que pour 6% des personnes accueillies, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants.
- **La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (36%)**.
- **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente**. Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire Voironnais Chartreuse (85%)** avec seulement 1% de personnes originaires de ce territoire accueillies en EHPA en Agglomération Grenobloise, 3% en Bièvre Valloire, et 5% sur le Sud Grésivaudan. **Le taux d'équipement particulièrement élevé en EHPA (41,7 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en juin 2015) et en EHPAD (146,7)** explique en grande partie ces résultats : l'offre existante sur le territoire permet de garantir aux habitants du Voironnais Chartreuse un parcours de proximité dans l'évolution de leur dépendance.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Voironnais Chartreuse est déficitaire ; le territoire ne présente donc pas d'attractivité particulière** : le taux d'équipement en EHPA étant particulièrement élevé, une majorité de personnes âgées de ce territoire peuvent bénéficier de ses services, laissant dès lors peu de places pour les personnes extérieures au Voironnais Chartreuse. En outre, le caractère agréable du cadre de vie proposé par ce territoire peut expliquer le fait que les personnes âgées restent au sein du Voironnais Chartreuse en

établissement (mixité entre ruralité et milieu urbain). Ces raisons expliquent donc vraisemblablement pourquoi le territoire n'est pas attractif.

Voironnais Chartreuse		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	298	16%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	31	10%
Territoire Agglomération Grenobloise	24	8%
Territoire Bièvre Valloire	5	2%
Territoire Grésivaudan	4	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	0%
Territoire Sud Grésivaudan	12	4%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	13	4%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	207	69%
Commune de résidence non renseignée	0	0%
Age moyen des personnes accueillies	84	
Personnes âgées de plus de 95 ans	8	3%
Personnes âgées de moins de 60 ans	4	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	5,6	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	0	0%
Personnes accueillies en GIR 3	9	3%
Personnes accueillies en GIR 4	44	15%
Personnes accueillies en GIR 5	51	17%
Personnes accueillies en GIR 6	176	59%
Personnes hors APA ou non renseigné	18	6%
Personnes accueillies issues de leur domicile	269	36%
Personnes accueillies issues de chez un proche	7	1%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	9	1%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	0	0%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	13	2%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	298	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	6	1%
Territoire Bièvre Valloire	19	3%
Territoire Grésivaudan	11	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	2	0%
Territoire Porte des Alpes	6	1%
Territoire Sud Grésivaudan	36	5%
Territoire Trièves	6	1%
Territoire Vals du Dauphiné	25	3%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	622	85%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		91
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		111
	<i>Solde</i>	-20

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 1 301 places en EHPAD/USLD ; à noter que les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête correspondent à 6% du nombre total de places sur le territoire (soit 80 places). Parmi ces places :

- 98,6% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 1293 places)
- 0,6% à l'hébergement temporaire (soit 8 places)
- et 0,8% à l'accueil de jour (soit 6 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **1 174 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire du Voironnais Chartreuse**, ce qui représente 16% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le second territoire du département en termes de dotation en places médicalisées.
- **Les personnes accueillies originaires du territoire concerné représentent la grande majorité des personnes : 61% du total** (soit 713 personnes). On note que pour 11% des personnes accueillies, la commune de résidence n'est pas renseignée.
- L'âge moyen des résidents est de **85 ans** soit une moyenne équivalente à celle observée en Isère. On dénombre 111 résidents de plus de 95 ans, soit 9% et 10 personnes de moins de 60 ans (1%).
- La durée moyenne de l'accueil est de **4,2 années, soit une durée relativement élevée comparativement aux autres territoires**. Ce « turn-over » moins important ne s'explique ni par un niveau de dépendance inférieur à celui constaté sur les autres territoires puisqu'on compte une part importante de GIR 1 et 2 (64%), ni par la moyenne d'âge.
- Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire Voironnais Chartreuse dont le GIR a été renseigné est ainsi de **756,1** (contre 760,8 pour le département).

- Le lieu de vie majoritaire avant l'entrée des personnes accueillies en EHPAD-USLD sur le territoire Voironnais-Chartreuse reste le **domicile** avec 573 personnes (49%) mais on note une part importante de personnes issues d'un **établissement ou service hospitalier** (260 personnes soit 22%).
- 372 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants (32%) et on compte 131 personnes nécessitant des SMTI (11%), ce qui est comparativement important et peut être relié à la part importante de personnes accueillies issues du secteur hospitalier.
- **99% des personnes accueillies le sont de manière permanente**, on compte également 10 personnes en hébergement temporaire (1%) mais aucune en accueil de jour.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont pour une très large majorité sur le territoire (85%)**. Avec le taux d'équipement le plus important du département (146,7 places en EHPAD-USLD pour 1000 personnes de plus de 75 ans), on compte peu de personnes accueillies sur d'autres territoires (15% en tout, dont 3% sur le territoire Vals du Dauphiné).
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire Voironnais Chartreuse est très nettement **bénéficiaire : le solde est de 750 personnes accueillies sur un autre territoire**. Ce solde peut s'expliquer par le taux d'équipement très important et par le caractère agréable du cadre de vie proposé (mixité entre ruralité et milieu urbain).

Voironnais Chartreuse		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	1174	16%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	22	2%
Territoire Agglomération Grenobloise	165	14%
Territoire Bièvre Valloire	57	5%
Territoire Grésivaudan	8	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	4	0%
Territoire Isère Rhodanienne	4	0%
Territoire Matheysine	1	0%
Territoire Oisans	2	0%
Territoire Porte des Alpes	13	1%
Territoire Sud Grésivaudan	17	1%
Territoire Trièves	2	0%
Territoire Vals du Dauphiné	34	3%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	713	61%
Commune de résidence non renseignée	132	11%
Age moyen des personnes accueillies	85	
Personnes âgées de plus de 95 ans	111	9%
Personnes âgées de moins de 60 ans	10	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	4,2	
Personnes accueillies en GIR 1	260	22%
Personnes accueillies en GIR 2	488	42%
Personnes accueillies en GIR 3	175	15%
Personnes accueillies en GIR 4	186	16%
Personnes accueillies en GIR 5	36	3%
Personnes accueillies en GIR 6	10	1%
Personnes hors APA ou non renseigné	19	2%
Personnes accueillies issues de leur domicile	573	49%
Personnes accueillies issues de chez un proche	25	2%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	74	6%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	48	4%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	32	3%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	14	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	260	22%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	148	13%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	372	32%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	131	11%
Personnes accueillies en hébergement permanent	1164	99%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	10	1%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Voironnais Chartreuse		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	18	2%
Territoire Bièvre Valloire	19	2%
Territoire Grésivaudan	11	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	2	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	2	0%
Territoire Porte des Alpes	8	1%
Territoire Sud Grésivaudan	36	4%
Territoire Trièves	6	1%
Territoire Vals du Dauphiné	25	3%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	713	85%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		877
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		127
	<i>Solde</i>	750

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de Voironnais Chartreuse

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 241 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Voironnais Chartreuse**, parmi les établissements répondants. Il s'agit du second territoire pour lequel il y a le plus de personnes en attente d'une place en établissement non médicalisé après l'Agglomération Grenobloise. L'estimation du nombre de dossiers déposés par précaution par les établissements répondants représente 24% des personnes en attente.
- Parmi les demandeurs, 7 sont déjà accueillis dans un autre établissement (EHPA, EHPAD et USLD). **Le nombre total de personnes en réelle attente d'une place en établissement non médicalisé sur le territoire Voironnais Chartreuse est donc de 176.**
- **47% des personnes sur liste d'attente dans le Voironnais Chartreuse sont originaires du territoire concerné, soit 114 personnes.** Un nombre important de personnes est en attente mais originaire d'un autre département (30% des demandeurs, soit 72 personnes) et 14% depuis l'Agglomération Grenobloise (34 personnes).
- **L'âge moyen des personnes en attente est de 79,5 ans soit une moyenne légèrement inférieure à celle de l'Isère (83 ans en moyenne à l'échelle départementale).** On dénombre 4 personnes de moins de 60 ans en attente d'une place, soit 2% des demandeurs seulement.
- **La durée moyenne de la demande est de 2,2 années** soit une durée supérieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne), en lien avec l'attractivité du territoire et la forte pression des demandes sur l'offre du territoire.
- **La majorité des personnes en attente d'une place** (pour lesquelles l'information a été complétée) **réside à leur domicile avant son entrée (35%) mais l'information n'est pas connue ou relève d'une « autre situation » dans 65% des cas.**
- Le niveau de dépendance des personnes en attente de place non médicalisée relève essentiellement du **GIR 6 (76%)**. *A noter toutefois que pour 20% des personnes en attente, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants ou les personnes ne relèvent d'aucun GIR.*
- **Les personnes originaires de Voironnais Chartreuse et en attente d'une place en EHPA en Isère, figurent principalement sur les listes d'attente de ce même territoire (92%)** avec seulement 6% de personnes originaires de ce territoire sur liste d'attente d'EHPA en Agglomération Grenobloise, 2% en Bièvre Valloire, et 1% sur le Sud Grésivaudan. Le **taux d'équipement particulièrement élevé en EHPA** (41,7 places en EHPA pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans) **et en EHPAD** (146,7) explique en grande partie ces résultats : l'offre existante sur le territoire permet de garantir aux habitants du Voironnais Chartreuse un parcours de proximité dans l'évolution de leur dépendance.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire et les personnes non originaires du territoire sur les listes d'attente du Voironnais Chartreuse est bénéficiaire ; le territoire présente donc une forte attractivité** : le taux d'équipement en EHPA étant particulièrement élevé, une majorité de personnes âgées de ce territoire peuvent bénéficier de ses services, laissant dès lors peu de places pour les personnes extérieures au Voironnais Chartreuse. En outre, le caractère agréable du cadre de vie proposé par ce territoire peut expliquer le fait que les personnes âgées restent au sein du Voironnais Chartreuse en établissement (mixité entre ruralité et milieu urbain).

Voironnais Chartreuse		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	241	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	58	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	7	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	176	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	234	97%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	7	3%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	72	30%
Territoire Agglomération Grenobloise	34	14%
Territoire Bièvre Valloire	6	2%
Territoire Grésivaudan	2	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	1	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	0%
Territoire Sud Grésivaudan	2	1%
Territoire Trièves	1	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	114	47%
Commune de résidence non renseignée	7	3%

Voironnais Chartreuse		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	7	6%
Territoire Bièvre Valloire	2	2%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	114	92%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)		120
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire		10
	<i>Solde</i>	<i>110</i>

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- 1 178 personnes figurent sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD en Voironnais Chartreuse, renseignées par les établissements répondants.
- Parmi ces demandes, 41% sont des demandes de précaution, ce qui indique un niveau de pression réelle moindre. Par ailleurs, 77 personnes sont déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.

Aussi la demande « réelle » (soit les demandes hors demandes de précaution et personnes accueillies dans un autre établissement équivalent) équivaut à 618 demandes.

- Parmi ces demandes, on peut recenser :
 - o **42% en attente d'une place en hébergement permanent**
 - o **3 demandes en attente d'une place en hébergement temporaire**
 - o **Aucune personne en attente de place en accueil de jour.**

Toutefois, nous ne disposons pas de cette information pour 58% des demandes (non renseigné).

- **La part la plus importante des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire de Voironnais Chartreuse** (437 personnes, 37%). 13% sont originaires de l'Agglomération Grenobloise.

Cet item n'a cependant pas été renseigné pour un grand nombre de dossiers : pour 35% des personnes (soit 416) sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, la commune de résidence n'est pas renseignée, il s'agit donc d'une donnée à considérer avec prudence.

- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **85 ans soit un âgé approchant de celui de la moyenne départementale (84,7 ans)**. 8 personnes sur liste d'attente sont âgées de moins de 60 ans soit seulement 1%.

- **L'ancienneté moyenne de la demande est de 1,5 année**, soit une durée légèrement supérieure à celle observée en Isère (1,4 an en moyenne). Cela peut s'expliquer par la durée moyenne d'accueil des résidents qui s'élève à de 4,2 années, soit une durée relativement élevée comparativement aux autres territoires.
- **La majorité des personnes en attente d'une place résident à leur domicile (56%)**. 5% vivent dans un service ou établissement psychiatrique (cet item n'a pas été renseigné pour 30% des dossiers).
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Voironnais Chartreuse est assez élevé avec 40% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère).
Toutefois, pour 32% des dossiers, l'information n'a pas été renseignée ou les demandeurs ne relèvent d'aucun GIR.
- **14% des personnes en attente d'une place présentent des comportements aberrants**. 2% des personnes en attente nécessitent des SMTI, soit 25 personnes.
- **Les personnes originaires du territoire du Voironnais Chartreuse, et figurant sur la liste d'attente d'un établissement EHPAD/USLD en Isère, sont majoritairement inscrites auprès d'établissements de Voironnais Chartreuse (64%)**. On compte également 21% des personnes originaires de Voironnais Chartreuse figurant sur liste d'attente en EHPAD/USLD en Agglomération Grenobloise. Cela s'explique tout d'abord par le bon taux d'équipement en EHPAD/USLD du territoire Voironnais Chartreuse (146,7 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus) et également la proximité des territoires.
- Corrélativement aux constats précédents, le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Voironnais Chartreuse est positif (+91 places).

Voironnais Chartreuse		
Age moyen des personnes en attente	85,0	
Personnes de moins de 60 ans en attente	8	1%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,5	
Personnes en attente vivant à leur domicile	657	56%
Personnes en attente vivant chez un proche	27	2%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	31	3%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	37	3%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	5	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	9	1%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	54	5%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	358	30%
Personnes en GIR 1	26	2%
Personnes en GIR 2	451	38%
Personnes en GIR 3	106	9%
Personnes en GIR 4	173	15%
Personnes en GIR 5	24	2%
Personnes en GIR 6	19	2%
Personnes hors APA ou non renseigné	379	32%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	165	14%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	25	2%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	137	21%
Territoire Bièvre Valloire	23	3%
Territoire Grésivaudan	20	3%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	2	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	2	0%
Territoire Oisans	1	0%
Territoire Porte des Alpes	12	2%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	9	1%
Territoire Vals du Dauphiné	26	4%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	424	64%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	325	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	234	
<i>Solde</i>	91	

7.Territoire du Sud Grésivaudan

Les personnes accueillies sur le territoire du Sud Grésivaudan

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte 2 474 places en EHPA dont 100% sont dédiées à l'hébergement permanent.

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 73 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Sud Grésivaudan**, ce qui représente 4% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le septième territoire en termes de dotation en places non médicalisées.
- **La moitié des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné (49%)**. Parmi elles, 17 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit 23% des personnes accueillies. Enfin le territoire présente une attractivité significative à l'égard de l'Agglomération Grenobloise (19% des personnes accueillies en Sud Grésivaudan sont originaires de ce territoire).
- **L'âge moyen des résidents est de 84 ans** soit une moyenne équivalente à celle observée à l'échelle départementale. On dénombre 5 résidents de plus de 95 ans, soit 7%, ainsi qu'aucune personne âgée de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 3,0 ans ce qui est largement inférieur à la moyenne de l'Isère**. Cela s'explique notamment par le **taux d'équipement en EHPAD largement supérieure à la moyenne départementale** (124,4 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en juin 2015) laissant penser que les résidents dont le niveau de dépendance augmente puissent se réorienter en établissement médicalisé plus facilement.
- Ainsi, corrélativement, **96% des personnes accueillies en Sud Grésivaudan sont de GIR 4,5 ou 6 soit un niveau de dépendance particulièrement faible**.
- **La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (62%)**.
- **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente**.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire (64%)** mais on compte également 21% des personnes originaires de du Sud Grésivaudan accueillies en EHPA sur le territoire Voironnais-Chartreuse, 7% en Bièvre Valloire, ce qui peut s'expliquer par des rapprochements familiaux notamment que les réponses des établissements n'ont pas permis d'analyser.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur en sud Grésivaudan est bénéficiaire**. Le territoire présente donc une attractivité malgré un taux d'équipement d'EHPA inférieure à la moyenne départementale (16,8 places pour 1000 personnes âgées de 75 et plus en juin 2015), avec 71 places.

Sud Grésivaudan		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	73	4%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	17	23%
Territoire Agglomération Grenobloise	14	19%
Territoire Bièvre Valloire	2	3%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	1%
Territoire Sud Grésivaudan	36	49%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	3%
Commune de résidence non renseignée	1	1%
Age moyen des personnes accueillies	84	
Personnes âgées de plus de 95 ans	5	7%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,0	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	0	0%
Personnes accueillies en GIR 3	2	3%
Personnes accueillies en GIR 4	19	26%
Personnes accueillies en GIR 5	16	22%
Personnes accueillies en GIR 6	35	48%
Personnes hors APA ou non renseigné	1	1%
Personnes accueillies issues de leur domicile	45	62%
Personnes accueillies issues de chez un proche	3	4%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	2	3%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	0	0%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	2	3%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	4	5%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	17	23%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	73	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	3	5%
Territoire Bièvre Valloire	4	7%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	36	64%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	1	2%
Territoire Voironnais Chartreuse	12	21%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies	36	
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre	20	
	<i>Solde</i>	16

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 525 places en EHPAD/USLD. Parmi ces places :

- 97,7% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 513 places)
- et 2,3% à l'accueil de jour (soit 12 places).
- Aucune place n'est dédiée à l'hébergement temporaire.

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **482 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire Sud Grésivaudan**, ce qui représente 6% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le sixième territoire en termes de dotation en places médicalisées.
- **Les personnes accueillies sont, pour un peu moins de la moitié, originaires du territoire concerné (201 personnes, soit 42%)**, puis vient le territoire de l'Agglomération Grenobloise avec 111 accueillies sur le territoire Sud Grésivaudan (23%). On note que pour 16% des personnes accueillies, la commune de résidence n'est pas renseignée. Cette attractivité peut s'expliquer par le taux d'équipement du Sud Grésivaudan, nettement au-dessus de la moyenne départementale avec 124,4 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans.
- **L'âge moyen des résidents est de 81 ans soit une moyenne inférieure à la moyenne départementale.** On dénombre 36 résidents de plus de 95 ans, soit 7% et 6 personnes de moins de 60 ans (1%).
- **La durée moyenne de l'accueil est de 8,1 années**, soit une durée moyenne comparativement très élevée (3,5 années en Isère). Ce « turn-over » moins important que dans les établissements d'autres territoires s'explique par la durée moyenne d'accueil dans l'EHPAD Le Perron à Saint-Sauveur qui affiche une moyenne de plus de 10 ans dans la structure. En revanche, cela ne se traduit pas par un niveau de dépendance inférieur à celui constaté sur les autres territoires puisqu'on compte 53% de GIR 1 et 2, même si pour 18% des personnes accueillies le GIR actuel

- n'a pas été complété. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire Sud Grésivaudan dont le GIR a été renseigné est ainsi de **761,8** (contre 760,8 pour le département).
- Les lieux de vie avant l'entrée des personnes accueillies en EHPAD-USLD sur le territoire Sud Grésivaudan n'ont été que peu complétés, aussi on compte 66% des réponses dans la situation « autre lieu de vie » ou non réponse. Les personnes issues de leur domicile restent majoritaires mais ne représentent que 25% (119 personnes) parmi les personnes accueillies des établissements répondant à cet item.
 - 23 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants, soit 5%. Aucune personne nécessitant des SMTI n'a été identifiée par les établissements répondants.
 - **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente**, on ne compte aucune personne en hébergement temporaire ou en accueil de jour.
 - **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont très majoritairement sur le territoire (74%)**. Malgré un taux d'équipement très important (124,4 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans), on compte également 35 personnes originaires de Sud Grésivaudan et accueillies en EHPAD sur le Bièvre Valloire (13%), ou encore 17 personnes sur le Voironnais-Chartreuse (6%), ce qui peut s'expliquer notamment par des rapprochements familiaux que les réponses des établissements n'ont pas permis d'analyser.
 - Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire Sud Grésivaudan est **bénéficiaire** : le solde est de 131 personnes accueillies sur un autre territoire. Ce solde peut s'expliquer par le **taux d'équipement qui est supérieur à la moyenne départementale** avec 124,4 places contre 89,2 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en Isère).

Sud Grésivaudan		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	482	6%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	20	4%
Territoire Agglomération Grenobloise	111	23%
Territoire Bièvre Valloire	13	3%
Territoire Grésivaudan	5	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	2	0%
Territoire Isère Rhodanienne	5	1%
Territoire Matheysine	3	1%
Territoire Oisans	3	1%
Territoire Porte des Alpes	2	0%
Territoire Sud Grésivaudan	201	42%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	0%
Territoire Vercors	1	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	36	7%
Commune de résidence non renseignée	79	16%
Age moyen des personnes accueillies	81	
Personnes âgées de plus de 95 ans	30	6%
Personnes âgées de moins de 60 ans	6	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	8,1	
Personnes accueillies en GIR 1	92	19%
Personnes accueillies en GIR 2	163	34%
Personnes accueillies en GIR 3	67	14%
Personnes accueillies en GIR 4	55	11%
Personnes accueillies en GIR 5	15	3%
Personnes accueillies en GIR 6	2	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	88	18%
Personnes accueillies issues de leur domicile	119	25%
Personnes accueillies issues de chez un proche	9	2%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	2	0%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	5	1%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	14	3%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	7	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	9	2%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	317	66%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	23	5%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	0	0%
Personnes accueillies en hébergement permanent	482	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Sud Grésivaudan		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	5	2%
Territoire Bièvre Valloire	35	13%
Territoire Grésivaudan	1	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	1	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	4	1%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	7	3%
Territoire Sud Grésivaudan	201	74%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	17	6%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		202
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		71
	<i>Solde</i>	131

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Sud Grésivaudan

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **On ne compte que 14 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Sud Grésivaudan**, parmi les établissements répondants. L'estimation du nombre de dossiers déposés par précaution par les établissements répondants représente 60% des personnes en attente. **Le nombre total de personnes en réelle attente d'une place en établissement non médicalisé sur le territoire Sud Grésivaudan est donc de 5.**
- On compte autant de personnes sur liste d'attente dans le Sud Grésivaudan originaires du territoire concerné que du territoire de l'Agglomération Grenobloise, soit 5 personnes dans les deux territoires.
- **L'âge moyen des personnes en attente est de 84,7 ans soit une moyenne supérieure à celle de l'Isère (83 ans en moyenne à l'échelle départementale).**
- **La durée moyenne de la demande est d'un peu plus de 8 mois** soit une durée nettement inférieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne). Cette faible attente peut s'expliquer par un taux d'équipement en établissement médicalisé très important sur le Sud Grésivaudan (124,4 places en EHPAD/USLD pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans et plus

contre 89,2 en Isère en juin 2015), qui laisse à penser que la fluidité des parcours est assurée entre les établissements non médicalisés et les EHPAD, permettant de faciliter les entrées en EHPA. Cela est d'ailleurs confirmé par le fait que le niveau de dépendance dans les EHPAD est inférieur à la moyenne, même si le niveau de dépendance dans les EHPA du Sud Grésivaudan reste important (19% de GIR 1).

- **La majorité des personnes en attente d'une place** (pour lesquelles l'information a été complétée) **réside à leur domicile avant son entrée (64%) mais l'information n'est pas connue ou relève d'une « autre situation » dans 36% des cas.**
- Le niveau de dépendance des personnes en attente de place non médicalisée est comparativement élevé avec 21% de GIR 3 et 4, et 78% de GIR 5 et 6.
- **Les personnes originaires du Sud Grésivaudan et en attente d'une place en EHPA en Isère, figurent principalement sur les listes d'attente de ce même territoire (63%)** avec seulement 3 personnes originaires de ce territoire sur liste d'attente d'EHPA d'un autre territoire.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire et les personnes non originaires du territoire sur les listes d'attente du Sud Grésivaudan est quasiment nul (+6 personnes).**

Sud Grésivaudan		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	14	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	9	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	0	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	5	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	14	100%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	0	0%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	5	36%
Territoire Agglomération Grenobloise	2	14%
Territoire Bièvre Valloire	2	14%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	5	36%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	0	0%

Sud Grésivaudan		
Age moyen des personnes en attente	84,7	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,7	
Personnes en attente vivant à leur domicile	9	64%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	5	36%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	1	7%
Personnes en GIR 4	2	14%
Personnes en GIR 5	2	14%
Personnes en GIR 6	9	64%
Personnes hors APA ou non renseigné	0	0%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Sud Grésivaudan		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé		
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	1	13%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	5	63%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	25%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	9	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	3	
	<i>Solde</i>	6

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- Le territoire comprend 132 personnes figurant sur la liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD en Sud Grésivaudan, renseignées par les établissements répondants.
- Parmi ces demandes, aucune ne correspondrait à une demande de précaution selon une donnée estimée. Par ailleurs, seules 6 personnes sont déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
Dès lors, la demande « réelle » (soit les demandes hors demandes de précaution et personnes accueillies dans un autre établissement équivalent) équivaut à 126 demandes.
Parmi ces demandes, nous ne pouvons véritablement distinguer les demandes d'hébergement permanent et temporaire, car nous ne disposons pas de cette information pour 64% des demandes (non renseigné). Toutefois, parmi les 36% renseignés, il s'agissait d'accueil permanent.
- **La plupart des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire du Sud Grésivaudan** (32% personnes). 7% sont originaires de l'Agglomération Grenobloise.
Cette information est à considérer avec précaution, car cela n'a cependant pas été précisé pour un grand nombre de dossiers : pour 59% des personnes sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, nous ne disposons pas de cette information.
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **85,6 ans soit un âge supérieur à la moyenne départementale (84,7 ans)**. Aucune personne sur liste d'attente n'est âgée de moins de 60 ans.
- **L'ancienneté moyenne de la demande est de 0,8 année**, soit une durée très inférieure à celle observée en Isère (1,4 an en moyenne). Cela ne s'explique pourtant pas par la durée d'accueil des résidents, qui est de 8,1 années, soit une durée moyenne très élevée (3,5 années en Isère). Cela s'expliquant surtout par la durée d'accueil de l'établissement Perron St Sauveur (10 ans d'accueil en moyenne). Cependant, le fort taux d'équipement du territoire peut expliquer cette donnée, avec 124,4 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus (89,2 à l'échelle du département).
- **La plus grande part des personnes en attente d'une place résident à leur domicile (42%)**. Toutefois, cet item n'a pas été rempli pour 58% des dossiers).
- Le niveau de dépendance des personnes doit également être analysé avec prudence, car, pour 58% des dossiers, l'information n'a pas été renseignée ou les demandeurs ne relèvent d'aucun GIR. On note toutefois 20% des demandeurs en GIR 1 ou 2, ce qui est supérieur au département (10%).
- **Les personnes originaires du territoire du Sud Grésivaudan, et figurant sur la liste d'attente d'un établissement EHPAD/USLD en Isère, sont surtout inscrites auprès d'établissements de ce même territoire (42%)**. 17% des personnes originaires du territoire Sud Grésivaudan sont sur une liste d'attente en EHPAD/USLD d'établissements en Bièvre Valloire, 16% en Agglomération Grenobloise, 9% en Voironnais Chartreuse. Cela peut s'expliquer par le bon taux d'équipement en Bièvre Valloire (112,2 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus) mais également par la proximité des territoires (Agglomération Grenobloise, Voironnais Chartreuse).
- La faible tension sur l'offre est notable dans le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente, qui est déficitaire (-47 places).

Sud Grésivaudan		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	132	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	0	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	6	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	126	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	47	36%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	85	64%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	1	1%
Territoire Agglomération Grenobloise	5	4%
Territoire Bièvre Valloire	1	1%
Territoire Grésivaudan	1	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	1	1%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	1%
Territoire Sud Grésivaudan	42	32%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	1%
Commune de résidence non renseignée	78	59%

Sud Grésivaudan		
Age moyen des personnes en attente	85,6	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,84	
Personnes en attente vivant à leur domicile	56	42%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	76	58%
Personnes en GIR 1	4	3%
Personnes en GIR 2	23	17%
Personnes en GIR 3	13	10%
Personnes en GIR 4	13	10%
Personnes en GIR 5	2	2%
Personnes en GIR 6	1	1%
Personnes hors APA ou non renseigné	76	58%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	0	0%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	0	0%
Sud Grésivaudan		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	16	16%
Territoire Bièvre Valloire	17	17%
Territoire Grésivaudan	3	3%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	1%
Territoire Matheysine	3	3%
Territoire Oisans	1	1%
Territoire Porte des Alpes	4	4%
Territoire Sud Grésivaudan	42	42%
Territoire Trièves	2	2%
Territoire Vals du Dauphiné	3	3%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	9	9%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	12	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	59	
	<i>Solde</i>	-47

8. Territoire du Grésivaudan

Les personnes accueillies sur le territoire du Grésivaudan

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte **83 places en EHPA**. Parmi ces places, 100% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit aucune place dédiée à l'hébergement temporaire et à l'accueil de jour).

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 68 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Grésivaudan**, ce qui représente 4% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le huitième établissement du département en volume de personnes accueillies.
- Si 39% sont originaires de ce territoire, **22% des personnes accueillies sont originaires d'une commune hors Isère**. Le territoire présente donc une attractivité significative qui rayonne à l'extérieur du département. En outre, 18% des personnes accueillies sont originaires de l'Agglomération Grenobloise (12 personnes), 28% de l'Isère Rhodanienne (19 personnes).
- **L'âge moyen des résidents est de 84 ans** soit une moyenne similaire à la moyenne départementale avec 7% de résidents âgés de plus de 95 ans (soit 5 personnes) et aucun résident âgé de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 4,3 années** soit inférieure à la moyenne départementale.
- La répartition des personnes accueillies par GIR montre un **niveau de dépendance similaire** que celui de l'Isère (près de 80% de GIR 4,5 et 6). A noter que pour 5% des personnes accueillies, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants.
- La majorité des personnes accueillies **résidait à son domicile avant son entrée** (56%).
- **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente**.
- Une part importante des personnes originaires du territoire Grésivaudan et accueillies en EHPA le sont sur le territoire du Grésivaudan (30%) mais on compte également près de la moitié des personnes originaires du Grésivaudan accueillies en EHPA sur le territoire Vals du Dauphiné (47%), 12% sur l'Agglomération Grenobloise et 6% en Voironnais Chartreuse.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Grésivaudan est très légèrement bénéficiaire** ; le territoire présente donc une attractivité notamment liée au cadre de vie à proximité de l'hyper centre grenoblois, mais aussi au volume de prestations disponibles sur ce territoire. A l'inverse, son taux d'équipement en EHPA relativement faible (11,6 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en juin 2015 contre 23,8 en Isère), explique en partie le départ des personnes âgées du Grésivaudan vers d'autres territoires plus attractifs comme le Vals du Dauphiné (qui atteint un taux d'équipement largement supérieur en EHPA : 37,6).

Grésivaudan		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	68	4%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	15	22%
Territoire Agglomération Grenobloise	12	18%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	20	29%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	19	28%
Territoire Matheysine	1	1%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	1%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	0	0%
Age moyen des personnes accueillies	84	
Personnes âgées de plus de 95 ans	5	7%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	4,3	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	1	1%
Personnes accueillies en GIR 3	8	12%
Personnes accueillies en GIR 4	17	25%
Personnes accueillies en GIR 5	15	22%
Personnes accueillies en GIR 6	20	29%
Personnes hors APA ou non renseigné	7	10%
Personnes accueillies issues de leur domicile	38	56%
Personnes accueillies issues de chez un proche	4	6%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	1	1%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	0	0%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	2	3%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	23	34%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	68	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenoble	8	12%
Territoire Bièvre Valloire	1	2%
Territoire Grésivaudan	20	30%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	1	2%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	2%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	31	47%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	4	6%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		48
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		46
	<i>Solde</i>	2

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 719 places en EHPAD/USLD ; à noter que les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête correspondent à 7% du nombre total de places sur le territoire (soit 51 places). Parmi ces places :

- 98,3% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 707 places)
- et 1,7% à l'hébergement temporaire (soit 12 places)
- Aucune place n'est dédiée à l'accueil de jour.

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **511 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire du Grésivaudan**, ce qui représente 7% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le cinquième territoire du département en volume de personnes accueillies.
- Les personnes accueillies sont aussi nombreuses à être **originaires du territoire concerné** (204 soit 40%), qu'à être **originaires de l'Agglomération Grenoble** (205 soit 40%). On constate donc un flux réciproque entre les personnes accueillies sur le territoire du Grésivaudan et originaires de l'Agglomération Grenoble, et l'inverse, ce qui peut s'expliquer par une forte proximité géographique ainsi que par des choix de vie différents selon que l'on souhaite passer d'un territoire à l'autre (entre un cadre très urbain et une forte proximité avec les commerces et services et un cadre plus calme tout en gardant une distance raisonnable avec la ville-centre). De même, la qualité des prestations délivrées par les établissements du Grésivaudan peut expliquer leur attractivité pour des personnes aisées de l'Agglomération Grenoble. 10 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit seulement 2% des personnes accueillies. Pour 9% des personnes accueillies, aucune commune de résidence n'a été complétée par les établissements répondants.

- **L'âge moyen des résidents est de 83 ans** soit une moyenne inférieure à la moyenne départementale. On dénombre 39 résidents de plus de 95 ans, soit 8%, ainsi que 6 personnes âgées de moins de 60 ans (1%).
- **La durée moyenne de l'accueil est de 3,1 années** ce qui est légèrement inférieure à la moyenne départementale.
- La répartition des personnes accueillies par GIR montre un **niveau de dépendance moins élevé** que la moyenne départementale avec une part de GIR 1 et 2 de 53% sur le total des personnes accueillies par un établissement médicalisé répondant. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire Grésivaudan dont le GIR a été renseigné est donc de **726,4** (contre 760,8 pour le département). A noter que pour 8% des personnes accueillies, le GIR n'a pas été complété par les établissements répondants (ce qui peut correspondre à une méconnaissance du GIR de la personne ou au fait que la personne ne relève d'aucun GIR).
- On note que pour un grand nombre de personnes (192, soit 38% des personnes accueillies dans les établissements répondants), le lieu de vie avant l'entrée en établissement est le **domicile personnel**. Toutefois, cette information n'a pas été complétée ou relève d'une situation « autre » pour 33% des personnes accueillies. Une des spécificités du territoire est d'accueillir 10% de personnes issues d'un **établissement ou service handicap** (52 personnes) en lien avec les deux structures implantées sur le territoire du Grésivaudan et spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées âgées.
- 118 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées (soit 23%) par les établissements répondants. On dénombre également 12 personnes nécessitant des SMTI (soit 2% des personnes accueillies sur le territoire de l'agglomération). Il faut préciser que cette donnée est certainement sous-estimée au regard du taux de réponse à cet item.
- **99% des personnes accueillies le sont de manière permanente**. On identifie 5 personnes seulement qui relèvent d'un hébergement temporaire, soit 1% des personnes accueillies, et aucune personne en accueil de jour.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (65%)** mais on compte également une part importante de personnes originaires du Grésivaudan accueillies en EHPAD sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise (26%).
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire du Grésivaudan est nettement **bénéficiaire** : le solde est de 151 personnes accueillies sur un autre territoire. Ce solde ne peut s'expliquer uniquement par le **taux d'équipement qui est proche de la moyenne départementale** avec 89,4 places en EHPAD-USLD pour 1000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2). Le caractère tranquille et le niveau élevé de prestations que peuvent proposer les établissements expliquent en partie cette attractivité importante.

Grésivaudan		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	511	7%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	10	2%
Territoire Agglomération Grenobloise	205	40%
Territoire Bièvre Valloire	3	1%
Territoire Grésivaudan	204	40%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	5	1%
Territoire Isère Rhodanienne	5	1%
Territoire Matheysine	3	1%
Territoire Oisans	1	0%
Territoire Porte des Alpes	7	1%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	2	0%
Territoire Vals du Dauphiné	6	1%
Territoire Vercors	2	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	11	2%
Commune de résidence non renseignée	46	9%
Age moyen des personnes accueillies	83	
Personnes âgées de plus de 95 ans	39	8%
Personnes âgées de moins de 60 ans	6	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,1	
Personnes accueillies en GIR 1	63	12%
Personnes accueillies en GIR 2	212	41%
Personnes accueillies en GIR 3	92	18%
Personnes accueillies en GIR 4	85	17%
Personnes accueillies en GIR 5	11	2%
Personnes accueillies en GIR 6	6	1%
Personnes hors APA ou non renseigné	42	8%
Personnes accueillies issues de leur domicile	192	38%
Personnes accueillies issues de chez un proche	15	3%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	8	2%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	25	5%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	52	10%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	5	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	47	9%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	167	33%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	118	23%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	12	2%
Personnes accueillies en hébergement permanent	506	99%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	5	1%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Grésivaudan		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	81	26%
Territoire Bièvre Valloire	4	1%
Territoire Grésivaudan	204	65%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	2	1%
Territoire Oisans	2	1%
Territoire Porte des Alpes	5	2%
Territoire Sud Grésivaudan	5	2%
Territoire Trièves	2	1%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	8	3%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		261
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		110
	<i>Solde</i>	<i>151</i>

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Grésivaudan

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **44 personnes figurent sur les listes d'attente dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Grésivaudan**, parmi les établissements répondants.
- **Selon les estimations, près de 70% des dossiers correspondent à des demandes de précaution.**
- Parmi les demandeurs, seuls 6 sont déjà accueillis dans un autre établissement tel qu'un EHPA, EHPAD ou USLD. Ainsi, **8 personnes seraient « réellement » en attente d'une place en EHPA au sein du territoire du Grésivaudan.**
- **34% des demandeurs en attente de place sont originaires du territoire Grésivaudan et autant sont originaires du territoire de l'Agglomération Grenobloise** (en lien avec la forte pression sur les établissements de l'Agglomération Grenobloise). 16% des demandeurs résident hors du département.
NB : 14% des dossiers n'ont pas de commune de résidence renseignée.
- **L'âge moyen des demandeurs est de 83 ans, équivalent à celui de l'Isère (83 ans en moyenne à l'échelle départementale).** Seule 1 personne de moins de 60 ans est en attente d'une place.
- **La durée moyenne de la demande est de 0,7 année** soit une durée très inférieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne), en lien avec la faible tension que supporte l'offre du territoire.
- **Plus de la moitié des personnes en attente d'une place réside à leur domicile avant leur entrée (59%).**

NB : le reste des réponses correspond à l'item « dans un autre lieu de vie », donc hors résidence chez un proche ou dans un établissement, dû vraisemblablement au manque d'information que détiennent les établissements.

- Le niveau de dépendance est un peu supérieur aux répartitions des autres territoires avec 14% de GIR 6 et 11% de GIR 4.

Toutefois, pour 75% des personnes en attente, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants ou ne relèvent d'aucun GIR.

- **Les personnes originaires du Grésivaudan** et en attente d'une place en EHPA en Isère, **figurent principalement sur les listes d'attente d'établissements du territoire Grésivaudan (68%)**, puis de l'Agglomération Grenobloise (18%), Voironnais Chartreuse (9%) et Porte des Alpes (5%).
- Corrélativement, **le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente sur le territoire du Grésivaudan est positif (+16 personnes)**, témoignant d'une relative tension sur l'offre et d'une attractivité du territoire, malgré un faible taux d'équipement (11,6 places d'EHPA pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus). Le territoire bénéficie d'un attrait grâce à la qualité de son accueil (liée également au niveau de vie des habitants).

Grésivaudan		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	44	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	30	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	6	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	8	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	38	86%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	6	14%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	7	16%
Territoire Agglomération Grenobloise	15	34%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	15	34%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	1	2%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	6	14%

Grésivaudan		
Age moyen des personnes en attente	83,0	
Personnes de moins de 60 ans en attente	1	2%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,0	
Personnes en attente vivant à leur domicile	26	59%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	18	41%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	5	11%
Personnes en GIR 5	0	0%
Personnes en GIR 6	6	14%
Personnes hors APA ou non renseigné	33	75%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Grésivaudan		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	4	18%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	15	68%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	1	5%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	9%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	23	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	7	
	<i>Solde</i>	<i>16</i>

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 1 510 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire du Grésivaudan parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. Parmi ces personnes, on dénombre :
 - o **33% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 500 personnes)
 - o **3% en attente d'une place en hébergement temporaire** (soit 50 personnes)
 - o **Aucune personne en attente de place en accueil de jour.**
A noter que 960 personnes des personnes sur liste d'attente ont une modalité d'accueil non renseignée (soit 64%).
- Parmi ces personnes, on compte :
 - o 197 dossiers de précaution estimés soit 74%
 - o 18 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personne « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 375 sur le territoire Grésivaudan.**
- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire Agglomération Grenobloise** (405 personnes, 27%). Les autres personnes sur liste d'attente en Grésivaudan sont principalement originaires de ce même territoire (141 places soit 9%). *A noter cependant que cet item n'a pas été rempli par un grand nombre d'établissement : en effet, pour 59% des personnes sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, la commune de résidence n'est pas renseignée, ce qui invite à considérer cet item avec précaution (soit 884 personnes).*
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **86,6 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale**. On dénombre 12 personnes sur liste d'attente âgées de moins de 60 ans soit 1%, en lien avec les deux structures implantées sur le territoire du Grésivaudan et spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées âgées.
- **La durée moyenne d'attente est de 1,9 année**, soit une durée moyenne légèrement supérieure à celle observée en Isère. Pour autant, cela ne s'explique pas par un « turn-over » faible des personnes accueillies en établissement sur le territoire : l'ancienneté des personnes accueillies est moindre que celle observée à l'échelle départementale.
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Grésivaudan est relativement bas avec seulement 6% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère).
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, le lieu de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente concerne principalement le **domicile** (12%). A noter cependant qu'un grand nombre de personnes sur liste d'attente vivent dans un « autre » lieu de vie (89%). Cet item est donc à prendre avec précaution, à considérer que les établissements ont parfois mal renseigné le lieu réel de vie des personnes sur liste d'attente en Grésivaudan par manque d'information.
- **Les personnes originaires du territoire et sur liste d'attente en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise (62%)**. On compte également 31% des personnes originaires du Grésivaudan et sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce même territoire. Cela s'explique avant tout par la proximité géographique mais relève d'un paradoxe en ce qui concerne le taux d'équipement des deux territoires : l'Agglomération Grenobloise dispose de 66,4 places pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans contre 89,4 en Grésivaudan (89,2 en Isère). Ainsi, la pression sur l'offre en EHPAD/USLD particulièrement marquée en Agglomération Grenobloise s'explique par ces flux de personnes âgées souhaitant de rapprocher du centre-ville, comme ceux originaires du Grésivaudan, notamment dans le cadre de rapprochement familiaux mais aussi afin de bénéficier de l'ensemble des services offerts par l'agglomération.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Grésivaudan est largement **beneficiaire : cela s'explique avant tout par un taux d'équipement moyen à l'échelle du territoire et par un afflux**

significatifs de personnes âgées originaires de l'Agglomération Grenobloise souhaitant bénéficier du cadre agréable du territoire.

Grésivaudan		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	1510	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	1117	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	18	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	375	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	500	33%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	50	3%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	960	64%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	27	2%
Territoire Agglomération Grenobloise	405	27%
Territoire Bièvre Valloire	3	0%
Territoire Grésivaudan	141	9%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	1	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	3	0%
Territoire Oisans	4	0%
Territoire Porte des Alpes	7	0%
Territoire Sud Grésivaudan	3	0%
Territoire Trièves	2	0%
Territoire Vals du Dauphiné	5	0%
Territoire Vercors	4	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	20	1%
Commune de résidence non renseignée	884	59%

Grésivaudan		
Age moyen des personnes en attente	86,6	
Personnes de moins de 60 ans en attente	12	1%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,9	
Personnes en attente vivant à leur domicile	179	12%
Personnes en attente vivant chez un proche	20	1%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	16	1%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	8	1%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	11	1%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	2	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	2	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	1272	84%
Personnes en GIR 1	2	0%
Personnes en GIR 2	95	6%
Personnes en GIR 3	68	5%
Personnes en GIR 4	135	9%
Personnes en GIR 5	41	3%
Personnes en GIR 6	73	5%
Personnes hors APA ou non renseigné	1096	73%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	6	0%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	2	0%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	283	62%
Territoire Bièvre Valloire	2	0%
Territoire Grésivaudan	141	31%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	3	1%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	6	1%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	2	0%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	11	2%
Territoire Vals du Dauphiné	2	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	6	1%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	485	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	317	
	<i>Solde</i>	168

9. Territoire du Vercors

Les personnes accueillies sur le territoire du Vercors

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte 23 places en EHPA dont :

- 18 sont dédiées à l'hébergement permanent
- 5 à l'accueil de jour.

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 22 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Vercors**, ce qui représente seulement 1% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le onzième territoire du département en termes de dotation en places médicalisées.
- **Si plus de la moitié des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné (55%)**, 14% sont originaires d'une commune extérieure au département de l'Isère soit 3 personnes.
- **L'âge moyen des résidents est de 87 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale**. On dénombre seulement 2 résidents âgés de plus de 95 ans et aucune personne âgée de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 3,7 années**, ce qui est inférieure à celle observée en Isère. Cela s'explique notamment par l'âge moyen plus élevé des résidents, mais aussi par un niveau de dépendance supérieur.
- **En effet, la répartition des personnes accueillies par GIR montre un niveau de dépendance plus élevé que la moyenne départementale** avec 41% de GIR 1, 2 et 3 contre 9% en Isère.
- **La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (91%)**.
- **100% des personnes accueillies le sont de manière permanente**.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire du Vercors (86%) mais on compte également 14% des personnes originaires du Vercors accueillies en EHPA en Agglomération Grenobloise**. Ce fait s'explique avant tout par la proximité géographique des deux territoires malgré un taux d'équipement quasiment similaire.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Vercors est légèrement bénéficiaire (+15 personnes)**. Le territoire présente donc une attractivité liée à un **taux d'équipement en EHPA supérieur à la moyenne départementale** (30,2 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en juin 2015) mais aussi liée à un cadre de vie en montagne potentiellement recherché par les séniors, isérois ou non.

Vercors		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	22	1%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	3	14%
Territoire Agglomération Grenobloise	5	23%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	1	5%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	12	55%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	5%
Commune de résidence non renseignée	0	0%
Age moyen des personnes accueillies	87	
Personnes âgées de plus de 95 ans	2	9%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,7	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	2	9%
Personnes accueillies en GIR 3	7	32%
Personnes accueillies en GIR 4	11	50%
Personnes accueillies en GIR 5	0	0%
Personnes accueillies en GIR 6	2	9%
Personnes hors APA ou non renseigné	0	0%
Personnes accueillies issues de leur domicile	20	91%
Personnes accueillies issues de chez un proche	1	5%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	1	5%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	0	0%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	0	0%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	22	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	2	14%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	12	86%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		10
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		2
	<i>Solde</i>	8

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire ne compte aucune place en EHPAD/USLD.

Ce qu'il faut retenir :

- On ne compte **aucune personne accueillie sur le territoire du Vercors**.
- On ne compte, selon les établissements répondants, que 19 personnes originaires du Vercors et accueillies dans un EHPAD ou USLD d'un autre territoire dont la majorité est **accueillie dans l'Agglomération Grenobloise** (10 personnes, 53%) et 6 personnes sur le **territoire Sud Grésivaudan** (32%), soit les deux territoires les plus accessibles depuis le Vercors.
- Du fait de l'absence d'établissement médicalisé sur le Vercors, le **solde est déficitaire avec -19 personnes**.

Vercors		
Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	10	53%
Territoire Bièvre Valloire	1	5%
Territoire Grésivaudan	2	11%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	6	32%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies	0	
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre	19	
<i>Solde</i>	-19	

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Vercors

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte seulement 2 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire du Vercors**, parmi les établissements répondants, ce qui renvoie au très faible nombre de places disponibles sur ce territoire. *Les effectifs réduits permettent difficilement de tirer des analyses.*
- Parmi ces deux personnes, l'une est originaire du Vercors et l'autre de l'Agglomération Grenobloise.
- **L'âge moyen des personnes en attente est de 80 ans.**
- **La durée moyenne de la demande est de 2,3 années** soit une durée supérieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne), en lien avec la contraction de l'offre sur ce territoire.
- **La majorité des personnes en attente d'une place** (pour lesquelles l'information a été complétée) **réside à leur domicile avant son entrée (88%).**
- Les GIR 6 représentent 56% des effectifs sur liste d'attente, les GIR 4 38% et on compte également 6 personnes en GIR 3. Ce niveau de dépendance important renvoie à l'absence de structures médicalisées sur le Vercors, mais doit alerter sur la capacité à répondre aux besoins d'accompagnement et de soins d'une structure non médicalisée

- Les personnes originaires du Vercors et en attente d'une place en EHPA en Isère, figurent principalement sur les listes d'attente de ce même territoire (78%) avec seulement 2 personnes originaires de ce territoire sur liste d'attente d'EHPA en Agglomération Grenobloise.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire et les personnes non originaires du territoire sur les listes d'attente du Vercors est positif. Les flux entre les personnes sur liste d'attente en dehors du Vercors et les personnes de l'extérieur sur liste d'attente dans le Vercors sont en revanche globalement équilibrés. Dans les deux cas, le rapprochement familial peut être un facteur explicatif.

Vercors		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	16	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	0	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	0	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	16	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	16	100%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	0	0%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	0	0%
Territoire Agglomération Grenobloise	4	25%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	7	44%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	5	31%

Vercors		
Age moyen des personnes en attente	80	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	2,3	
Personnes en attente vivant à leur domicile	14	88%
Personnes en attente vivant chez un proche	2	13%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	0	0%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	1	6%
Personnes en GIR 4	6	38%
Personnes en GIR 5	0	0%
Personnes en GIR 6	9	56%
Personnes hors APA ou non renseigné	0	0%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	2	22%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	7	78%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	4	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	2	
<i>Solde</i>	2	

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Le Vercors n'est équipé d'aucun établissement EHPAD ou USLD sur son territoire. Aussi, aucune liste d'attente ne peut être analysée.

Ce qu'il faut retenir :

- **Les personnes originaires du territoire du Vercors, et figurant sur la liste d'attente d'un établissement EHPAD/USLD en Isère, sont majoritairement inscrites auprès d'établissements de l'Agglomération Grenobloise (74%).** On compte également 12% des personnes originaires du Vercors figurant sur liste d'attente en EHPAD/USLD d'établissements en Grésivaudan et 12% en Voironnais Chartreuse. Cela s'explique par le bon taux d'équipement en EHPAD/USLD du territoire Grésivaudan et Voironnais Chartreuse (respectivement 89,4 et 146,7 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus), ainsi que l'attrait de pôles urbains (proximité des services).
- Aussi, le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente d'un autre territoire et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente dans le Vercors est déficitaire (-34 places).

Vercors		
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	25	74%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	4	12%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	3%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	4	12%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	0	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	34	
<i>Solde</i>	-34	

10. Territoire du Trièves

Les personnes accueillies sur le territoire du Trièves

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire ne compte aucune place en EHPA.

Ce qu'il faut retenir :

- **Aucune personne n'est accueillie dans un établissement non médicalisé sur le territoire de Trièves.** Le territoire ne dispose en effet d'aucune place en EHPA en juin 2015.
- Si les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA ne le sont pas au sein du territoire de Trièves, ils le sont en revanche en Agglomération Grenobloise (3 personnes), ou au sein de l'Oisans (1 personne).
- **Le solde négatif entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies en Trièves illustre la faible attractivité du territoire pour les personnes âgées souhaitant obtenir une place en EHPA.**

Trièves		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPA</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	3	75%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	1	25%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies	0	
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre	4	
<i>Solde</i>	-4	

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 129 places en EHPAD/USLD. Parmi ces places :

- 94,6% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 122 places)
- 5,4% à l'hébergement temporaire (soit 7 places)
- et 3,9% à l'accueil de jour (soit 5 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **141 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire du Trièves**, ce qui représente 2% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit un des derniers territoires du département en termes de dotation en places médicalisées.
- **Les personnes accueillies sont, pour un peu moins de la moitié, originaires du territoire concerné** (67 personnes, 48%), puis les territoires d'origine des personnes accueillies sont essentiellement **l'Agglomération Grenobloise** pour 29 personnes (21%) et la **Matheysine** pour 23 personnes (16%), ce qui témoigne d'une attractivité globale du territoire du Trièves. On note que pour 7% des personnes accueillies, la commune de résidence n'est pas renseignée. Cette attractivité peut s'expliquer par le **taux d'équipement du Trièves, nettement au-dessus de la moyenne départementale** avec 141,3 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans
- **L'âge moyen des résidents est de 87 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale.** On dénombre 11 résidents de plus de 95 ans, soit 8% et aucune personne de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 3,7 années**, soit une durée moyenne légèrement supérieure à celle observée à l'échelle départementale. Ce « turn-over » s'explique un niveau de dépendance supérieur à celui constaté sur les autres territoires puisqu'on compte 64% de GIR 1 et 2, même si pour 9% des personnes accueillies le GIR actuel n'a pas été complété. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire du Trièves dont le GIR a été renseigné est ainsi de **759,6** (contre 760,8 pour le Département).
- Les lieux de vie avant l'entrée des personnes accueillies en EHPAD-USLD sur le territoire du Trièves n'ont été que peu complétés, aussi on compte 41% des réponses dans la situation « autre lieu de vie » ou non réponse. Les personnes issues de leur domicile restent majoritaires et représentent 46% (65 personnes) des personnes accueillies des établissements répondant à cet item. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'y ait pas d'EHPA sur le territoire.
- 36 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants, soit 26% des personnes accueillies. En revanche, on ne compte que 3 personnes nécessitant des SMTI (2%).
- **96% des personnes accueillies le sont de manière permanente**, on compte également 4 personnes en hébergement temporaire et 1 en accueil de jour.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont très majoritairement sur le territoire (79%).** Malgré un taux d'équipement très important (141,3 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans), on compte également près de 20 personnes originaires du Trièves et accueillies en EHPAD sur d'autres territoires : l'Agglomération Grenobloise (7%), le Voironnais-Chartreuse (2%), le Haut-Rhône Dauphinois (2%), ce qui peut s'expliquer notamment par des rapprochements familiaux que les réponses des établissements n'ont pas permis d'analyser.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire du Trièves est légèrement **bénéficiaire : le**

solde est de 46 personnes accueillies sur un autre territoire. Ce solde peut s'expliquer par le taux d'équipement qui est supérieur à la moyenne départementale avec 141,3 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2).

Trièves		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	141	2%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	2	1%
Territoire Agglomération Grenobloise	29	21%
Territoire Bièvre Valloire	1	1%
Territoire Grésivaudan	2	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	23	16%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	67	48%
Territoire Vals du Dauphiné	1	1%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	6	4%
Commune de résidence non renseignée	10	7%
Age moyen des personnes accueillies	87	
Personnes âgées de plus de 95 ans	11	8%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,7	
Personnes accueillies en GIR 1	22	16%
Personnes accueillies en GIR 2	67	48%
Personnes accueillies en GIR 3	15	11%
Personnes accueillies en GIR 4	22	16%
Personnes accueillies en GIR 5	2	1%
Personnes accueillies en GIR 6	1	1%
Personnes hors APA ou non renseigné	12	9%
Personnes accueillies issues de leur domicile	65	46%
Personnes accueillies issues de chez un proche	5	4%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	2	1%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	6	4%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	5	4%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	58	41%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	36	26%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	3	2%
Personnes accueillies en hébergement permanent	136	96%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	4	3%
Personnes accueillies en accueil de jour	1	1%

Trièves		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	6	7%
Territoire Bièvre Valloire	1	1%
Territoire Grésivaudan	2	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	2	2%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	2	2%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	3	4%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	67	79%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	2%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		64
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		18
	<i>Solde</i>	46

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire du Trièves

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On ne compte aucun EHPA sur le territoire du Trièves.
- On compte 2 personnes originaires du Trièves sur une liste d'attente en dehors du territoire : une personne sur l'Agglomération Grenobloise et une sur le Voironnais Chartreuse, ce qui est peu, les personnes du Trièves étant plus fréquemment sur des listes d'attente d'EHPAD.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire et les personnes non originaires du territoire sur les listes d'attente du Trièves est donc structurellement déficitaire.

Trièves		
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	1	50%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	50%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste		0
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un		2
	<i>Solde</i>	-2

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- Le Trièves compte 676 personnes figurant sur la liste d'attente d'un établissement EHPAD/d'une USLD du territoire, renseignées par les établissements répondants.
- Parmi ces demandes, une part de dossiers de demande de précaution est estimée à seulement 12%, témoignant d'une tension sur l'offre. 103 personnes sont déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
Aussi, la demande « réelle » (soit les demandes hors demandes de précaution et personnes accueillies dans un autre établissement équivalent) équivaut à 492 demandes.
Au regard des 129 places installées en EHPAD/USLD sur le territoire, la tension sur l'offre s'avère importante.
- *Un seul des deux établissements du Trièves a été en mesure de répondre aux questions relatives aux personnes sur listes d'attente hormis le nombre de personnes, ce qui explique qu'une partie importante des données ne puissent être analysées ici. Parmi ces demandes, nous ne pouvons véritablement distinguer les demandes d'hébergement permanent et temporaire, car nous ne disposons pas de cette information pour 82% des demandes (non renseigné). Il en est de même concernant la commune de résidence des demandeurs (aucune n'a été renseignée), le type d'accueil avant l'entrée (87% « dans un autre lieu de vie) et le niveau de dépendance (97% non renseigné ou ne relevant d'aucun GIR).*
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **85,8 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale (84,7 ans)**. 7 personnes sur liste d'attente sont âgées de moins de 60 ans.
- **L'ancienneté moyenne de la demande est de 1,7 année**, soit une durée supérieure à celle observée en Isère (1,4 an en moyenne). Cela peut s'expliquer en partie pas par la durée d'accueil des résidents, qui est de 3,7 années, soit une durée légèrement plus élevée comparativement aux autres territoires (3,5 en Isère). Le « turn-over » peu important ne peut pas s'expliquer par le niveau de dépendance puisque le GIR des personnes en attente de place n'a pas été complété pour 97% des répondants.
- **5% des personnes en attente d'une place présentent des comportements aberrants.**
- **Les personnes originaires du territoire du Trièves, et figurant sur la liste d'attente d'un établissement EHPAD/USLD en Isère, sont majoritairement inscrites sur liste d'attente d'établissements de ce même territoire (76%)**, vient ensuite l'Agglomération Grenobloise avec 11%. Cette donnée est notamment corrélée au taux d'équipement du territoire.
- Le solde entre les personnes hors territoire inscrites sur une liste du Trièves et les personnes du territoire inscrites sur d'autres listes d'attente est largement bénéficiaire (+420 personnes), ce qui confirme une certaine attractivité de ce territoire rural mais à proximité de l'Agglomération (surtout pour l'EHPAD de Monestier de Clermont, à proximité directe de l'Agglomération Grenobloise), en plus de son taux d'équipement très favorable.

Trièves		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	676	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	81	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	103	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	492	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	114	17%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	6	1%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de	1	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	555	82%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la		
Hors Isère	23	3%
Territoire Agglomération Grenobloise	333	49%
Territoire Bièvre Valloire	7	1%
Territoire Grésivaudan	11	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	52	8%
Territoire Oisans	7	1%
Territoire Porte des Alpes	6	1%
Territoire Sud Grésivaudan	2	0%
Territoire Trièves	97	14%
Territoire Vals du Dauphiné	1	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	9	1%
Commune de résidence non renseignée	128	19%

Trièves		
Age moyen des personnes en attente	85,8	
Personnes de moins de 60 ans en attente	7	1%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,7	
Personnes en attente vivant à leur domicile	69	10%
Personnes en attente vivant chez un proche	6	1%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	2	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	4	1%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	5	1%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	590	87%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	7	1%
Personnes en GIR 3	5	1%
Personnes en GIR 4	4	1%
Personnes en GIR 5	1	0%
Personnes en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	659	97%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	34	5%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	0	0%
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD		
Territoire Agglomération Grenobloise	14	11%
Territoire Bièvre Valloire	1	1%
Territoire Grésivaudan	2	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	2	2%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	11	9%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	97	76%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	1%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	451	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	31	
	<i>Solde</i>	
	420	

11. Territoire de la Matheysine

Les personnes accueillies sur le territoire de la Matheysine

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire ne compte aucune place en EHPA 19 places en EHPA.

La seule information exploitable concernant les personnes accueillies en EHPA est que l'on compte 6 personnes originaires de la Matheysine accueillies sur le territoire de l'Agglomération grenobloise et 2 personnes sur le territoire Sud Grésivaudan.

- Le solde négatif entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur la Matheysine illustre l'absence d'attractivité du territoire pour les personnes âgées souhaitant obtenir une place en EHPA.

Matheysine		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPA</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	6	60%
Territoire Bièvre Valloire	1	10%
Territoire Grésivaudan	1	10%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	2	20%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies	0	
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre	10	
<i>Solde</i>	<i>-10</i>	

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 212 places en EHPAD/USLD. Parmi ces places :

- 90% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 191 places)
- 8,5% à l'accueil temporaire (soit 18 places)
- et 1,4% à l'accueil de jour (soit 3 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **214 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire de la Matheysine**, ce qui représente 3% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit un des territoires les moins dotés en places (le neuvième territoire du département en volume de personnes accueillies).
- **Les personnes accueillies sont majoritairement originaires du territoire concerné (139 soit 65%)**, puis de l'Agglomération Grenobloise (37 personnes soit 17%) mais l'on constate également que pour 11% des personnes accueillies, aucune commune de résidence n'a été complétée par les établissements répondants, ce qui invite à considérer cet item avec précaution. Il y a très peu de personnes accueillies originaires d'une commune hors Isère (4 personnes, 2%).
- **L'âge moyen des résidents est de 87 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale.** On dénombre 22 résidents de plus de 95 ans, soit 10%, ainsi que 2 personnes âgées de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 2,9 années**, soit une durée moyenne relativement faible. Ce « turn-over » plus important que dans les établissements d'autres territoires ne s'explique pas par un niveau de dépendance supérieur à celui constaté sur les autres territoires puisqu'on ne compte que 57% de GIR 1 et 2, mais peut être lié aux conditions de vie sur le territoire de la Matheysine avec des profils d'emploi plutôt agricoles et ouvriers qui tendent à diminuer l'espérance de vie. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire de la Matheysine dont le GIR a été renseigné est donc de **744,9** (contre 760,8 pour le Département). On peut également relier cette donnée à la part importante de personnes entrant dans les EHPAD-USLD matheysins depuis un établissement ou service hospitalier qui laisse à penser que la population présente des problématiques sanitaires ou des pathologies associées ou complémentaires à leur perte d'autonomie.
- Une des spécificités du territoire est d'accueillir une part importante de personnes issues d'un établissement ou service hospitalier (76 personnes, 36%), même si la majorité des personnes accueillies dans les établissements répondants est issue de son domicile (88, soit 41%).
- **85 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 40% des personnes accueillies, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne départementale. On dénombre **35 personnes nécessitant des SMTI** (soit 16% des personnes accueillies sur le territoire de la Matheysine), ce qui est comparativement important. Il faut préciser que cette donnée est certainement sous-estimée au regard du taux de réponse à cet item. Elle peut être reliée à la part importante de personnes entrant depuis le secteur hospitalier.
- 100% des personnes accueillies le sont de manière permanente. Aucune ne relève d'un accueil séquentiel.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (73%)**. On compte également 23 personnes originaires de la Matheysine (12%) accueillies en EHPAD sur le territoire du Trièves, ce qui s'explique par la proximité géographique de ces deux territoires et des profils géographiques similaires (secteur fortement rural) et par le taux d'équipement important affiché par le Trièves (141,3 places en EHPAD-USLD pour 1000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2)).
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire de la Matheysine est **nul : le solde est de 1**

personne accueillie sur un autre territoire. Ce solde s'explique par un taux d'équipement qui est supérieur à la moyenne départementale avec 102,4 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2) et un territoire qui peut présenter des atouts en termes de qualité de vie (territoire rural) et de coût, comparativement à l'offre grenobloise, mais aussi par la particularité même du territoire qui reste relativement isolé.

Matheysine		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	214	3%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	4	2%
Territoire Agglomération Grenobloise	37	17%
Territoire Bièvre Valloire	1	0%
Territoire Grésivaudan	2	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	139	65%
Territoire Oisans	1	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	4	2%
Territoire Trièves	2	1%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	23	11%
Age moyen des personnes accueillies	87	
Personnes âgées de plus de 95 ans	22	10%
Personnes âgées de moins de 60 ans	2	1%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	2,9	
Personnes accueillies en GIR 1	42	20%
Personnes accueillies en GIR 2	80	37%
Personnes accueillies en GIR 3	28	13%
Personnes accueillies en GIR 4	43	20%
Personnes accueillies en GIR 5	4	2%
Personnes accueillies en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	17	8%
Personnes accueillies issues de leur domicile	88	41%
Personnes accueillies issues de chez un proche	6	3%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	2	1%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	28	13%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	1	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	4	2%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	76	36%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	9	4%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	85	40%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	35	16%
Personnes accueillies en hébergement permanent	214	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Matheysine

Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD

Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :

Territoire Agglomération Grenobloise	13	7%
Territoire Bièvre Valloire	1	1%
Territoire Grésivaudan	3	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	139	73%
Territoire Oisans	1	1%
Territoire Porte des Alpes	2	1%
Territoire Sud Grésivaudan	3	2%
Territoire Trièves	23	12%
Territoire Vals du Dauphiné	4	2%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	1%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		52
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		51
	<i>Solde</i>	1

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de la Matheysine

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

La Matheysine ne compte aucun EHPA sur son territoire.

- Pour la moitié des demandeurs d'une place en EHPA originaires de la Matheysine, leurs demandes sont adressées aux établissements de l'Agglomération Grenobloise et l'autre moitié auprès d'établissements du Voironnais Chartreuse. Ce constat est lié au faible taux d'équipement de la Matheysine (9,2 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus) et au taux d'équipement plus favorables des territoires de l'Agglomération Grenobloise (30,4 places) et du Voironnais Chartreuse (41,7 places).
- De ce fait, le solde des flux entre territoires apparaît déficitaire pour la Matheysine.

Matheysine		
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	1	50%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	50%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	0	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	2	
<i>Solde</i>	-2	

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 248 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire de la Matheysine parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. Parmi ces personnes, on dénombre :
 - o **80% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 198 personnes)
 - o **3% en attente d'une place en hébergement temporaire** (soit 7 personnes)

- **Aucune personne en attente de place en accueil de jour.**
- A noter que 17% des personnes sur liste d'attente ont une modalité d'accueil non renseignée (soit 43 personnes).
- Parmi les personnes sur liste d'attente en Matheysine, on compte :
 - 6% dossiers de précaution estimés, soit 149 personnes
 - 14 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personne « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 85 sur le territoire de la Matheysine.**
- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire de la Matheysine** (125 personnes soit 50%), mais aussi de l'Agglomération Grenobloise (26%) et du Trièves (4%).
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **85,3 ans soit une moyenne similaire à la moyenne départementale**. On dénombre 6 personnes sur liste d'attente âgée de moins de 60 ans soit 2%.
- **La durée moyenne d'attente est de 0,9 année**, soit une durée moyenne inférieure à celle observée en Isère. Cela peut notamment s'expliquer par un « turn-over » faible des personnes accueillies en établissement sur le territoire de la Matheysine (2,9): l'ancienneté des personnes accueillies est supérieure à celle observée à l'échelle départementale, ne permettant pas aux personnes sur liste d'attente de bénéficier d'une place en EHPAD/USLD plus rapidement.
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Matheysine est supérieur à celui observé en Isère avec 31% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère).
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, le lieu de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente concerne principalement le **domicile (71%)**. 10% sont accueillis dans un autre EHPAD (26 personnes).
- **40 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 16% des personnes sur liste d'attente.
- **Les personnes originaires du territoire de la Matheysine et sur liste d'attente en EHPAD le sont majoritairement sur ce même territoire (52%)**. On compte également 22% des personnes originaires de la Matheysine et sur liste d'attente en EHPAD/USLD en Trièves, expliqué notamment par la proximité géographique de ces deux territoires. En outre, le Trièves concentre un taux d'équipement particulièrement élevé comparativement à la Matheysine (146,7 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en Trièves contre 93,2 en Matheysine).
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Matheysine est déficitaire **malgré un taux d'équipement supérieur à la moyenne départementale**.

Matheysine		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	248	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	149	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	14	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	85	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	198	80%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	7	3%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	43	17%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	10	4%
Territoire Agglomération Grenobloise	65	26%
Territoire Bièvre Valloire	1	0%
Territoire Grésivaudan	6	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	3	1%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	125	50%
Territoire Oisans	3	1%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	3	1%
Territoire Trièves	11	4%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	1%
Commune de résidence non renseignée	19	8%

Matheysine		
Age moyen des personnes en attente	85,3	
Personnes de moins de 60 ans en attente	6	2%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,9	
Personnes en attente vivant à leur domicile	176	71%
Personnes en attente vivant chez un proche	7	3%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	3	1%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	26	10%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	6	2%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	30	12%
Personnes en GIR 1	13	5%
Personnes en GIR 2	64	26%
Personnes en GIR 3	45	18%
Personnes en GIR 4	80	32%
Personnes en GIR 5	9	4%
Personnes en GIR 6	27	11%
Personnes hors APA ou non renseigné	10	4%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	40	16%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	0	0%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	28	12%
Territoire Bièvre Valloire	5	2%
Territoire Grésivaudan	3	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	125	52%
Territoire Oisans	4	2%
Territoire Porte des Alpes	3	1%
Territoire Sud Grésivaudan	1	0%
Territoire Trièves	52	22%
Territoire Vals du Dauphiné	12	5%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	7	3%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	104	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	115	
<i>Solde</i>	-11	

12. Territoire de l'Oisans

Les personnes accueillies sur le territoire de l'Oisans

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Le territoire compte 22 places en EHPA dont 100% sont dédiées à l'hébergement.

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 23 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire de l'Oisans** ce qui représente 1% du nombre total de personnes accueillies en EHPA (total annoncé par les établissements répondants), soit le dixième territoire du département en volume de personnes accueillies.
- La moitié des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné. **L'autre moitié correspond aux personnes originaires d'une commune hors Isère, soit 48% des personnes accueillies (11 personnes)**. Le territoire présente donc une **attractivité** grâce à son taux d'équipement en EHPA de 25,3 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus en juin 2015 avec 22 places.
- **L'âge moyen des résidents est de 87 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale**. 2 résidents sont âgés de plus de 95 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 5,8 années** ce qui est supérieur à la tendance observée à l'échelle départementale. Cet écart s'explique avant tout par une dépendance particulièrement faible des résidents de ce territoire, **avec 87% de GIR 6**.
- **La grande majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (91%)**.
- 100% des personnes accueillies le sont de manière permanente. Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire (79%)** mais on compte également **21% des personnes originaires de l'Oisans accueillies en EHPA sur le territoire de l'Agglomération grenobloise**. Cette donnée peut notamment relever d'une logique de rapprochement familial.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur l'Oisans est légèrement bénéficiaire**. Cela s'explique notamment par le cadre de vie dont bénéficie ce territoire potentiellement recherché par les personnes âgées (territoire rural et montagnoux), par le coût avantageux comparativement à l'Agglomération Grenobloise, mais aussi par le faible taux d'équipement en EHPA des territoires avoisinants comparativement à celui observé en Oisans.

Oisans		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	23	1%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	11	48%
Territoire Agglomération Grenobloise	0	0%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	11	48%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	1	4%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	0	0%
Age moyen des personnes accueillies	87	
Personnes âgées de plus de 95 ans	2	9%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	5,8	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	0	0%
Personnes accueillies en GIR 3	0	0%
Personnes accueillies en GIR 4	2	9%
Personnes accueillies en GIR 5	1	4%
Personnes accueillies en GIR 6	20	87%
Personnes hors APA ou non renseigné	0	0%
Personnes accueillies issues de leur domicile	21	91%
Personnes accueillies issues de chez un proche	1	4%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	0	0%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	1	4%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	0	0%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	23	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	3	21%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	11	79%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		12
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		3
	<i>Solde</i>	<i>9</i>

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 101 places en EHPAD/USLD. Parmi ces places :

- 98% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 99 places)
- 2% à l'hébergement temporaire (soit 2 places)
- Aucune place n'est dédiée à l'accueil de jour.

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **102 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire de l'Oisans** ce qui représente 1% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD/USLD (total annoncé par les établissements répondants), soit le territoire le moins doté en places avant le Vercors qui n'en compte aucune.
- Les personnes accueillies sont autant à être **originaires du territoire concerné** (44 personnes, 43%), qu'à être originaires de **l'Agglomération Grenobloise** (43 personnes, 42%) mais l'on constate également que pour 10% des personnes accueillies, aucune commune de résidence n'a été complétée par les établissements répondants, ce qui invite à considérer cet item avec précaution. Il n'y a aucune personne accueillie originaire d'une commune hors Isère sur le territoire de l'Oisans.
- L'âge moyen des résidents est de **85 ans soit une moyenne similaire** à celle observée à l'échelle départementale. On dénombre 3 résidents de plus de 95 ans, soit 3% mais aucune personne de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 2,5 années**, soit une durée moyenne relativement faible. Ce « turn-over » plus important que dans les établissements d'autres territoires ne s'explique pas par un niveau de dépendance supérieur à celui constaté sur les autres territoires puisqu'on ne compte que 55% de GIR 1 et 2, mais peut être lié aux conditions de vie sur le territoire de l'Oisans avec des profils d'emploi plutôt agricoles en montagne, qui tendent à diminuer

l'espérance de vie. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire dont le GIR a été renseigné est ainsi de **727,2** (contre 760,8 pour le département).

- La très grande majorité des personnes accueillies sont issues de leur domicile (84 personnes, 82%).
- Aucune personne présentant des comportements aberrants ou nécessitant des SMTI n'a été identifiée par les établissements répondants, soit que les personnes accueillies n'en présentaient pas, soit que l'information n'a pas été fournie.
- **97% des personnes accueillies le sont de manière permanente**, on compte également 3 personnes en hébergement temporaire (soit 3%), ce qui est très peu sur un territoire montagneux pour lequel l'hébergement temporaire « saisonnier » pourrait répondre aux problématiques d'isolement pendant les périodes neigeuses.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (75%)**. Malgré un taux d'équipement important (116,1 en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans) en Oisans, on compte également 8 personnes originaires de l'Oisans et accueillies en EHPAD sur l'Agglomération Grenobloise (14%). Cette donnée peut relever d'une logique de rapprochement familial mais les données concernant ce point ont été complétées par les établissements répondants de manière trop partielle pour en faire une véritable analyse.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur le territoire de l'Oisans est légèrement **bénéficiaire : le solde est de 33 personnes accueillies sur un autre territoire**. Ce solde peut s'expliquer par le taux d'équipement qui est nettement supérieur à la moyenne départementale avec 116,1 places en EHPAD-USLD pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2). Toutefois, le territoire peut présenter des atouts en termes de qualité de vie (territoire rural et montagneux) et de coût, comparativement à l'offre grenobloise.

Oisans		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	102	1%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	0	0%
Territoire Agglomération Grenobloise	43	42%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	2	2%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	1	1%
Territoire Oisans	44	43%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	2%
Commune de résidence non renseignée	10	10%
Age moyen des personnes accueillies	85	
Personnes âgées de plus de 95 ans	3	3%
Personnes âgées de moins de 60 ans	0	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	2,5	
Personnes accueillies en GIR 1	18	18%
Personnes accueillies en GIR 2	38	37%
Personnes accueillies en GIR 3	20	20%
Personnes accueillies en GIR 4	24	24%
Personnes accueillies en GIR 5	1	1%
Personnes accueillies en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	1	1%
Personnes accueillies issues de leur domicile	84	82%
Personnes accueillies issues de chez un proche	5	5%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	3	3%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	4	4%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	0	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	2	2%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	3	3%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	1	1%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	0	0%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	0	0%
Personnes accueillies en hébergement permanent	99	97%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	3	3%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Oisans		
<i>Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD</i>		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenobloise	8	14%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	1	2%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	1	2%
Territoire Oisans	44	75%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	3	5%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	2	3%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		48
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		15
	<i>Solde</i>	33

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de l'Oisans

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **L'Oisans compte 16 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé**, parmi les établissements répondants.
- Selon les estimations de demande de précaution, 81% des demandes pour ce territoire sont de précaution, témoignant d'une relativement faible pression réelle sur l'offre du territoire. En outre, aucun demandeur n'est déjà accueilli dans un autre établissement (EHPA, EHPAD ou USLD). Ainsi, seules 3 personnes sont « réellement » en attente d'une place en EHPA sur le territoire.
- **31% des demandeurs en attente de place sont originaires de l'Oisans**. 19% résident dans l'Agglomération Grenobloise et **13% ne sont pas originaires du département**. *38% des dossiers n'ont pas de commune de résidence renseignée, du fait d'un manque d'information des établissements sur cet item.*
- **L'âge moyen des demandeurs est de 84,7 ans, soit un âge légèrement supérieur à celui de l'Isère (83 ans en moyenne à l'échelle départementale)**. Aucune personne de moins de 60 ans ne figure sur les listes d'attente de ce territoire.

- **En lien avec une relative faible tension sur l'offre, la durée moyenne de la demande est de 0,9 année** soit une durée inférieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne).
- **La totalité des personnes en attente d'une place sur le territoire réside à leur domicile avant leur entrée.**
- *Pour aucun des dossiers, les GIR n'ont été complétés par les établissements répondants.*
- **La quasi-totalité des personnes originaires du territoire concerné** et en attente d'une place en EHPA en Isère, **figurent sur les listes d'attente d'établissements de l'Oisans également (83%),** ou se reportent sur les établissements de l'Agglomération Grenobloise (17%), en lien avec le relativement bon taux d'équipement en EHPA du territoire (25,3 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus).
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Oisans est légèrement positif (+4 personnes),** confirmant les constats précédents.

Oisans		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	16	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	13	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	0	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	3	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	16	100%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	0	0%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	2	13%
Territoire Agglomération Grenobloise	3	19%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	5	31%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
Commune de résidence non renseignée	6	38%

Oisans		
Age moyen des personnes en attente	84,7	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	0,9	
Personnes en attente vivant à leur domicile	16	100%
Personnes en attente vivant chez un proche	0	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	0	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	0	0%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	0	0%
Personnes en GIR 5	0	0%
Personnes en GIR 6	0	0%
Personnes hors APA ou non renseigné	16	100%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants		0%
Personnes en attente nécessitant des SMTI		0%
Oisans		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	1	17%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	5	83%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	0	0%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	5	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	1	
	<i>Solde</i>	4

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 41 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire de l'Oisans parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. Parmi ces personnes, on dénombre :
 - o **83% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 34 personnes)
 - o **2% en attente d'une place en hébergement temporaire** (soit 1 personne)
 - o **Aucune personne en attente de place en accueil de jour.**
 - o A noter que 15% des personnes sur liste d'attente ont une modalité d'accueil non renseignée (soit 6 personnes).
- Parmi les personnes sur liste d'attente en Oisans, on compte :
 - o 82% dossiers de précaution estimés, soit 41 personnes
 - o 5 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personnes « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 2 sur le territoire de l'Oisans.**
- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire de l'Oisans** (125 personnes, 20%), mais aussi de l'Agglomération Grenobloise (46%) et de la Matheysine (4%).
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **86 ans soit une moyenne supérieure à la moyenne départementale**. On ne dénombre aucune personne sur liste d'attente âgée de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne d'attente est de 1,6 année**, soit une durée moyenne légèrement supérieure à celle observée en Isère expliquée par un « turn-over » élevé des personnes accueillies en établissement sur le territoire de l'Oisans (2,4 ans): l'ancienneté des personnes accueillies est inférieure à celle observée à l'échelle départementale, permettant aux personnes sur liste d'attente de bénéficier d'une place en EHPAD/USLD plus rapidement.
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Oisans est moindre que celui observé en Isère avec 2% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère).
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, le lieu de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente concerne principalement le **domicile (71%)**. 12% des personnes sur liste d'attente vivent dans un lieu de vie « autre ».
- **6 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 15% des personnes sur liste d'attente.
- **Les personnes originaires du territoire de l'Oisans et sur liste d'attente en EHPAD le sont majoritairement sur ce même territoire (26%)**. On compte également 23% des personnes originaires de l'Oisans et sur liste d'attente en EHPAD/USLD en Grésivaudan, 23 en Trièves et 23% en Agglomération Grenobloise.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Oisans est quasiment nul **malgré un taux d'équipement supérieur à la moyenne départementale** (116,1 pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans contre 89,2 au sein du département de l'Isère).

Oisans		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	41	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	34	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	5	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	2	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	34	83%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	1	2%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	6	15%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	0	0%
Territoire Agglomération Grenobloise	19	46%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	0	0%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	4	10%
Territoire Oisans	8	20%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	1	2%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	2%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	2%
Commune de résidence non renseignée	7	17%

Oisans		
Age moyen des personnes en attente	86,0	
Personnes de moins de 60 ans en attente	0	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,6	
Personnes en attente vivant à leur domicile	29	71%
Personnes en attente vivant chez un proche	1	2%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	2	5%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	2	5%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	1	2%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	1	2%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	5	12%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	1	2%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	6	15%
Personnes en GIR 5	0	0%
Personnes en GIR 6	1	2%
Personnes hors APA ou non renseigné	33	80%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	6	15%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	0	0%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	7	23%
Territoire Bièvre Valloire	1	3%
Territoire Grésivaudan	4	13%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	3	10%
Territoire Oisans	8	26%
Territoire Porte des Alpes	0	0%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	7	23%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	1	3%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	26	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	23	
<i>Solde</i>	3	

13. Territoire de l'Agglomération Grenobloise

Le territoire compte **1134 places en EHPA** ; à noter que les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête correspondent à 10% du nombre total de places sur le territoire (soit 118 places). Parmi ces places :

- 99,9% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 1133 places)
- 0,1% à l'hébergement temporaire (soit 1 place)
- Aucune place n'est dédiée à l'accueil de jour.

Les personnes accueillies sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise

Les personnes accueillies en établissements non médicalisés

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **737 personnes accueillies dans un établissement non médicalisé sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise**, ce qui représente 41% du nombre total de personnes accueillies en EHPA. Le territoire de l'Agglomération Grenobloise est donc le territoire qui concentre le plus de places en EHPA du département.
- La moitié des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné. Parmi elles, **299 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit 41%** des personnes accueillies. Le territoire présente donc une attractivité importante qui rayonne à l'extérieur du département.
- L'âge moyen des résidents est de **84 ans** soit une moyenne équivalente à celle du département. On dénombre 38 résidents de plus de 95 ans, soit 5%. Aucun résident n'est âgé de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 5,8 années**, ce qui est supérieure à la moyenne départementale. Cela s'explique notamment par le taux d'équipement moindre en EHPAD à l'échelle du territoire de l'Agglomération Grenobloise (66,4 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 89,2 en Isère). L'écart entre les deux territoires n'est en revanche pas significatif ; cela s'explique par le niveau de dépendance similaire de ces deux territoires : 58% de GIR 5 et 6 en Agglomération Grenobloise et 57% à l'échelle départementale.
- A noter que pour 23% des personnes accueillies, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants.
- **La majorité des personnes accueillies résidait à son domicile avant son entrée (60%).**
- 100% des personnes accueillies le sont de manière permanente. Aucun accueil de jour ou hébergement temporaire n'est déclaré par les établissements répondants.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPA le sont très majoritairement sur le territoire (86%)** mais on compte également 5% des personnes originaires de l'Agglomération Grenobloise accueillies en EHPA sur le territoire Voironnais-Chartreuse, 3% sur le Grésivaudan et 3% sur le Sud Grésivaudan.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur l'Agglomération Grenobloise est largement bénéficiaire**, le territoire présente donc une attractivité toute particulière, liée à la fois au volume d'offre

disponible et à la présence de la ville-centre qui concentre tous les services, commerces, et solutions de mobilité que peuvent nécessiter les personnes âgées fragiles.

Agglomération grenobloise		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPA du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	737	41%
Personnes accueillies dans un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	299	41%
Territoire Agglomération Grenoble	388	53%
Territoire Bièvre Valloire	7	1%
Territoire Grésivaudan	8	1%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	2	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	6	1%
Territoire Oisans	3	0%
Territoire Porte des Alpes	2	0%
Territoire Sud Grésivaudan	3	0%
Territoire Trièves	3	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	0%
Territoire Vercors	2	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	6	1%
Commune de résidence non renseignée	6	1%
Age moyen des personnes accueillies	84	
Personnes âgées de plus de 95 ans	38	5%
Personnes âgées de moins de 60 ans	1	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	5,8	
Personnes accueillies en GIR 1	0	0%
Personnes accueillies en GIR 2	11	1%
Personnes accueillies en GIR 3	26	4%
Personnes accueillies en GIR 4	103	14%
Personnes accueillies en GIR 5	118	16%
Personnes accueillies en GIR 6	311	42%
Personnes hors APA ou non renseigné	168	23%
Personnes accueillies issues de leur domicile	440	60%
Personnes accueillies issues de chez un proche	24	3%
Personnes accueillies issues d'un EHPA	18	2%
Personnes accueillies issues d'un EHPAD	4	1%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	3	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	8	1%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	7	1%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	233	32%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	NP	
Personnes accueillies en hébergement permanent	737	100%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	0	0%
Personnes accueillies en accueil de jour	0	0%

Les personnes du territoire accueillies en EHPA		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenobloise	388	86%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	12	3%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	2	0%
Territoire Isère Rhodanienne	1	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	0	0%
Territoire Porte des Alpes	2	0%
Territoire Sud Grésivaudan	14	3%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	1	0%
Territoire Vercors	5	1%
Territoire Voironnais Chartreuse	24	5%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		343
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		61
	<i>Solde</i>	282

Les personnes accueillies en établissements médicalisés

Le territoire compte 2 474 places en EHPAD/USLD ; à noter que les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête correspondent à 9% du nombre total de places sur le territoire (soit 235 places). Parmi ces places :

- 97,3% sont dédiées à l'hébergement permanent (soit 2 408 places)
- 1,5% à l'hébergement temporaire (soit 37 places)
- et 1,2% à l'accueil de jour (soit 29 places).

Ce qu'il faut retenir :

- On compte **2 131 personnes accueillies dans un établissement médicalisé sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise**, ce qui représente 28% du nombre total de personnes accueillies en EHPAD (total annoncé par les établissements répondants). Le territoire de l'Agglomération Grenobloise est donc le territoire qui concentre le plus de places en EHPAD/USLD du département mais de manière moins nette que pour les EHPA : la localisation des places médicalisées semble plus équitable entre territoires.
- Près de **60% des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné**. 28 personnes sont originaires d'une commune hors Isère, soit seulement 1% des personnes accueillies.
- L'âge moyen des résidents est de 88 ans soit une **moyenne plutôt élevée par rapport à la moyenne départementale**. On dénombre 245 résidents de plus de 95 ans, soit 11%, ainsi que 3 personnes âgées de moins de 60 ans.
- **La durée moyenne de l'accueil est de 3,1 années**, ce qui est comparativement peu alors même que le niveau de dépendance n'est pas nettement supérieur à la moyenne. Cela peut être relié à la moyenne d'âge plus élevée.
- La répartition des personnes accueillies par GIR montre un **niveau de dépendance équivalent à la moyenne départementale avec une part de GIR 1 et 2 de 62%** sur le total des personnes

accueillies par un établissement médicalisé répondant. Le **GMP** des personnes accueillies en EHPAD/USLD sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise dont le GIR a été renseigné est donc de **763,9** (contre 760,8 pour le département). A noter que pour 7% des personnes accueillies, le GIR n'a pas été complété par les établissements répondants (ce qui peut correspondre à une méconnaissance du GIR de la personne ou au fait que la personne ne relève d'aucun GIR).

- On note que pour un très grand nombre de personnes (1 005, soit 47% des personnes accueillies dans les établissements répondants), la situation avant l'entrée en établissement est non renseignée ou relève d'une situation « autre » sans précision. **744 personnes sont issues de leur domicile, soit 35% des personnes accueillies**. On note que 10% des personnes accueillies sont issues d'un établissement ou service hospitalier au moment de l'entrée en établissement.
- **On dénombre 498 personnes présentant des comportements aberrants et 118 nécessitant des SMTI** (soit 23% et 6% des personnes accueillies sur le territoire de l'agglomération). Il faut préciser que cette donnée est certainement sous-estimée dans la mesure où un grand nombre d'établissement n'a pas été en mesure, ou très partiellement, de compléter cet item de l'enquête (la plupart des explications apportées par les établissements étaient la suivante : remplissage de l'enquête par une équipe administrative qui ne disposait pas de l'information dans les dossiers administratifs et équipe soignante qui n'a pas pu dégager le temps nécessaire pour l'identifier).
- **99% des personnes accueillies le sont de manière permanente**. On identifie 4 personnes seulement en accueil de jour et 13 qui relèvent d'un hébergement temporaire, soit moins de 1% pour les deux modalités d'accueil.
- **Les personnes originaires du territoire et accueillies en EHPAD le sont majoritairement sur le territoire (64%)** mais on compte également une part significative de personnes originaires de l'Agglomération Grenobloise accueillies en EHPAD sur le territoire du Grésivaudan (10%), du Voironnais-Chartreuse (8%) et sur le Sud Grésivaudan (6%), ce qui s'explique en partie par la **proximité géographique et l'accessibilité** (en temps de trajet) de ces trois territoires avec l'Agglomération Grenobloise.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire accueillies ailleurs et les personnes non originaires du territoire accueillies sur l'Agglomération Grenobloise est **largement déficitaire** : le solde est de plus de 500 personnes accueillies sur un autre territoire. Ce solde peut en partie s'expliquer par la part importante de personnes pour lesquelles la commune de résidence n'a pas été complétée, qui peuvent fausser le calcul du solde (675 personnes) mais est cohérent avec le taux d'équipement inférieur à celui de tous les autres territoires isérois de l'Agglomération Grenobloise avec 66,4 places en EHPAD/USLD pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans (moyenne départementale à 89,2).

Agglomération grenobloise		
PERSONNES ACCUEILLIES		
<i>Les personnes accueillies dans un EHPAD / USLD du territoire</i>		
Nombre de personnes accueillies au moment du renseignement de l'enquête	2131	28%
Personnes accueillies dans un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	28	1%
Territoire Agglomération Grenobloise	1254	59%
Territoire Bièvre Valloire	6	0%
Territoire Grésivaudan	81	4%
Territoire Haut Rhône Dauphinois	3	0%
Territoire Isère Rhodanienne	5	0%
Territoire Matheysine	13	1%
Territoire Oisans	8	0%
Territoire Porte des Alpes	10	0%
Territoire Sud Grésivaudan	5	0%
Territoire Trièves	6	0%
Territoire Vals du Dauphiné	9	0%
Territoire Vercors	10	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	18	1%
Commune de résidence non renseignée	675	32%
Age moyen des personnes accueillies	88	
Personnes âgées de plus de 95 ans	245	11%
Personnes âgées de moins de 60 ans	3	0%
Ancienneté moyenne de l'accueil (en années)	3,1	
Personnes accueillies en GIR 1	475	22%
Personnes accueillies en GIR 2	854	40%
Personnes accueillies en GIR 3	275	13%
Personnes accueillies en GIR 4	313	15%
Personnes accueillies en GIR 5	39	2%
Personnes accueillies en GIR 6	30	1%
Personnes hors APA ou non renseigné	145	7%
Personnes accueillies issues de leur domicile	744	35%
Personnes accueillies issues de chez un proche	34	2%
Personnes accueillies issues d'un foyer logement	58	3%
Personnes accueillies issues d'un autre EHPAD	72	3%
Personnes accueillies issues d'un établissement handicap	7	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement psychiatrique	1	0%
Personnes accueillies issues d'un service ou établissement hospitalier	210	10%
Personnes accueillies issues d'un autre lieu de vie	1005	47%
Personnes accueillies présentant des comportements aberrants	498	23%
Personnes accueillies nécessitant des SMTI	118	6%
Personnes accueillies en hébergement permanent	2114	99%
Personnes accueillies en hébergement temporaire	13	1%
Personnes accueillies en accueil de jour	4	0%

Agglomération grenobloise		
Les personnes du territoire accueillies en EHPAD ou USLD		
Personnes originaires du territoire, accueillies dans un EHPAD / une USLD situé(e) :		
Territoire Agglomération Grenoble	1254	64%
Territoire Bièvre Valloire	62	3%
Territoire Grésivaudan	205	10%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	6	0%
Territoire Isère Rhodanienne	9	0%
Territoire Matheysine	37	2%
Territoire Oisans	43	2%
Territoire Porte des Alpes	35	2%
Territoire Sud Grésivaudan	111	6%
Territoire Trièves	29	1%
Territoire Vals du Dauphiné	7	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	165	8%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire accueillies		202
Nombre total de personnes du territoire accueillies sur un autre		709
	<i>Solde</i>	-507

Les personnes sur liste d'attente sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement non médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- **On compte 308 personnes en attente d'une place dans un établissement non médicalisé sur le territoire de l'Agglomération Grenoble**, parmi les établissements répondants. Il s'agit du territoire pour lequel il y a le plus de personnes en attente d'une place en établissement non médicalisé.
- Parmi les demandeurs, 28 sont déjà accueillis dans un autre établissement (EHPA, EHPAD et USLD). En outre, 163 dossiers de précaution ont été estimés. **Ainsi, le nombre « réel » de personnes en attente d'une place en Agglomération grenobloise est de 117.**
- Si près de **54% des personnes accueillies sont originaires du territoire concerné**, 90 personnes sont originaires d'une commune hors Isère soit 29%.
- **L'âge moyen des résidents est de 81,5 ans soit une moyenne légèrement inférieure à celle de l'Isère (83 ans en moyenne à l'échelle départementale)**. On dénombre 5 personnes de moins de 60 ans en attente d'une place, soit 2% des demandeurs seulement.
- **La durée moyenne de la demande est de 2,5 années** soit une durée supérieure à celle observée à l'échelle départementale (1,7 ans en moyenne), en lien avec l'attractivité du territoire et la forte pression des demandes sur l'offre du territoire.
- Le niveau de dépendance est identique à l'échelle départementale, soit une part de 32% de demandeurs évalués en GIR 6.

A noter toutefois que pour 56% des personnes en attente, les GIR n'ont pas été complétés par les établissements répondants ou les personnes ne relèvent d'aucun GIR.

- **La grande majorité des personnes en attente d'une place réside à leur domicile avant son entrée (76%).**
- **Les personnes originaires du territoire de l'Agglomération Grenobloise inscrites sur liste d'attente pour un EHPA en Isère le sont majoritairement sur ce même territoire (73%).** Les autres le sont sur le territoire Voironnais Chartreuse (15%), ou encore le territoire du Grésivaudan (7%). Ces résultats s'expliquent avant tout par la proximité géographique de ces territoires.
- **Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Agglomération Grenobloise est bénéficiaire (+51 personnes).** Le territoire présente donc une certaine attractivité liée à la présence de la ville-centre qui concentre tous les services, commerces, et solutions de mobilité que peuvent nécessiter les personnes âgées fragiles.

LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Personnes sur liste d'attente d'EHPA (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	308	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	163	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPA, EHPAD ou USLD (z)	28	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPA (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	117	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	280	91%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	0	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	28	9%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPA du territoire, dont la commune de résidence se situe :		
Hors Isère	90	29%
Territoire Agglomération Grenobloise	167	54%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	4	1%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	2	1%
Territoire Matheysine	1	0%
Territoire Oisans	1	0%
Territoire Porte des Alpes	3	1%
Territoire Sud Grésivaudan	0	0%
Territoire Trièves	1	0%
Territoire Vals du Dauphiné	2	1%
Territoire Vercors	2	1%
Territoire Voironnais Chartreuse	7	2%
Commune de résidence non renseignée	28	9%

Agglomération grenobloise		
LISTES D'ATTENTE		
<i>Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPA du territoire</i>		
Age moyen des personnes en attente	81,5	
Personnes de moins de 60 ans en attente	5	2%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	2,5	
Personnes en attente vivant à leur domicile	235	76%
Personnes en attente vivant chez un proche	4	1%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	2	1%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	0	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	0	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	1	0%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	66	21%
Personnes en GIR 1	0	0%
Personnes en GIR 2	0	0%
Personnes en GIR 3	0	0%
Personnes en GIR 4	3	1%
Personnes en GIR 5	35	11%
Personnes en GIR 6	98	32%
Personnes hors APA ou non renseigné	172	56%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	NP	
Personnes en attente nécessitant des SMTI	NP	
Agglomération grenobloise		
<i>Les personnes du territoire inscrites sur liste attente</i>		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPA situé :		
Territoire Agglomération Grenoble	167	73%
Territoire Bièvre Valloire	0	0%
Territoire Grésivaudan	15	7%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	0	0%
Territoire Isère Rhodanienne	0	0%
Territoire Matheysine	0	0%
Territoire Oisans	3	1%
Territoire Porte des Alpes	7	3%
Territoire Sud Grésivaudan	2	1%
Territoire Trièves	0	0%
Territoire Vals du Dauphiné	0	0%
Territoire Vercors	1	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	34	15%
<i>Solde des flux entre territoires</i>		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	113	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	62	
	<i>Solde</i>	<i>51</i>

Les personnes sur liste d'attente pour un établissement médicalisé

Ce qu'il faut retenir :

- On compte 8 496 personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/d'une USLD sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise parmi les listes d'attente renseignées par les établissements répondants à l'enquête. Parmi elles, on compte :
 - o **15% en attente d'une place en hébergement permanent** (soit 1 305 places)
 - o **0,1% en attente d'une place en hébergement temporaire** (soit 18 personnes)
 - o Aucune personne en attente d'une place en accueil de jour.
- Parmi ces personnes sur liste d'attente, on dénombre :
 - o 1 481 dossiers de précaution estimés soit 17,4%
 - o 624 personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD.
- **Ainsi, le nombre de personne « réellement » en attente d'une place d'EHPAD ou d'USLD atteint 6 391 sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise.**
- **La majorité des personnes sur liste d'attente sont originaires du territoire concerné** (1 949 personnes soit 23%). A noter cependant que cet item n'a pas été rempli par un grand nombre d'établissement : en effet, pour 68% des personnes sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur ce territoire, la commune de résidence n'est pas renseignée, ce qui invite à considérer cet item avec précaution.
- L'âge moyen des personnes sur liste d'attente est de **86,4 ans soit une moyenne légèrement supérieure à la moyenne départementale**. On dénombre 26 personnes sur liste d'attente âgées de moins de 60 ans soit 0,1%.
- **La durée moyenne d'attente est de 1,8 année**, soit une durée moyenne légèrement plus élevée qu'en moyenne en Isère. Pour autant, cela ne s'explique pas par un « turn-over » faible des personnes accueillies en établissement sur le territoire : l'ancienneté des personnes accueillies est moindre que celle observée à l'échelle départementale.
- **Le niveau de dépendance des personnes sur liste d'attente en Agglomération Grenobloise est relativement bas avec 10% des personnes en GIR 1 et 2** (contre 10% en Isère).
- De la même manière que pour les personnes accueillies en EHPAD/USLD au sein de ce territoire, les lieux de vie avant l'entrée des personnes sur liste d'attente sont le **domicile** (8%) et les services ou **établissement hospitalier** (3%). *A noter cependant qu'un grand nombre de personnes sur liste d'attente vivent dans un « autre » lieu de vie (89%). Cet item est donc à prendre avec précaution, à considérer que les établissements ont parfois mal renseigné le lieu réel de vie des personnes sur liste d'attente en Agglomération Grenobloise par manque d'information.*
- **644 personnes présentant des comportements aberrants ont été identifiées par les établissements répondants**, soit 8% des personnes sur liste d'attente. *Comme précédemment, cet item n'a pas été suffisamment renseigné par les établissements répondants pour réaliser une analyse pertinente.*
- **Les personnes originaires du territoire et sur liste d'attente en EHPAD le sont très majoritairement sur le territoire (64%)**. On compte également 405 personnes originaires de l'Agglomération Grenobloise et sur liste d'attente en EHPAD/USLD sur le territoire du Grésivaudan (soit 13%), ce qui peut s'expliquer par la proximité géographique mais aussi par un taux d'équipement en EHPAD/USALD supérieur à celui de l'Agglomération Grenobloise, correspondant à 66,4 places pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans en juin 2015 contre 89,4 en Grésivaudan.
- Le solde entre les personnes originaires du territoire sur liste d'attente ailleurs et les personnes non originaires du territoire sur liste d'attente en Agglomération Grenobloise est significativement **déficitaire : le solde est de -309 personnes sur liste d'attente au sein d'un autre territoire**. Ce solde peut s'expliquer par le taux d'équipement qui est inférieur à la moyenne départementale (89,2 places pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans en Isère en juin 2015).

Agglomération grenobloise		
LISTES D'ATTENTE		
Les personnes inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / d'une USLD du territoire		
Personnes sur liste d'attente d'EHPAD (sans doublon) (x) : personnes comptées une seule fois par territoire	8496	
Dont nombre de dossiers de précaution estimé (y)	1481	
Dont personnes déjà accueillies dans un autre EHPAD ou USLD (z)	624	
Personnes "réellement" en attente d'une place d'EHPAD (x)-(y)-(z) sur le territoire : personnes comptées une seule fois sur le territoire	6391	
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement permanent	1305	15%
Dont personnes en attente d'une place d'hébergement temporaire	18	0%
Dont personnes en attente d'une place en accueil de jour	0	0%
Dont modalités d'accueil souhaité non renseignées	7173	84%
Personnes sur liste d'attente d'un EHPAD/USLD du territoire, dont la commune de résidence de situe :		
Hors Isère	104	1%
Territoire Agglomération Grenoble	1949	23%
Territoire Bièvre Valloire	22	0%
Territoire Grésivaudan	283	3%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	20	0%
Territoire Isère Rhodanienne	5	0%
Territoire Matheysine	28	0%
Territoire Oisans	7	0%
Territoire Porte des Alpes	83	1%
Territoire Sud Grésivaudan	16	0%
Territoire Trièves	14	0%
Territoire Vals du Dauphiné	23	0%
Territoire Vercors	25	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	137	2%
Commune de résidence non renseignée	5780	68%

Agglomération grenobloise		
Age moyen des personnes en attente	86,4	
Personnes de moins de 60 ans en attente	26	0%
Ancienneté moyenne de la demande d'entrée	1,8	
Personnes en attente vivant à leur domicile	674	8%
Personnes en attente vivant chez un proche	9	0%
Personnes en attente vivant dans un foyer logement	42	0%
Personnes en attente vivant dans un autre EHPAD	12	0%
Personnes en attente vivant dans un établissement handicap	2	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement psychiatrique	2	0%
Personnes en attente vivant dans un service ou établissement hospitalier	216	3%
Personnes en attente vivant dans un autre lieu de vie	7539	89%
Personnes en GIR 1	93	1%
Personnes en GIR 2	766	9%
Personnes en GIR 3	418	5%
Personnes en GIR 4	798	9%
Personnes en GIR 5	158	2%
Personnes en GIR 6	358	4%
Personnes hors APA ou non renseigné	5905	70%
Personnes en attente présentant des comportements aberrants	644	8%
Personnes en attente nécessitant des SMTI	1	0%
Les personnes du territoire inscrites sur liste attente		
Personnes originaires du territoire, inscrites sur liste d'attente d'un EHPAD / USLD situé :		
Territoire Agglomération Grenoble	1949	64%
Territoire Bièvre Valloire	58	2%
Territoire Grésivaudan	405	13%
Territoire Haut-Rhône Dauphinois	11	0%
Territoire Isère Rhodanienne	8	0%
Territoire Matheysine	65	2%
Territoire Oisans	19	1%
Territoire Porte des Alpes	17	1%
Territoire Sud Grésivaudan	5	0%
Territoire Trièves	333	11%
Territoire Vals du Dauphiné	15	0%
Territoire Vercors	0	0%
Territoire Voironnais Chartreuse	140	5%
Solde des flux entre territoires		
Nombre total de personnes extérieures au territoire sur liste d'attente (hors commune de résidence non renseignée)	767	
Nombre total de personnes du territoire sur liste d'attente sur un autre territoire	1076	
	<i>Solde</i>	
	-309	

Glossaire

EHPA : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

GIR : Groupe Iso Ressource

PUV : Petite Unité de Vie

SMTI : Soins Médicaux Techniques Importants

USLD : Unité de Soins de Longue Durée